

Aujourd'hui

Énergie: Québec conteste l'intrusion fédérale

Responsable d'Hydro-Québec, Lise Bacon croit «l'équilibre des compétences» menacé

DENIS LESSARD
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Le gouvernement du Québec contestera, jusqu'en Cour suprême s'il le faut, la volonté d'Ottawa de régler les aspects environnementaux des projets hydro-électriques québécois.

Devant la cour d'appel fédérale, Québec tentera de faire renverser la décision récente de l'Of-

lice nationale de l'énergie (ONE) qui décrétait fin septembre qu'Hydro devra dorénavant rendre compte à Ottawa de l'impact environnemental de ses projets avant d'obtenir le droit d'exporter l'énergie produite.

«Sous prétexte de protéger l'environnement, le fédéral s'est donné la possibilité d'intervenir dans l'ensemble de la gestion des ressources naturelles au Canada», a soutenu hier Mme Lise Bacon,

dénonçant vigoureusement la décision rendue fin septembre par l'ONE.

Selon Hydro-Québec, ultimement, pas moins de 22 milliards de dollars en contrats d'exportation pourraient être compromis par une simple décision fédérale. Ces contrats représentent 28 p. cent des profits prévus par Hydro dans les dix prochaines années, des investissements de 16 milliards en biens et services québécois et l'équivalent de 114 000

emplois, d'expliquer le président du conseil d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin.

Le gouvernement québécois s'adresse d'abord à la Cour d'appel, mais il est déterminé à porter sa cause jusqu'en Cour suprême. Il joindra ainsi sa voix à celles de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui ont des contentieux similaires avec le gouvernement fédéral, un geste qui pourrait pousser Ottawa à soumettre directement la ques-

tion au plus haut tribunal du pays.

En voulant contrôler tous les aspects environnementaux des projets hydro-électriques provinciaux, Ottawa «est en train de bouleverser complètement l'équilibre des compétences canadiennes dans le domaine des ressources naturelles», prévient Mme Bacon.

VOIR APPEL EN A2
 SUITE DES INFORMATIONS EN B5



S3 BOXE

Alain Bonnamie dispose de Dave Hilton au Forum, dans un match précédant l'affrontement James Buster Douglas-Evander Holyfield.

A5 MONTRÉAL

Le RCM dément formellement les allégations selon lesquelles il aurait enfreint la loi dans la gestion de ses emprunts de financement.

B1 IMMIGRANTS

Le Canada accueillera 220 000 immigrants l'an prochain et 250 000 en 1992; ce dernier niveau sera ensuite maintenu jusqu'en 1996.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	B11 à B15
merchandises	B15, C10
emplois	C10, C11
automobiles	C11 à C13
propositions d'affaires	B10
Arts et spectacles	
horaires	C4, C5
Bandes dessinées	B14
Bridge	C12
Décès	C13
Économie	B5 à B10
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	B11
Feuilleton	B12
Horoscope	B13
La Presse	
des SIX-DOUZE	A18, A19
Le monde	A16, A17
Loteries	A4
Mots croisés	B15, S14
«Mot mystère»	C11
Quoi faire	C9
Télévision	C1, C8, C9
TABLOÏD SPORTS	
Gilles Blanchard	5
Mots croisés	14

Le Canada pourrait aller au combat contre l'Irak sans l'accord de l'ONU

d'après PC, AFP, UPI et Reuter

Alors que le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, affirmait que le Canada est prêt à déployer ses troupes dans une opération offensive contre l'Irak même sans l'accord des Nations unies, l'administration américaine soutenait hier que l'Irak a tenté de soudoyer le Canada dans le but de fragmenter le front commun de la majorité des pays du monde contre le régime du président Saddam Hussein.

Hier matin, au cours d'interviews aux trois grands réseaux américains de télévision, le secrétaire à la Défense Dick Cheney a affirmé qu'Ottawa avait suggéré aux autorités irakiennes de «faire de l'air» après que Bagdad eut proposé un élargissement des quelques 80 «invités» canadiens placés en garde à vue en Irak et au Koweït en retour d'une visite dans la capitale irakienne du secrétaire canadien aux Affaires extérieures.

«À la suite d'une conversation téléphonique (mercredi) entre le président George Bush et le premier ministre du Canada Brian Mulroney, nous avons appris qu'on (le gouvernement de Bagdad) avait promis au Canada de faire libérer ses ressortissants en retour d'une visite gouvernementale de haut niveau en Irak. C'est une tentative pour morceler la coalition internationale, mais je ne crois pas qu'on réussira», a dit M. Cheney.

De passage à Baie-Comeau, le premier ministre Mulroney a soutenu ne rien savoir de cette affaire. «Nous n'avons aucune idée de l'origine de cette histoire. J'ai tenté d'en vérifier l'authenticité auprès des autorités compétentes mais on n'en avait jamais entendu parler jusqu'à présent. Il arrive fréquemment que des invitations de ce genre soient faites», a indiqué le premier ministre.

À la Chambre des Communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soutenait qu'il n'avait jamais reçu d'invitation de Bagdad et qu'Ottawa continuerait d'exercer des pressions pour amener la libération de tous les «invités» forcés du gouvernement irakien dans le golfe Persique.

Dans la capitale américaine, la nouvelle de cette invitation a été unanimement condamnée par le Congrès et la Maison Blanche. Tant républicains que démocrates, qui sont à couteaux tirés en cette période électorale, s'entendaient pour dire qu'il s'agissait d'une tentative du régime du président Saddam Hussein pour diviser ses adversaires. «C'est un exercice cynique, une exploitation honteuse des otages. Le Congrès partage l'évaluation de l'administration», a déclaré M. Mel Levine, démocrate de la Californie.

Par ailleurs, le Canada est prêt à déployer ses troupes dans une opération offensive contre l'Irak même sans l'accord des Nations unies, ont confirmé hier devant un comité parlementaire le ministre de la Défense, M. Bill McKnight et le ministre des Affaires extérieures.

À la grande surprise des membres du comité des Affaires extérieures, M. McKnight a expliqué que le Canada n'écarterait pas cette option si la situation devait se détériorer dans le golfe Persique et si toute offensive était bloquée par un veto au Conseil de sécurité des Nations unies.

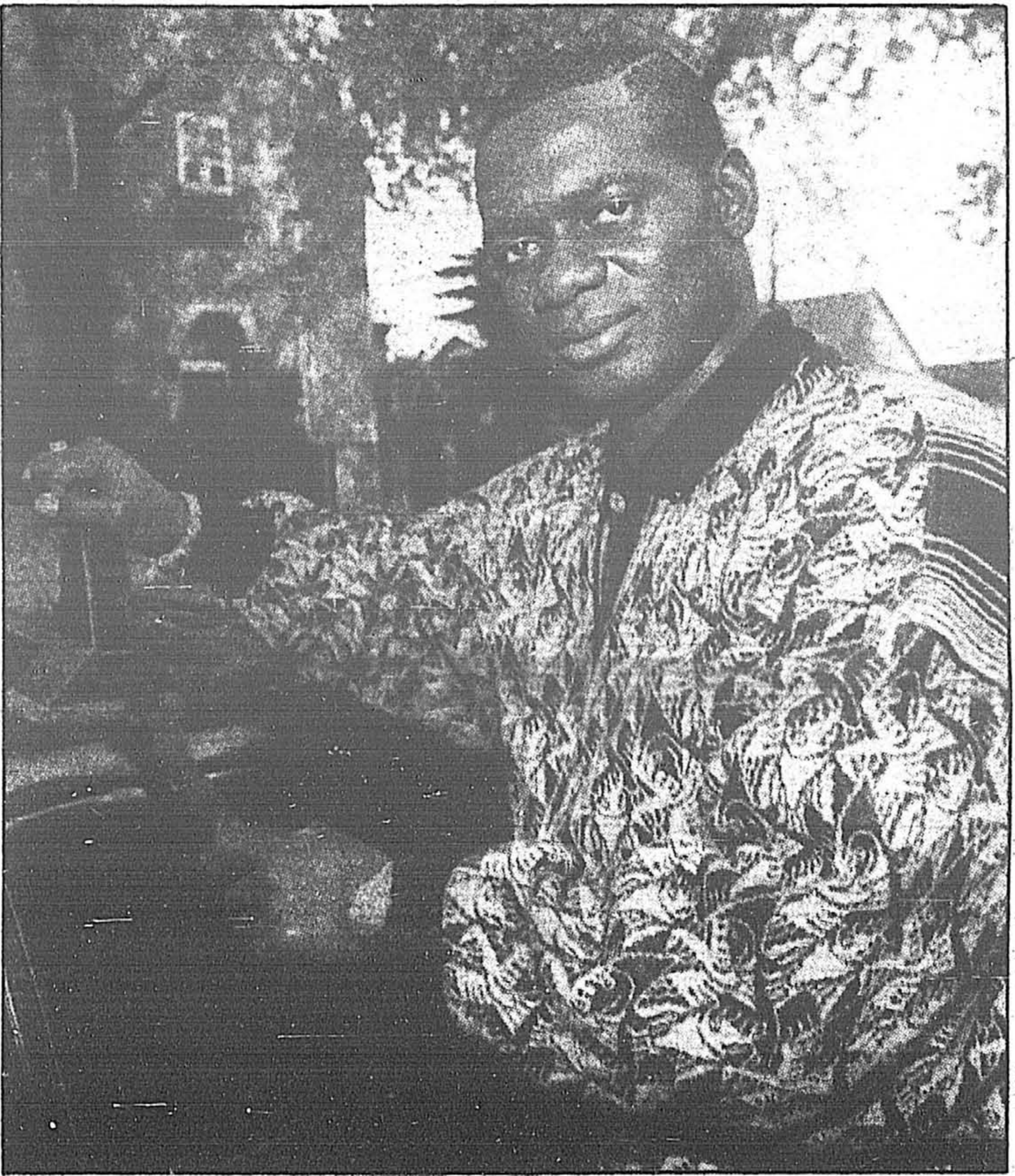
«Nous n'écarterons aucune action pour empêcher toute nouvelle agression dans la région du Golfe», a déclaré M. McKnight, en précisant que le Canada pourrait envisager l'usage de la force militaire pour obliger l'Irak à se retirer du Koweït. M. McKnight a également indiqué que les Canadiens ne devaient pas se leurrer, que la situation était très grave dans le golfe Persique et qu'il fallait envisager des pertes de vie si le conflit actuel dégénérait en conflit armé.

«Les possibilités de pertes de vie sont réelles, a-t-il indiqué. Il s'agit de l'opération la plus sérieuse entreprise par les forces armées canadiennes depuis la guerre de Corée.»

À Bagdad, le bal des otages se poursuivait hier alors que les Français libérés par Saddam Hussein se rassemblaient à l'ambassade de France sans savoir avec certitude quand ils rentreraient, que Saddam annonçait la libération

VOIR GOLFE EN A2

«BEN» SUR LE CHEMIN DU RETOUR



Un traitement qui aurait été différent s'il avait été Blanc et Américain... PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

«Je mets le passé derrière moi»

PHILIPPE CANTIN

L'athlète le plus connu de la planète a perdu son air de bête traquée. Deux ans après le scandale de Séoul et la longue commission d'enquête qui l'a suivi, Ben Johnson a retrouvé sa fougue et sa détermination.

«Je mets le passé derrière moi, affirme le sprinter canadien. Ce n'est pas toujours évident, mais c'est la seule façon de réussir mon retour. Courir, c'est une partie de moi-même depuis l'âge de cinq ans. J'ai hâte de me retrouver sur une piste devant des milliers de spectateurs. Beaucoup de choses m'ont manqué au cours des deux dernières années.»

Johnson était à Montréal, hier, pour enregist-

trer un message commercial. Un Québécois, Maurice Pinsonnault, l'a choisi pour faire muser la vente d'un support à ski de son invention. Qu'une entreprise décide de faire du héros déchu son porte-parole semble indiquer que son image s'améliore.

Assis dans le salon de la maison de M. Pinsonnault, dans l'ouest de la ville, Johnson semblait serein et heureux quand La Presse l'a rencontré en début d'après-midi. Avalant à petites bouchées une salade de fruits, il a répondu aux questions d'une voix calme et posée. Plutôt souriant, il ne ressemblait en rien à cet homme qui, tête baissée, a confessé tous ses péchés devant la commission Dubin et ses centaines de milliers de télespectateurs.

VOIR JOHNSON EN A2

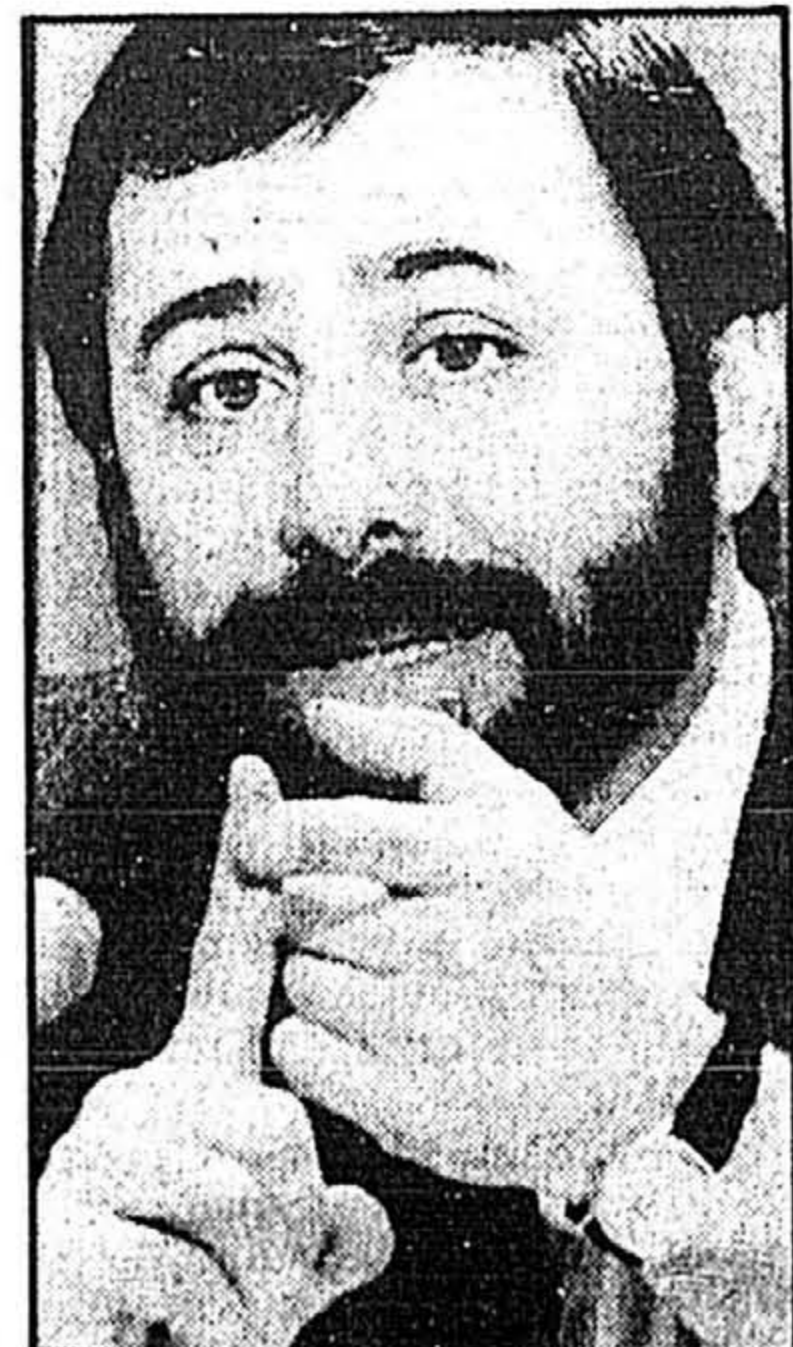
Paradis veut 500 millions pour les usines d'épuration

ANDRÉ NOËL

Les installations d'épuration des eaux usées ont été si mal conçues qu'il faudrait un demi-milliard \$ pour les corriger, a révélé hier le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis.

«Le design de ces usines a été mal pensé, a précisé le ministre au cours d'une entrevue avec des journalistes de la presse écrite. La majorité des municipalités ne disposent pas d'égouts divisés, soit

VOIR MILLIONS EN A2



Le ministre Pierre Paradis

La Curatelle publique rembourse 25 millions à 21 000 personnes

MICHÈLE OUMET

La Curatelle publique du Québec remboursera les 25 millions de dollars qu'elle a perçus, de 1969 à 1982, en gérant les biens de 44 000 personnes, a appris La Presse.

Le Curateur public gère les biens de toute personne aliénée ou inapte. De 1969 à 1982, le Curateur de l'époque, Rémy Lussier, avait décidé de ne verser qu'une partie des intérêts qu'il faisait en administrant les biens placés sous sa responsabilité afin de constituer un fonds de réserve.

VOIR FONDS EN A2

Découverte d'une galaxie géante

United Press International

Des astronomes viennent de découvrir ce que l'on croit être la plus grande galaxie de l'univers connu: un énorme amas d'étoiles de six millions d'années-lumière de diamètre, c'est-à-dire une soixantaine de fois l'ampleur de la Voie lactée.

VOIR GALAXIE EN A2

11 **75%** **...DES CLIENTS!** **11** **75%**

AU TRUST GÉNÉRAL, L'ARGENT FAIT LE BONHEUR

Passez au Trust Général, ça porte bonheur!

Le Trust Général met du succès dans vos affaires

TRUST GÉNÉRAL

SUR UN DÉPÔT GARANTI 18 mois, intérêt annuel

Placé du Centre-ville, Laval, 592-3200 • 955 bd St-Jean, Pointe-Claire, 694-3670 • 1100, rue Vincent d'Indy, Outremont, 739-3265 • Place Ville-Marie, Montréal, 861-8383 • Place d'Anjou, Anjou, 355-4180 • Place Paré, Brossard, 469-2500 • 4571, St-James, Brossard, 469-2500 • Centre-ville, Montréal, 745-7115 • Centre-Rockland, Ville-Marie, 341-1414 • 1022, ave. Laurier, Outremont, 272-4777 • 1100, rue Université, Montréal, 875-7200 • 1401, rue Anderson, Lasalle, 366-0730 • 105, boul. St-Roch, LaSalle, 411-8865 • 7272, boul. Maurice-Duquesne, R. P., 493-4840

SUITE DE LA UNE

APPEL

Énergie: Québec conteste l'intrusion fédérale

Tout en donnant le feu vert à Hydro pour vendre 340 mégawatts au Vermont, l'organisme fédéral avait statué, le 27 septembre, que son permis d'exportation «ne demeure valide» que dans le cas où les installations nécessaires à ces contrats auront été soumises avant leur construction, aux évaluations environnementales fédérales. Dans la même décision, Hydro Québec se voit inciter par l'Office l'ordre de fournir un sommaire de toutes ses évaluations environnementales et de toutes les conclusions des études d'impact réalisées.

Pour Québec, cette situation est inacceptable, a soutenu le ministre Bacon, Ottawa «déborde» carrément de son champ de juridiction. «En brandissant le drapeau de l'environnement, le fédéral nie la base même du droit de gérance des provinces sur les ressources», a-t-elle dit.

Pour Hydro, l'ONE a pris une «décision ambiguë» qui fera planer pendant des années une menace sur les contrats d'exportations déjà approuvés par Ottawa, a souligné le président de la société d'Etat, Richard Drouin.

Telle que formulée, la décision expose Hydro-Québec à des poursuites qui pourraient compromettre d'importants contrats d'exportations qui doivent être finalisés avant le 30 avril prochain, dans le cas du Vermont, et avant le 30 novembre 1991, dans le cas de l'Etat de New York (1000 mégawatts). Ces deux contrats représentent plus de 22 milliards de recettes pour le gouvernement du Québec d'ici 2015.

Au surplus, si Québec endosse définitivement ces contrats l'an prochain, il s'expose à des pénalités d'environ quatre milliards de dollars que devrait payer le trésor québécois si l'advenait que l'ONE suspende en cours de route sa licence d'exportation.

«Si ces incertitudes n'étaient pas levées, l'engagement d'Hydro dans les contrats devrait être reconsidéré», a souligné Mme Bacon.

Conscient d'en avoir pour plusieurs mois en empruntant la voie des tribunaux, Hydro-Québec tentera aussi de convaincre l'ONE de modifier sa décision afin de pouvoir conclure sans risques le contrat de vente au Vermont.

Pour le gouvernement du Québec, Ottawa sort carrément de sa juridiction lorsque l'ONE tente d'imposer des normes environnementales à un projet d'exploitation hydro-électrique. «C'est un empiètement du fédéral dans les ressources naturelles des provinces», souligne Mme Bacon. Si Québec ne tente pas de contrecarrer ces intentions, où Ottawa s'arrêtera-t-il? demande la ministre. «Est-ce que demain ce sera dans le domaine des forêts, puis celui des mines; on finira avec le Code du travail?» de lancer Mme Bacon.

Après avoir endossé la semaine dernière la décision fédérale de bloquer le projet de la Saskatchewan,

wan, le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, battait en retraite hier. Selon lui, c'est une question constitutionnelle bien plus qu'environnementale qui pousse Québec à s'adresser aux tribunaux. «Lorsque le fédéral déborde sa compétence, le Québec doit répliquer et c'est ce qu'il fait», a-t-il dit. Québec s'en prend à l'ONE et non au ministère fédéral de l'Environnement, a-t-il souligné.

La Saskatchewan éprouve les mêmes problèmes que le Québec et a dû laisser en plan le chantier de Rafferty-Alameda, bloqué par une injonction fédérale.

L'Alberta est dans la même situation. Edmonton ferraille actuellement avec les autochtones qui tentent de faire bloquer par la cour un projet de barrage sur la rivière Oldman. Dans tous les cas, c'est le nouveau «Processus fédéral d'examen des évaluations environnementales» (PFEE) qui sert d'assise aux adversaires des projets de développement. Au ministère québécois de l'Énergie, on s'attend à une réponse négative de la Cour d'appel. Québec s'adresserait alors immédiatement à la Cour suprême et joindrait sa voix à celles de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ottawa ne cesse d'ajouter des paliers de décisions, des nouvelles contraintes à la mise en chantier de projets provinciaux, et l'action conjointe des trois provinces est susceptible de clarifier la situation, explique-t-on à Québec.

Autre source d'irritation de Québec: le processus fédéral semble viser uniquement le développement hydro-électrique. Le fédéral ferme les yeux sur les centrales nucléaires et a donné le feu vert au projet Hibernia «sans avoir eu à se conformer à des études d'impact sérieuses», a soutenu Mme Bacon.

En matière de protection de l'environnement le Québec «n'a pas de leçons à recevoir du gouvernement fédéral», estime Mme Bacon.

Pour Mme Bacon comme pour M. Drouin, les échéanciers serrés pour la mise en chantier des infrastructures du projet Grande Baie ne sont pas compromis par la démarche juridique entamée hier.

D'ailleurs, le ministre de l'Environnement, Robert de Cotret, a déclaré hier ne pas voir d'inconvénients à ce qu'Hydro-Québec entreprenne les travaux d'aménagement de routes et d'aérodromes pour la phase 2 du complexe de la baie James avant que l'évaluation écologique du projet tout entier n'ait été réalisée.

M. de Cotret a précisé qu'il ne s'opposait pas à ce que l'évaluation écologique du projet soit scindée en deux portions comme le propose la ministre Lise Bacon.

Les écologistes et les autochtones affirment que cette approche ôtera toute crédibilité à un examen écologique du développement hydro-électrique de la baie James.

Le Grand conseil des Cris a tenté une action en justice pour empêcher la scission du projet.

De fait, seulement 5 p. cent de ce projet de 3000 mégawatts (le quart de la seconde phase de la

Baie James) touche un territoire sous juridiction fédérale. «On est prêt à laisser le gouvernement fédéral assumer ses responsabilités dans cette portion de 5 p. cent, mais Québec prendra les siennes dans les 95 p. cent qui restent», a soutenu Mme Bacon.

JOHNSON

«Ben» sur le chemin du retour

La suspension de deux ans imposée à Ben Johnson a été saluée dans plusieurs milieux comme une étape décisive dans la lutte à la consommation de stéroïdes dans le sport. Le principal intéressé, lui-même victime de la soif de médailles qui accable certains athlètes de pointe, n'en semble pas aussi certain.

«Des athlètes utilisent encore des drogues illégales», affirme Johnson. Pourtant, les conséquences sur la santé sont désastreuses. Les drogues peuvent provoquer des crises cardiaques à un jeune âge et empêcher d'avoir des enfants.

Dans tout le sport international, jamais un athlète n'aura été entraîné dans la boue avec autant de férocité que Johnson. Étonnant, quand on sait que les histoires d'horreur à propos de la consommation de stéroïdes sont courantes aux quatre coins du globe.

Johnson est Noir et représente un petit pays, le Canada. S'il était Blanc et Américain, serait-il traité différemment? Quand on lui pose la question, Johnson s'accorde un moment de réflexion, puis laisse tomber un bout de réponse lourd de sens: «Je pense que ce serait différent...»

15 millions perdus

Le retour de Ben Johnson promet d'être un des événements les plus captivants sur la scène sportive en 1991. Ce n'est pas tous les jours qu'un athlète descendu si bas tente de remonter au pinacle de son sport.

«J'ai vécu des moments très durs», dit Johnson, qui aurait perdu 15 millions sous forme de contrats publicitaires à la suite de sa disqualification. «Mais je n'ai jamais voulu abandonner. Dans mon esprit, il a toujours été clair que je ferais un retour. Sinon, je serais un perdant. Et je veux prouver être un gagnant.»

«Je pense encore être l'homme le plus rapide du monde, poursuit-il. Je veux battre Carl Lewis. Dans huit ou neuf mois, j'aurai retrouvé ma forme. Et je serai prêt pour les Championnats du monde d'août 1991 et les Jeux olympiques de 1992.»

Avec le recul, Johnson ne s'étonne pas d'avoir connu si vite la gloire et l'opprobre. «Dès l'âge de 14 ans, j'ai su que je serais connu un jour. Je le ressentais profondément. Je me disais que je deviendrais le meilleur au monde si je m'engageais à fond dans mon sport.»

Et la descente aux enfers? «Depuis que je lis les pages de sport, je sais que la vie des athlètes comporte des moments pénibles. Tous ceux qui ont connu de grands succès ont eu, un jour ou l'autre, un revers de fortune. Ça m'est arrivé. Mais je pense que les gens sont prêts à m'accorder une deuxième chance.»

Même s'il remporte une médaille d'or à Barcelone, Johnson ne croit pas qu'il s'agira de sa plus grande victoire. «Je suis surtout heureux d'avoir passé au travers ces deux dernières années. J'ai été fort mentalement. J'aurais pu m'écrouler après Séoul mais ça ne s'est pas produit. J'en suis très fier.»

Ce qui n'empêchera pas Johnson de savourer avec une joie toute particulière une victoire contre Carl Lewis, son rival maudit. «Je veux absolument le battre. C'est mon plus grand objectif. Mais je sais que si ça survient, il trouvera une quelconque excuse pour justifier son échec. Je le connais très bien!»

FONDS

La Curatelle publique rembourse 25 millions à 21 000 personnes

C'est en 1988 que la Curatrice, Lucienne Robillard, a décidé de redonner ces sommes aux personnes sous curatelle. Une firme privée de gestion, le groupe DMR Inc, a été d'ailleurs embauchée afin de mettre sur pied l'opération remboursement.

Le travail est énorme. Il fallait, d'une part, retracer ces 44 000 personnes ou leurs héritiers, évaluer le montant qu'il leur était dû et trouver un moyen de distribuer l'argent.

Des 44 000 personnes touchées, plus de la moitié n'auront droit à aucun remboursement. Les sommes placées étaient insuffisantes pour générer des intérêts remboursables. Il reste 20 577 personnes. De ce nombre, 10 106 ont été facilement identifiées puisqu'elles sont toujours sous l'autorité du Curateur. Elles recevront, en novembre, 11 millions de dollars. Le bureau du Curateur, aidé par la firme DMR, tente actuelle-

ment d'identifier les 10 000 personnes qui restent. L'opération devrait être terminée en avril 1991, date à laquelle Mme Fontaine voulait annoncer publiquement toute l'opération.

Trente-cinq personnes travaillent à ce dossier qui a coûté jusqu'à maintenant 975 000\$.

Le Curateur Lussier a-t-il commis une erreur en utilisant cet argent pour se constituer un fonds de réserve?

«Non, a répondu Mme Fontaine. Les gestionnaires de l'époque trouvaient avantageux d'utiliser cet écart des taux d'intérêt pour faire une réserve et personne ne sera lésée puisque tous ces gens seront remboursés. Maintenant que la conjoncture est plus stable, il est temps de verser ces argent.»

Est-ce que ces 44 000 personnes savaient qu'on ne leur versait qu'une partie des intérêts sur leur capital et que la Curatelle gardait le reste? «Je ne peux pas vous le dire», a-t-elle répondu.

Mme Fontaine a demandé à La Presse de ne pas dévoiler ces informations. «C'est un projet que nous préparons très soigneusement depuis plusieurs mois et nous voulons l'annoncer correctement. Nous ne voulons pas être débordés de demandes sans être prêts.»

«Nous gérons les biens de 21 000 personnes, a ajouté Mme Fontaine. Nous gardons toujours un différentiel sur les taux d'intérêts mais notre objectif n'est pas de nous constituer une réserve mais plutôt d'assurer notre autofinancement.»

Le Protecteur du citoyen, qui a comme mandat de surveiller scrupuleusement, entre autres, le travail du Curateur, n'est pas au courant de cette affaire. «Nous avons juridiction là-dessus, a-t-on précisé au bureau du Protecteur, Me Jacobi, et nous n'avons jamais eu écho de cette histoire.»

MILLIONS

Paradis veut 500 millions pour les usines d'épuration

des égouts pour la pluie et d'autres pour les eaux usées.»

Résultat: lorsqu'il pleut, les eaux de pluie et les eaux usées s'additionnent et se mélangent. Les égouts ne suffisant pas à la tâche, ils débordent. Et une bonne partie de leur contenu se retrouve dans les rivières ou dans le fleuve.

«Le phénomène de débordement fait en sorte qu'on n'a pas de rendement pour nos usines. Il pleut en moyenne à tous les cinq jours au Québec. Cette défaillance est-elle le résultat d'un oubli volontaire? Je ne sais pas, mais c'est un oubli qui fait en sorte qu'on n'en a pas pour 50 p. cent de rendement.»

Pourtant, le programme d'assainissement des eaux a coûté une fortune jusqu'à maintenant: plus de 3,6 milliards \$. Et il n'est pas à moitié complété. Le gouvernement québécois a défrayé en moyenne 90 p. cent des coûts. Les municipalités ont payé le reste. M. Paradis avait déjà soulevé le problème de débordement l'an dernier.

Cette année, il a remis un mémoire au Conseil du trésor pour obtenir environ 550 millions \$ juste pour corriger les installations existantes. Il faut ajouter à cela un autre montant de 250 millions \$ pour disposer des boues d'épuration et des boues de fosses septiques.

Le programme d'assainissement des eaux accuse un tel retard que le ministère va aussi devoir demander son prolongement. Le programme a été lancé en 1978. L'objectif était alors de traiter les eaux usées de 85 p. cent de la population avant 1988.

À la fin de 1990, seulement 40 p. cent des Québécois sont desservis par des installations de traitement.

Plus tôt ce mois-ci, le président de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), Pierre Lajoie, a adressé une lettre au premier ministre Robert Bourassa pour lui demander d'accélérer les travaux.

«Il est urgent que toutes les municipalités du Québec, même les plus petites, soient dotées d'ouvrages d'assainissement si on veut relever le défi de récupérer l'usage de nos cours d'eau», écrit M. Lajoie dans sa lettre.

«Le programme est de toute façon incomplet dans la mesure où tout le secteur agricole n'a jamais été touché, même s'il constitue l'une des principales sources de pollution. Et qu'adviend-il du programme d'assainissement industriel?»

M. Paradis a promis d'adopter en 1991 des règlements sur la pollution agricole et sur les attestations d'assainissement industriel. Il avait fait les mêmes promesses pour 1990.

En attendant, le ministre croit que le gouvernement québécois doit utiliser le programme d'assainissement des eaux comme mesure de relance de l'économie.

GALAXIE

Découverte d'une galaxie géante

Dans une communication publiée hier dans la revue Science, Juan Uson, du National Radio Astronomy Observatory de Socorro, au Nouveau-Mexique, Stephen Bouhn, du Haverford College, au Connecticut, et Jeffrey Kuhn, de l'Université du Michigan, précisent qu'ils ont localisé cette énorme masse au cœur d'un groupe de galaxies connu sous le nom d'Abell 2029. Elle se trouve à un milliard d'années-lumière de la Terre, soit la distance franchie par la lumière en un milliard d'années, à raison de 300 000 kilomètres à la seconde, et émet une lumière deux billions (million de millions) de fois plus intense que celle du Soleil.

À l'aide du télescope de 90 centimètres de l'Observatoire national de Kit Peak, en Arizona, les astronomes ont décelé un halo de lumière diffuse entourant un immense amas d'étoiles au centre d'Abell 2029.

La remarquable uniformité du halo a amené les hommes de science à conclure qu'il s'agissait d'une galaxie individuelle, la plus grosse jamais découverte.

«La chose que nous venons de découvrir doit exister depuis longtemps, a commenté Kuhn, car il faut énormément de temps pour qu'autant de matière et de lumière s'organisent en une masse uniforme. En étudiant les galaxies géantes de ce genre, nous espérons accroître nos connaissances sur la formation des amas d'étoiles, et partant sur l'âge de l'univers.»

GOLFE

Golfe: les Canadiens pourraient aller au front sans l'accord de l'ONU

de tous les Bulgares et que le Canada se disait prêt à étudier la possibilité d'envoyer un émissaire en Irak pour aller chercher les ressortissants canadiens qui s'y trouvent encore.

Répondant aux questions des journalistes après avoir pris la parole devant le comité parlementaire canadien des Affaires étrangères, M. Clark a repoussé la suggestion du Parti libéral d'envoyer à Bagdad un groupe de parlementaires provenant des différents partis canadiens. Mais il n'a pas écarté l'hypothèse de l'envoi d'un émissaire, tout en refusant pour le moment de «spéculer» sur cette question.

«Je suis prêt à considérer des propositions spécifiques qui peuvent avoir pour résultat la libération des Canadiens qui veulent quitter l'Irak et le Koweït si un tel geste par le Canada n'est pas en mesure d'être interprété comme un affaiblissement de notre détermination de voir l'Irak quitter le Koweït», a-t-il dit.

Devant le comité parlementaire, M. Clark a indiqué que 97 p. cent des Canadiens — qu'Ottawa a toujours refusé de qualifier d'otages contrairement à de nombreux pays occidentaux — avaient pu quitter l'Irak et le Koweït. Parmi les 3 p. cent qui restent, a-t-il précisé, certains veulent partir et d'autres, possédant souvent la double nationalité, désirent rester.

De son côté, le ministre canadien de la Défense, M. Bill McKnight a reconnu que le nombre de militaires canadiens dans le Golfe s'était accru et s'élèvera bientôt à 1700.

Une centaine de soldats d'un régiment d'infanterie basé en Allemagne ont été envoyés dans la région comme «personnel de sécurité» pour les troupes déjà en place. Une centaine d'autres, dont des officiers et des spécialistes des communications partiront également pour travailler au quartier général canadien qui sera établi à Bahrein.

Le Canada avait d'abord envoyé 937 marins et pilotes d'hélicoptères à bord de trois navires (deux destroyers et un navire de soutien) puis 450 militaires de l'armée de l'air nécessaires à l'utilisation de 18 chasseurs CF-18 assurant la couverture aérienne des bateaux.

Côté français, les préparatifs se sont poursuivis hier à Bagdad et à Paris pour le rapatriement, peut-être demain, des otages français retenus depuis deux mois et demi au Koweït et en Irak.

Le retour en France des quelque 300 otages français, dont Bagdad a décidé mardi la libération sans conditions, devrait se faire «dans les 48 heures», probablement à bord d'un avion irakien, a indiqué le ministre des Affaires étrangères Roland Dumas devant la commission des Affaires étrangères et de la Défense du sénat.

Par ailleurs, Saddam Hussein a décidé la libération des 690 otages bulgares retenus en Irak, indique un communiqué irako-bulgar publié hier soir à Bagdad, à l'issue de la visite dans la capitale irakienne du vice-président bulgare, M. Atanas Semerdjiev.

Sur le plan militaire, tout en affirmant hier leur volonté de lais-

ser le temps au blocus contre l'Irak de faire son œuvre, les États-Unis ont fermement l'intention de poursuivre le renforcement de leurs troupes dans le Golfe.

Le secrétaire américain à la défense Dick Cheney a estimé hier en effet que Saddam Hussein ne montrait pas l'intention de se retirer du Koweït, ajoutant que les États-Unis allaient poursuivre le renforcement de leurs troupes dans la région du Golfe.

À propos de l'envoi de troupes et de matériel dans la région, le secrétaire à la Défense a déclaré: «Nous n'en sommes pas encore au point où nous voulons cesser d'envoyer des forces supplémentaires.»

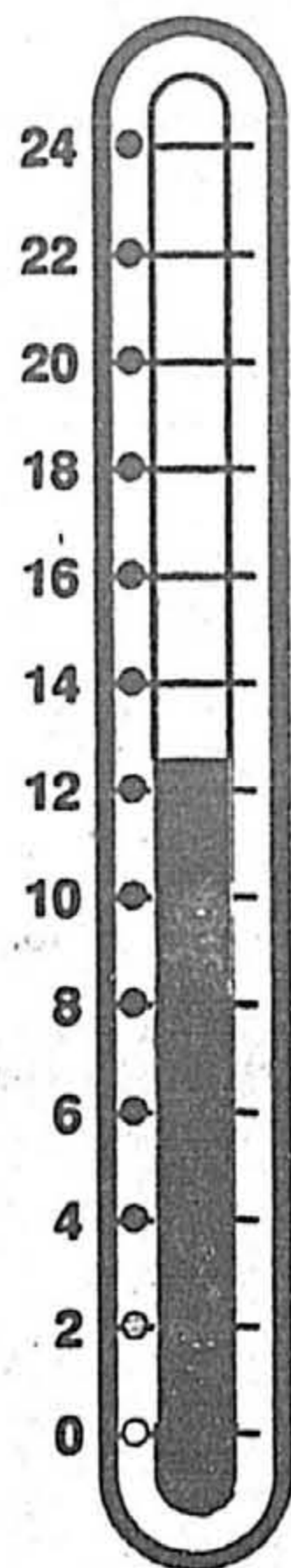
À l'ONU, les États-Unis ont entamé hier de nouvelles consultations avec différents membres du Conseil de sécurité sur un projet de résolution à propos de la crise du Golfe, a-t-on appris de sources diplomatiques.

Nos excuses

Dans l'édition d'hier, des problèmes au montage auront forcé les lecteurs à des acrobaties visuelles pour arriver à lire, en page A 2, les suites de deux articles de la Une. La Presse s'excuse de ces inconvénients ainsi créés à ses lecteurs.

Campagne Centraide 1990

Objectif: 24 millions \$



12 501 286 \$

Ligne Tel-Don 1-800-267-5555



Où donner de son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3151 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
• à Montréal: hôpital Notre-Dame, hall d'entrée, pavillon Lachapelle, 1560 est, rue Sherbrooke, de 9 h 30 à 16 h 30;
• à Lachute: organisée par le Club Optimiste de la pastorale de la polyvalente, polyvalente Lavigne, 452, avenue Argenteuil, de 13 h 30 à 20 h;
• à LeGardeur: Century 21 Excellence, avec la collaboration de la Banque Royale, école Louis-Joseph Huot, 375, boul. Lacombe, de 14 h 30 à 20 h 30;
• à Sainte-Julie: organisée par les Chevaliers de Colomb en collaboration avec les Filles d'Isabelle, Centre communautaire des Chevaliers de Colomb, 550, boul. Saint-Joseph, de 14 h 30 à 20 h 30.

Adolescent heurté à mort par une voiture de police

Un adolescent de 14 ans est mort, renversé par une voiture de police qui répondait à un appel d'urgence, rue Sherbrooke, en face du Collège Loyola qu'il fréquentait, hier vers 15 h 40, dans l'ouest de Montréal.

L'étudiant traversait la rue, en face du 7146 ouest, rue Sherbrooke, quand le véhicule de police, qui circulait en direction ouest, l'a heurté.

Le jeune homme, grièvement

blessé, devait décéder à l'hôpital Saint-Luc peu de temps après son admission à l'urgence.

Les deux policiers du poste 15 de la police de la CUM souffrent d'un choc nerveux. Ils ont été hospitalisés à l'Hôpital général de Montréal.

Au moment de l'accident, les deux hommes allaient au domicile d'un homme violent qui venait de leur être signalé.

La Quotidienne à trois chiffres 167 Tirage d'hier à quatre chiffres 4387

Table with subscription rates and contact information for La Presse.

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



43-5-01

VENDREDI 26 OCTOBRE 1990

Advertisement for Académie Laurentienne, featuring a concept of education and a test of admission on November 10, 1990.



Andrée Ruffo PHOTOTHÈQUE La Presse

Nouvelle réprimande à l'endroit du juge Ruffo

LISA BINSSE

Le juge en chef de la Cour du Québec affirme que le juge Andrée Ruffo, de la Chambre de la jeunesse, ne s'est « pas amendée » depuis la réprimande que le Conseil de la magistrature lui a infligée.

Dans une plainte de 35 pages adressée au Conseil le 5 octobre et divulguée hier, le juge Albert Gobeil note que « ce manque de dignité » face à une « sentence très sévère », le refus de s'y « soumettre avec déférence, avec sage discrétion et avec la dignité que commandent telles circonstances », constitue un grave manquement au code de déontologie.

La plainte du juge Gobeil contre le juge Ruffo comporte trois volets: son comportement depuis la réprimande du Conseil, ses interventions publiques avant et après la lettre que le juge Gobeil lui avait envoyée en mars 1989 (et dans laquelle il lui rappelait ses devoirs de réserve en tant que juge) et l'intervention de Mme Ruffo dans une cause confiée à Sherbrooke au juge Michel Durand, de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec.

Selon le juge Gobeil, le juge Ruffo a enfreint par son comportement le code de déontologie et s'est placée dans une situation impropre à l'exercice de ses fonctions.

Par ailleurs, Me Michel Robert, qui défend Mme Ruffo, conteste la compétence, l'indépendance et l'impartialité du Conseil dans l'audition de la nouvelle plainte portée contre sa cliente.

Il a suggéré lors d'une séance publique du Conseil, lequel tente de déterminer si Mme Ruffo doit être suspendue pendant l'enquête, que le Conseil ne peut entendre cette plainte précisément parce qu'elle émane du juge Gobeil, qui est président dudit Conseil.

Me Robert estime que ceci constituerait un « préjugé institutionnel » et la plainte est subsequmment irrecevable.

Le Conseil doit entendre publiquement mardi les arguments de Me Robert sur l'irrecevabilité de la plainte. Mais le juge Yvon Mercier, qui présidait la séance du Conseil, a clairement indiqué hier que le Conseil est habilité à recevoir la plainte, enquêter et suspendre entre-temps le juge Ruffo. Par contre, le Conseil n'envisage pas de suspendre le juge Ruffo sans l'entendre au préalable.

Me Robert songe à demander à la Cour supérieure de casser la décision du Conseil, qui a décidé d'aller de l'avant avec cette plainte.

En septembre, après la recommandation du comité d'enquête, le Conseil ne retenait que quatre des dix plaintes pour manquements à la déontologie contre le juge, prononçant une réprimande à son endroit.

Le juge Ruffo, âgée de 47 ans, avait réagi à la décision du comité en se disant prête à reprendre son travail sans modifier le moindre de ses habitudes professionnelles. Elle exprimait aussi l'espoir d'obtenir gain de cause en Cour d'appel, où elle conteste la juridiction et la compétence du Conseil.

Dans sa plainte, le juge Gobeil reproche au juge Ruffo ses déclarations publiques depuis la réprimande, déclarations dont se dégage « nettement une volonté de contestation et de négation de la recommandation puis de la sanction de réprimande ».

Le troisième volet de la plainte porte sur l'intervention de Mme Ruffo dans une cause devant la Chambre de la jeunesse à Sherbrooke. Un homme, dont il faut taire l'identité pour protéger celle de l'enfant impliqué, a rencontré Mme Ruffo à l'issue d'une de ses conférences à l'automne 1989. Il lui a fait part de difficultés personnelles devant le tribunal, à quoi le juge aurait répondu en suggérant l'existence d'irrégularités et en lui conseillant de prendre un avocat.

Le juge Gobeil note qu'à ce moment, Mme Ruffo savait qu'il s'agissait d'une cause pendante. « Cette intervention dans une cause pendante est inconcevable et constitue, s'il en a été ainsi, un manquement grave à l'éthique et au code de déontologie. »

Deux ouvriers font une chute fatale

Le bras de la nacelle dans laquelle ils prenaient place a été heurté par un camion

PATRICK GRANDJEAN

Deux travailleurs de la construction ont fait une chute mortelle de plus de 30 mètres, hier vers 16 h 30, lorsqu'un camion a accidentellement heurté le mât de leur nacelle, à l'échangeur Saint-Pierre, à la limite de Lachine.

Ce sont les neuvième et dixième ouvriers à périr dans un accident de travail depuis un peu plus d'un mois au Québec.

Les deux employés qui étaient dans leur cage, au sommet d'une grue mobile, travaillaient à la mise en place de fixations sur le parapet d'une voie d'accès surélevée de l'échangeur. La remorque du camion qui circulait sur une autre voie aérienne, juste en dessous d'eux, a heurté le bras télescopique de la grue.

Percuté par le coin supérieur de la remorque, le mât a plié net, projetant violemment les deux travailleurs hors de la cage. Ils ont fait une chute d'au moins 30 mètres et sont morts sur le coup. La corde de leur ceinture de sécurité a cassé sous la violence du choc.

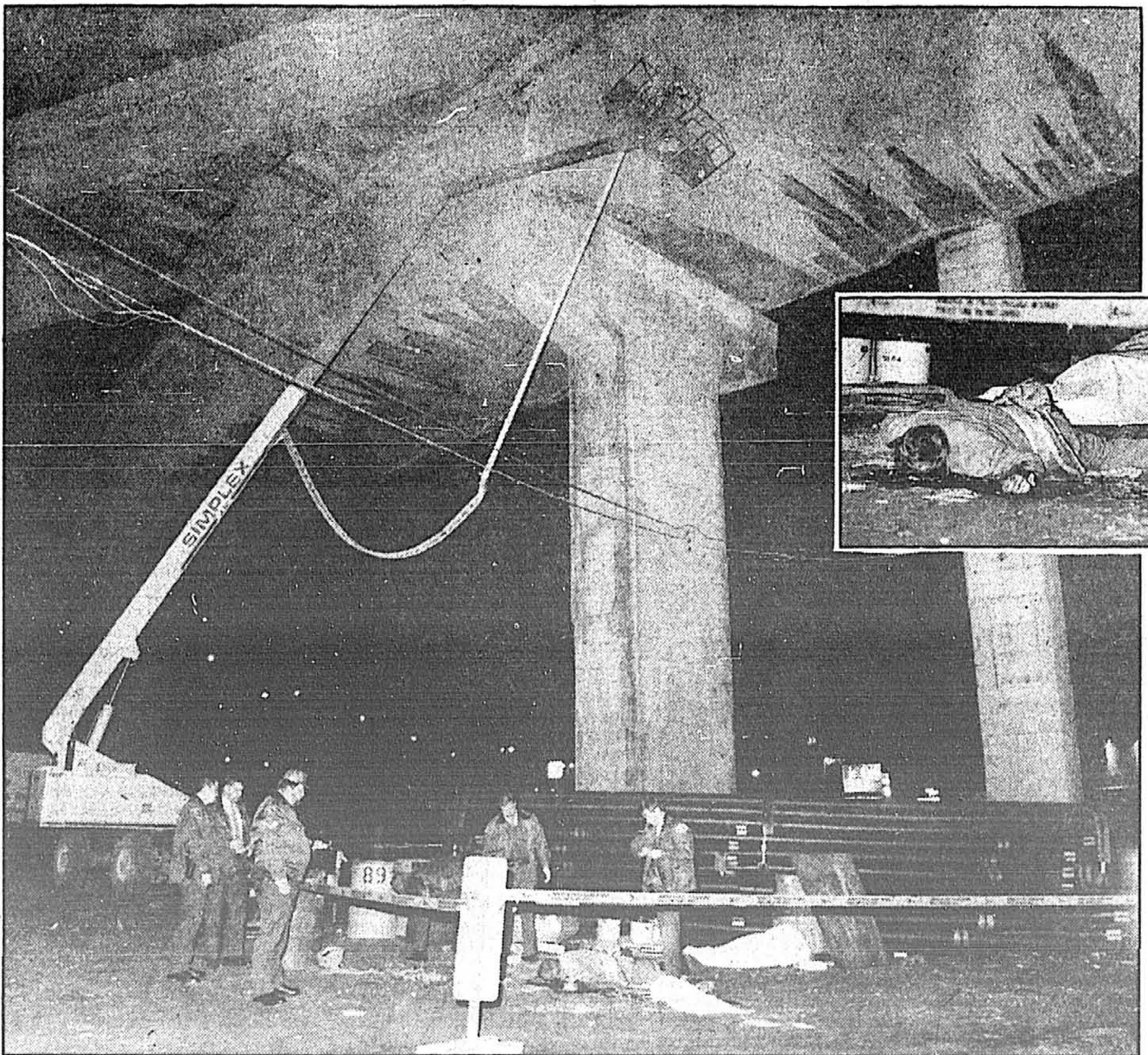
L'inclinaison du bras de la grue permettait aux voitures de passer, mais pas au camion-remorque, selon les premières informations reçues. La grue était dans un terrain vague situé au bout de la rue Notre-Dame, dans l'ouest, entre la rue Saint-Jacques et le boulevard Gauron, à la limite de Saint-Pierre.

Le chauffeur du camion de la société Star Truck, un résident de Saint-Laurent âgé de 30 ans, s'est arrêté aussitôt après avoir entendu le bruit de la collision. Il venait de l'autoroute 20 ouest et se dirigeait vers la route 138 et le pont Mercier.

Il a déclaré qu'il n'avait pas vu les deux travailleurs qui étaient au-dessus de lui, ni le bras de la grue. La cabine du camion passait, mais pas la remorque, qui porte encore la marque de l'impact, orangée.

L'homme a dû être hospitalisé, en état de choc.

Les deux victimes, Claude Jacques, 47 ans, et Jean-Marie Dugal, 34 ans, sont tombées à proximité



Sur la voie supérieure de l'échangeur (photo ci-haut), le camion qui a heurté la nacelle où prenaient place les deux travailleurs (en mortaise).

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

des tuyaux du système de récupération des eaux de pluie qu'ils devaient poser. Selon Transports Québec, les travaux de réfection de l'échangeur Saint-Pierre, débutés cet été, doivent prendre fin dans une semaine.

« J'aurais pu me trouver dans

cette cage à leur place », a déclaré, bouleversé, M. Réjean Leblanc, de la société Profusion, un des collègues et amis des deux défunts.

La CSST a ouvert une enquête sur cet accident de travail.

M. Christian Thomassin, repré-

sentant syndical de Construction-FTQ, a déploré ces nouvelles victimes. Selon la FTQ, le nombre d'ouvriers qui meurent sur les chantiers de construction augmente: 213 personnes sont mortes ainsi en 1987, 206 en 1988 et 250 seraient mortes en 1989.

À Sorel, deux ouvriers ont trouvé la mort en tombant d'un échafaudage, d'un hauteur de 16 mètres, alors qu'ils travaillaient à la réfection de l'ancien théâtre de la ville. Deux autres avaient été blessés et souffrent de fractures multiples.

Gros lot record au Lotto 6/49 de demain: 19 millions

GEORGES LAMON

C'est reparti! La fièvre du Lotto 6/49 a repris de plus belle. Surtout que samedi le 706e tirage du Lotto 6/49 atteindra un record jamais égalé depuis ses huit ans d'existence: 19 millions de dollars.

Hier matin, les 4700 points de vente de Loto-Québec avaient vendu pour deux millions de dollars (le triple en Ontario). Ce qui, selon Jean-Pierre Roy, directeur du service des Communications de Loto-Québec, représente « plus du double des ventes habituelles pour un jeudi ».

Rappelons que la part du Québec sur le total de ces ventes pour le Lotto 6/49 s'élève à 30 p. cent; celles de l'Ontario à environ 35 p. cent.

On ne peut pas dire qu'il y avait vraiment foule hier aux centres de validation de Loto-Québec. Ainsi, hier midi, au complexe Desjardins, lieu très achalandé, c'était la queue habituelle des jours ordinaires. A peine une vingtaine de personnes attendaient d'être servies par les deux préposées bien occupées. Mais la file d'attente se renouvelait à un rythme continu.

Bien sûr, tout le monde espère gagner et se lancer dans toutes sortes de folies auxquelles on rêve. Mais la plupart des acheteurs de billets admettaient que 19 millions, c'était beaucoup trop. « On n'aura jamais le temps de dépenser tout ça, lançait un homme d'âge mûr, en riant. Faudra en laisser au gouvernement. » Il aurait mieux valu scinder ce lot en plusieurs parts, dit-il.

Il n'en demeure pas moins que certains parieurs ont leurs petites idées sur la manière dont ils profiteront de leur gain, si, bien sûr, la chance leur fait signe. On peut bien rêver! N'oublions pas que les chances de gagner le gros lot demeurent toujours d'une sur 14 millions.

Cet employé à la résidence Saint-Georges pour personnes âgées de l'hôpital Saint-Luc,

qui se pressait dans la file pour acheter ses billets, admettait que pour cette manne il avait augmenté ses mises de fonds: 30\$ au lieu des 10\$ par semaine habituels. Déjà il a empoché un lot de 1100\$ et un de 3000\$. Déjà il avait une vision bien particulière de l'usage de cette fortune qui lui tomberait du ciel.

« Au départ, je fais deux dons à Vision-Monde, un organisme charitable: un de 500 000\$ à l'étranger et un autre de 500 000\$ ici au pays. Après, je vais faire appel à un spécialiste de la planification financière. Et peut-être, ajoute-t-il, le sourire aux lèvres, que j'achèterai la résidence Saint-Georges pour en devenir le directeur... »

Pour cette petite femme d'un certain âge qui, comme toujours se fie à la mise-éclair pour choisir des numéros chanceux (40 p. cent des parieurs le font), ne cachait pas qu'elle attend cette somme depuis nombre d'années. « Si je gagne, je vais enfin pouvoir me reposer sans toujours tirer le diable par la queue, disait-elle. Moi, c'est à la Caisse populaire que j'ai le plus confiance. Si je gagne, je vais placer mon argent là. »

Un autre, plus enthousiaste, entendait bien « s'arranger tout seul » puisqu'il ne faisait guère confiance à ces gens qui ne pensaient qu'à « en retirer un profit immédiat ».

« Je n'ai pas besoin de ces gens-là pour savoir ce que je pourrais faire de mon argent, disait-il. Si ça m'arrivait, la première chose que je ferai c'est évidemment d'aller chercher mon lot, le laisser dormir un petit bout de temps, pas trop longtemps, puis je verrai. »

Un des collègues de La Presse, lui, a eu cette première réaction subite: « Mon job vient de sauter. » Puis, après un moment de réflexion, il ajoute: « Je prends des vacances, je me fais construire une maison à mon goût et d'entretien facile avec piscine intérieure et je m'ouvre un petit commerce. »

D'ailleurs, pour répondre à toutes les questions des gagnants, Loto-Québec a publié le « parfait guide du millionnaire » dans lequel

les gagnants pourront puiser certains conseils pertinents à leur changement de situation économique et... sociale. On y parle des institutions financières, des spécialistes du droit et de la planification financière auxquels les grands gagnants peuvent faire appel. Un sondage que renouvelle continuellement Loto-Québec auprès des gagnants, révèle d'ailleurs que 83 p. cent d'entre eux conservent leur emploi même après avoir gagné des centaines de milliers de dollars. De plus, 92 p. cent d'entre eux demeurent dans le même quartier et presque autant (90 p. cent) font des dépôts bancaires.

« Jamais nous ne conseillons le nom d'un spécialiste en particulier, précise Jean-Pierre Roy, directeur du Service des communications de Loto-Québec. On laisse vraiment aux gens le libre exercice de leurs biens. Il reste qu'en général, les gagnants sont très calmes, très sages et très prudents dans leur choix. D'ailleurs, dès qu'ils apprennent qu'ils ont gagné, ils ont déjà pris des arrangements en venant chercher leur lot. C'est une tendance qui se manifeste de plus en plus. »

Par ailleurs, un pasteur anglican crie au scandale et accuse le gouvernement d'inciter les gens à s'adonner aux jeux de hasard et à risquer plus d'argent qu'ils ne peuvent se permettre.

« Nous sommes incapables de nourrir, les gens, nous ne pouvons pas leur assurer de logements décentes, mais nous leur offrons la chance de remporter 19 millions \$ », s'indignait jeudi le révérend John Hartley. « Les chances de remporter le gros lot sont aussi grandes que celles de sortir dans la rue et d'être frappé deux fois de suite par la foudre », a-t-il enchaîné.

L'Eglise unie réclame une étude sur les effets sociaux des jeux de hasard légaux, a-t-il ajouté.

Le plus important lot précédent, au montant de 15,5 millions \$, a été tiré en avril 1989 et partagé entre quatre gagnants.

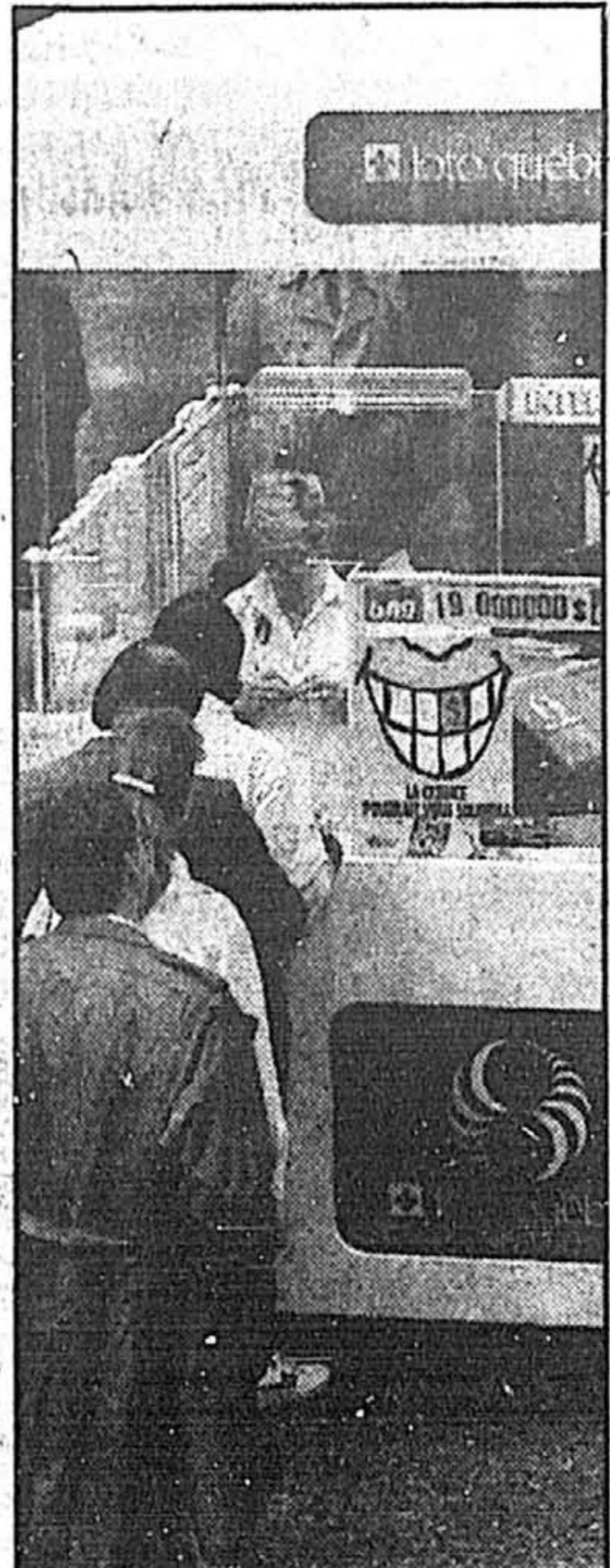


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Même si le gros lot du Lotto 6/49 est de 19 millions de dollars, samedi, on ne se pressait pas au centre de validation du complexe Desjardins.

La STCUM cherche une solution à la mendicité dans le métro

La société proposera son compromis d'ici lundi

FLORIAN BERNARD

La crise causée par l'autorisation de mendier dans le métro est sérieuse et préoccupante, au plus haut point, les dirigeants de la STCUM. Toute la journée, hier, les avocats de l'entreprise se sont réunis afin d'élaborer un élément de solution qui sera divulgué d'ici lundi.

Un porte-parole de la STCUM a déclaré à La Presse que cette solution devrait permettre d'assurer, d'une part, la sécurité des usagers et, d'autre part, les droits dont jouissent ceux qui mendient. Il a expliqué que la question est très complexe car la STCUM n'a pas le pouvoir, selon la charte des droits et libertés, d'interdire la mendicité. Elle a l'obligation, par ailleurs, de ne pas tolérer le flânage et le harcèlement.

L'agression au couteau dont a été victime, hier, un jeune professeur de mathématiques de Villamaria — qui accompagnait ses élèves —, a davantage aggravé la situation et fourni des arguments à ceux qui affirment que la tolérance accordée à la mendicité va accroître les agressions et la violence.

Cette agression a été commise en plein jour, à la vue de tout le monde, par deux jeunes à qui une étudiante venait de refuser une aumône de 50 cents.

Le président de la Fraternité des constables du métro, M. Jean-Guy Sabourin, a vigoureusement dénoncé, lors d'une entrevue à La Presse, la décision de la STCUM d'autoriser la mendicité dans le métro. Selon lui, les constables devront, désormais, de façon arbitraire, décider de ce qui doit être considéré comme mendicité,

flânage, harcèlement, sollicitation à des fins de prostitution, etc.

« Déjà, a dit M. Sabourin, des Skinheads se disent mendiants et invoquent la charte des droits et libertés lorsqu'on tente de les arrêter à la suite d'intimidation contre des usagers. Nous avions déjà très peu d'outils pour lutter contre la violence dans le métro. La STCUM vient tout simplement de nous couper les bras. »

Selon M. Sabourin, il ne fait aucun doute que la prolifération des mendiants de tous âges et de toutes conditions va augmenter la criminalité dans le métro. Il ajoute que les autorités doivent réagir rapidement, sinon le métro pourrait bien se dégrader et devenir semblable à ceux de quelques villes américaines où le problème des agressions a échappé à tout contrôle.

La STCUM réintégrera ses deux employés d'entretien

Le Syndicat du transport de Montréal (services d'entretien) et la Société des transports de la Communauté urbaine, ont accepté, hier, les recommandations du médiateur-arbitre dans l'affaire du congédiement de deux employés syndiqués qui fut ordonné pendant les difficiles négociations patronales-syndicales de février dernier.

Cette affaire avait profondément divisé les parties et constituait un obstacle à la signature d'un nouveau contrat collectif. Ce contrat, on le sait, a été signé le week-end dernier. Les deux employés avaient été congédiés pour cause de menaces et d'intimidation aux abords des garages de la Société.

À la suite de séances d'arbitrage accéléré, le médiateur Denis Tremblay a recommandé à la Société des transports de réintégrer ces deux em-

ployés dans leurs fonctions. Il a par contre suggéré aux parties d'imposer des suspensions: une de dix mois; l'autre de onze mois.

Le président de la Société des transports, M. Robert Péroault, s'est dit hier « très satisfait » de la manière dont cette dernière reprise des négociations s'est terminée. Il a dit que la Société pourra dorénavant concentrer ses énergies sur la relance du transport en commun au sein de la CUM.

Les porte-parole syndicaux ont pour leur part signalé que les actes reprochés à leurs collègues ne sont pas de nature criminelle et ils ont dit approuver les recommandations de l'arbitre. C'est à l'unanimité que les 80 délégués ont accepté la proposition et tout indique que l'accord sera approuvé lors de la prochaine assemblée générale des syndiqués qui se tiendra dimanche.

Le Regroupement scolaire confessionnel et le MÉMO entament leur campagne électorale

MARIE-FRANCE LÉGER

Le coup d'envoi officiel de la campagne électorale scolaire a été donné hier par les deux partis qui se feront la lutte dans les 21 circonscriptions du territoire de la CECM le 18 novembre. Le Regroupement scolaire confessionnel (RSC) de Michel Pallascio présente une équipe expérimentée mais pas forcément de la toute première jeunesse. Tous les candidats étaient présents hier sauf celui du quartier Parc Extension qui n'était pas encore choisi.

Parmi eux, neuf candidats briguent les suffrages pour la première fois. Le RSC compte neuf candidatures féminines, un anglophone, M. James Hannan dans le quartier Westmount-Notre-Dame-de-Grâce et deux candidats d'origine italienne, MM. Mario Pastificio et John de Luca, deux nouveaux venus. Près de la moitié des candidats ont des enfants d'âge scolaire.

Pour sa part, le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) présidé par Kenneth George a recruté des candidats bien représentatifs de la diversité montréalaise et dont la moyenne d'âge est de 36 ans. Le MEMO présente sept femmes et le plus jeune candidat, Joseph Magri, d'origine italienne, n'a pas encore 22 ans. Seize des 21 candidats ont des enfants d'âge scolaire.



Michel Pallascio



Kenneth George

On y compte également une candidate d'origine haïtienne, Mme Jasmine Polifort, une d'origine portugaise dans le quartier dénommé par M. Pallascio, Mme Clara Pires, une autre d'origine grecque dans le quartier Parc Extension, Mme Nadia Kanavaros (le district dans lequel se présente également Mme Louise Laurin comme candidate indépendante) et un candidat d'origine espagnole, M. Roger Dominguez. Dans le quartier 14, M. Kenneth George affrontera Mme Jeannette Milot qui n'en est pas à ses premières armes.

Le Regroupement scolaire confessionnel aborde son programme sous l'angle du maintien des «structures scolaires québécoises afin d'assurer l'existence et le développement d'une école catholi-

aux services d'enseignement relié de qualité, bien française et dynamique afin de faciliter l'intégration des nouveaux Québécois». L'équipe de Michel Pallascio ne peut concevoir aucun enseignement religieux sans le maintien des structures confessionnelles.

Le RSC mise sur ses réalisations des trois dernières années: la politique du français, l'accueil des immigrants (30 000 des 90 000 élèves à la CECM), l'implantation de services de garde et l'aide alimentaire. Le RSC propose principalement d'accroître les efforts sur la qualité de l'enseignement et d'améliorer la connaissance du français écrit et parlé.

De son côté, le MEMO croit davantage à la pertinence des structures scolaires linguistiques et

glieux ou de pastorale dispensés selon le désir des parents. Deux défis majeurs préoccupent sa formation pour les années à venir. Le MEMO estime que l'école doit entretenir des liens étroits avec les organismes communautaires et il veut promouvoir la démocratisation des institutions scolaires. «Nous voulons que les groupes participent à la vie scolaire et nous voulons également que les enjeux scolaires soient enfin débattus. Il faut démocratiser le débat», a expliqué M. Kenneth George.

M. Pallascio se défend de donner une allure partisane à la campagne scolaire. Le parti qu'il préside ne développe pas de stratégie électorale particulière si ce n'est de regrouper les commissaires dans une action commune. Pourtant, il lui arrive de décocher quelques flèches à ses adversaires qui ne font, selon lui, que critiquer sans apporter aucun élément concret au Conseil des commissaires.

«Faux», a répliqué M. George. Nous avons bonifié plusieurs propositions à la table des commissaires. Notamment sur la violence dans les écoles et sur la formation des adultes. Outre l'enseignement du français qui demeure la priorité majeure, le MEMO veut s'atteler à trois autres problèmes de taille: l'amélioration des relations interculturelles, l'action auprès des élèves défavorisés pour neutraliser le décrochage scolaire (qui touche 46 p. cent des garçons et 32 p. cent des filles avant la fin du secondaire) et la formation des adultes. «Des élections scolaires ne se gagnent pas avec des prières», a laissé tomber M. George.

Un tract diffamatoire sème la pagaille dans le district de Maisonneuve

PATRICK GRANDJEAN

Le service de police de la CUM a ouvert une enquête, hier après-midi, pour tenter d'identifier les auteurs d'un tract diffamatoire et anonyme distribué dans le district de Maisonneuve qui crée de nouveaux remous dans l'actuelle campagne électorale municipale.

Victimes de cette campagne de salissage décriée par la plupart de leurs adversaires, la conseillère municipale sortante et candidate Ginette L'Heureux, du RCM, ainsi que l'abbé Yves Poulin, directeur général du Centre culturel et sportif de l'Est, commissaire scolaire et candidat aux prochaines élections scolaires pour le MEMO, ont porté plainte contre X pour libelle diffamatoire au sens du code criminel, a indiqué Me Alain Arsenault, l'avocat du RCM.

Dans ce tract à l'allure fausement officielle (par l'utilisation illégalement des logos de la ville de Montréal et du RCM), Mme Ginette L'Heureux, M. Poulin et le maire Doré subissent des atteintes à leur réputation, relatives à leur vie privée. Il y est notamment question de la pédophilie d'une personne dont les agissements auraient été couverts et protégés par Mme L'Heureux également accusée de malversations sur le plan municipal.

La police de la CUM a indiqué n'avoir enregistré aucune plainte en rapport à l'accusa-

tion de pédophilie mentionnée dans ce tract, illustré d'une photo, de présentation soignée.

Qualifié de «torchon», de «cochonnerie» et «d'immonde» par la plupart des candidats adversaires de Mme L'Heureux, le texte a été envoyé mardi à une quinzaine d'étus et à certains médias, dont La Presse, sous pli anonyme. En outre, Mme L'Heureux a indiqué que le tract diffamatoire aurait été distribué dans quelques boîtes aux lettres du quartier.

Tous les candidats aux prochaines élections municipales interrogés ont tenu à apporter leur soutien à Mme L'Heureux et M. Poulin et manifester leur désapprobation totale contre de tels actes qualifiés de «criminels» et «honteux».

La campagne électorale dans ce district de Montréal est particulièrement mouvementée. La conseillère Ginette L'Heureux a été la proie de critiques concernant ses dépenses de voyages. Par la suite, le candidat du parti municipal de Montréal, M. Marcel Pitre, était la cible de personnes l'accusant de promouvoir la pornographie, ce dont il s'est défendu publiquement, en écorchant au passage le maire Doré.

Après cette attaque diffamatoire, Mme L'Heureux espère que «nous (les candidats) allons enfin pouvoir parler des dossiers municipaux dans cette campagne».

Le maire de Saint-Luc mêlé à une affaire de surfacturation dans l'entreprise familiale

PIERRE BELLEMARE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

La Commission des transports du Québec a décidé de suspendre, durant tout le mois de novembre, le permis de taxi des Entreprises E. Dolbec à Saint-Luc, après avoir constaté des «irrégularités» dans l'exploitation de ce permis.

Cette décision jette ainsi un pavé dans la campagne électorale du maire sortant de Saint-Luc, Gilles Dolbec, un administrateur de l'entreprise familiale à qui on reproche d'avoir surfacturé le ministère de la Main d'oeuvre, de la Sécurité du Revenu et de la Formation professionnelle, pour le transport des prestataires d'aide sociale malades, en plus d'avoir illégalement utilisé son permis pour ce transport remboursé par l'Etat.

Les Entreprises Dolbec, prises en défaut après avoir été dénoncées par la Ligue de taxi et la

Coop de taxi de Saint-Jean-sur-Richelieu, pourront toutefois reprendre du service le 1er décembre.

Mais avant le 28 février 1991, elles auront à présenter devant la Commission une demande de renouvellement du permis, ce à quoi devraient s'objecter les deux associations de taxi, qui n'arrivent pas à comprendre les «contorsions» de la Commission dans ce dossier.

Les membres de la Ligue et de la Coop se réunissent d'ailleurs demain pour établir leur stratégie. «Il est certain qu'on ne laissera pas ça là. La Commission a révoqué des permis de taxi pour bien moins que cela», affirme Michel Dufresne, le propriétaire de taxi qui a inscrit la plainte auprès de la Commission, dont l'audience du 18 septembre a été présidée par le commissaire Jean-Claude Vézeau.

Les Entreprises Dolbec détiennent un permis de taxi pour une auto. Mais cette auto «a été immobilisée durant deux ans sur le terrain de cette firme, explique Roger Deneault, porte-parole de la Coop, pendant que des fourgonnettes étaient affectées au transport des bénéficiaires».

«Aucune de ces fourgonnettes n'a de permis de taxi. En outre, on transportait quatre ou cinq passagers à la fois et Dolbec faisait parvenir au ministère de la Main d'oeuvre des factures individuelles plutôt que collectives», poursuit M. Deneault.

Exemple: pour avoir transporté

quatre passagers dans une fourgonnette, du centre-ville de Saint-Jean au centre de désintoxication de la Source des Monts, une course de 32\$, Dolbec réclamait 128\$, soit 96\$ de plus que le montant admis.

Lors de l'audience de la Commission, le 18 septembre, Diane Nantel, attachée d'administration au ministère de la Main d'oeuvre au bureau régional, a apporté quatre caisses de factures «douteuses». Il est toutefois im-

possible d'évaluer le montant qui aurait été réclamé en trop par les Entreprises Dolbec.

Le député péquiste de Bertrand, François Beaulne, et le PQ-Saint-Jean ont été amenés à piloter le dossier des chauffeurs de taxi, parce que ceux-ci se sont cognés le nez à plusieurs portes de l'appareil gouvernemental.

Le maire Dolbec, candidat libéral défait dans Saint-Jean aux élections fédérales de 1988, y voit là une «manoeuvre politique».

RÉSULTATS Loto-Québec

Tirage du 90-10-24

GAGNANTS	LOTS
6/6	0
5/6+	13
5/6	513
4/6	27 955
3/6	540 040

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

1 9 14 20 43 48

No complémentaire: 44

Ventes totales: 33 655 293,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 19 000 000,00\$

Prochain tirage: 90-10-27

Tirage du 90-10-24

NUMÉROS	LOTS
980587	100 000 \$
80587	1 000 \$
0587	250 \$
587	50 \$
87	10 \$
7	2 \$

Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

avis Retrait d'autorisation

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a retiré le 12 octobre 1990 son autorisation au parti ALLIANCE DÉMOCRATIQUE MUNICIPALE DE MONTRÉAL / MONTREAL DEMOCRATIC MUNICIPAL ALLIANCE de la municipalité de Montréal. Monsieur Yves Musacchia agissait comme représentant officiel de ce parti.

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1-800-463-4378.

DU 17 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 1990 DERNIÈRE GRANDE VENTE AVANT LA TPS

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES LUNDI - MARDI JUSQU'À 19H00 MERCREDI - JEUDI VENDREDI JUSQU'À 21H00 SAMEDI JUSQU'À 17H00

Baldwin YAMAHA

JUSQU'À 40% DE RABAIS SUR TOUS NOS PIANOS EN MAGASIN

ARCHAMBAULT MUSIQUE

500 est, rue Ste-Catherine, Montréal (Métro Berri) 849-6201

Reducteur de vitesse

GBS GENERAL

Montréal 937-1423 Laval 688-5339 Saint-Léonard 326-4471

94-Laurier 744-3721 Lévis 678-2666 Ste-Ém 254-6666

ENCAN PUBLIC

LITS EN LAITON LE SAMEDI 27 OCTOBRE À 1 h 30 P.M. PRÉCISE (INSPECTION À PARTIR DE MIDI) au 5851, ST-HUBERT MONTRÉAL

TOUS LES LITS DE LA SALLE DE MONTRE, GARANTIS PUR LAITON, SERONT VENDUS UN PAR UN AUX PLUS HAUTS ENCHÉRISSEURS.

- À ÊTRE VENDU ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées.
- DÉPÔT DE 20% avec mise durant l'encan.
- SOLDE: COMPTANT, MASTERCARD, VISA OU CHEQUE VISÉ.

LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC. 683-0661

NE MANQUEZ PAS LE SALON DU TIMBRE ET DE LA MONNAIE DE MONTRÉAL

Vendredi 28 octobre de 10h à 21h
Samedi 27 octobre de 10h à 18h
Dimanche 28 octobre de 10h à 17h

OUVERT AU PUBLIC - ÉVALUATION - ACHAT - VENTE

SECTION DE CARTES SPORTIVES

- Plus de 75 tables de bourses
- Stand de la Société des postes
- Stand de la Fédération de Philatélie
- 3 importants encans (monnaie vendredi à 16h) (timbres vendredi à 19h30) (monnaie samedi à 13h)
- Stand de la monnaie royale du Canada

LE SALON SE TIENDRA AU 201, avenue Viger Ouest Montréal (Québec) H2Z 1X7 Canada

Palais des Congrès de Montréal
Renseignements: Serge Laramée 449-1888

Fameux Entrepôt De Vêtements Mode

Les meilleurs prix à Montréal pour des vêtements réputés ou signés pour hommes

Passer nous voir. Comparez la qualité de nos vêtements provenant des plus grands fabricants et couturiers du monde. Comparez nos prix, généralement environ la moitié de ce que vous paieriez ailleurs. Comparez notre sélection, l'une des plus grandes en vêtements pour hommes et dames. Ce n'est pas tout: vous verrez que pour des vêtements de cette qualité, nos prix sont presque impossibles à battre.

CHIESSIS HABILLÉS DE MARQUES RÉPUTÉES Comparez à 40\$ et plus à partir de **22\$**

PANTALONS HABILLÉS AVEC PLUS Tissus importés Couleurs dernier cri Toutes les tailles Comparez à 95\$ **49\$75**

MANTEAUX D'HIVER À DOUBLURE PLOUÉE D'UN RÉPUTÉ FABRICANT Plusieurs styles et couleurs. Toutes les tailles, chauds, légers. Comparez à 245\$ **99\$**

COMPLETS MODE DE COUPE IMPECCABLE Boutonnage simple ou double Superbe sélection de tissus et de teintes. Comparez à 295\$ à 445\$ **199\$ à 345\$**

Notez bien: Retouches faites sur place. UN GRAND ENTREPÔT DE VÊTEMENTS MODE POUR HOMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS AU CENTRE-VILLE Lun., Mar., Mer. 9-18 h. Jeu et Ven. 9-21, Sam. 9-17 h.

2050 Bleury 1^{er} ÉTAGE

COIN PRÉSIDENT KENNEDY.

Plus de 17% des candidats sont issus des minorités ethniques et raciales

RICHARD HÉTU

■ Ce printemps, Jean-Claude Icart a créé un précédent. Cet automne, il espère écrire une page d'histoire.

M. Icart, qui est originaire d'Haïti, a été le premier Noir à annoncer sa candidature au poste de conseiller municipal dans une élection montréalaise, le 22 mai dernier. A sa suite, cinq autres Noirs ont également décidé de briguer les suffrages, faisant du scrutin de 1990 un événement historique sur le plan de la participation de candidats issus des minorités raciales et aussi ethniques.

« Comme le RCM a été la première formation à annoncer la candidature d'un Noir, cela a peut-être été perçu comme un avantage médiatique par d'autres formations », dit M. Icart, qui porte les couleurs du parti de Jean Doré dans le district de Saint-Edouard.

Mais la saison électorale de 1990 à Montréal ne se distingue pas seulement par la présence de candidats noirs. Les partis comptent aussi des représentants issus de communautés ethniques qui n'avaient pas l'habitude de se mêler de politique municipale. Ainsi, parmi les candidats en lice, on retrouve des Montréalais d'origi-

ne portugaise, tunisienne, arménienne, libanaise et marocaine.

Plus de 40 candidats

Au total, plus de 40 candidats issus des minorités raciales et ethniques (sur 227) visent un siège au conseil municipal de Montréal. Il s'agit d'une augmentation considérable (près de 100 p. cent) par rapport au scrutin de 1986.

« C'est un progrès remarquable pour les minorités visibles quant à leur implication sur la scène politique municipale, d'une part, et pour les formations municipales quant à la nécessité d'avoir des candidats issus des groupes ethniques, d'autre part », dit Fo Niemi, directeur du Centre de recherche-action sur les relations raciales.

Et d'ajouter: « Il y a des candidatures qui sont purement symboliques, mais il y a aussi des gens qui sont vraiment réputés à cause de leur implication communautaire ». M. Niemi déplore toutefois l'absence de candidats d'origine asiatique ou latino-américaine dans la campagne électorale.

La tendance vers une plus grande participation des communautés culturelles à la vie politique de Montréal se fait également sentir chez les groupes ethniques qui ont déjà une représentation au conseil municipal, soit les Italiens, les Grecs et les Juifs. Ceux-ci ont plus de candidats que jamais dans la course.

Le compte des Partis

Le Rassemblement des citoyens de Montréal et le Parti civique de Montréal comptent tous les deux 14 candidats issus des commu-



Jean-Claude Icart

nautés raciales et ethniques, une hausse respective de deux et cinq candidats par rapport à la dernière élection, où huit sièges de plus étaient en jeu.

Le Parti municipal de Montréal et la Coalition démocratique de Montréal, qui n'existaient pas en 1986, alignent pour leur part respectivement 12 et un candidats issus des communautés culturelles.

Fait à souligner, la Coalition démocratique ne considère comme candidat issu d'un groupe ethnique que Noel Alexander, un Montréalais d'origine jamaïcaine. Les autres membres de son équipe — qu'ils soient d'origine italienne, grecque ou juive — sont con-

sidérés de la même façon que les Montréalais d'origine française ou britannique.

« D'autres partis se targuent d'avoir des candidats grecs ou italiens, mais on ne joue pas ce jeu-là », dit François Brisebois, un des coordonnateurs de la campagne de la Coalition démocratique.

M. Alexander, le président de l'Association jamaïcaine de Montréal, se présente dans le district de Victoria, dans Côte-des-Neiges, où il essaiera de détrôner Saulie Zadjel, du RCM, aux côtés de deux autres Noirs.

De nouvelles préoccupations

Selon M. Icart, le candidat du RCM dans Saint-Edouard, il ne faut pas se surprendre si des citoyens de la « nouvelle immigration » (de 1960 à aujourd'hui) se montrent soudainement plus intéressés à la vie politique de Montréal.

« Au départ, la nouvelle immigration a été aux prises avec des problèmes de régularisation de statut, qui concernaient les papiers provincial et fédéral », dit M. Icart, le directeur du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, qui fait notamment la lutte à Pierre Goyer, conseiller sortant et co-fondateur de la Coalition démocratique.

« Mais de plus en plus, cette nouvelle immigration fait face à des problèmes d'adaptation. On parle de problèmes de logement, de loisirs pour les jeunes, ainsi de suite. Tout ça relève davantage de l'administration municipale. Si on veut parler d'une insertion harmonieuse, c'est là que ça doit se passer. »

Emprunts du RCM: Jean Doré nie que son parti ait violé la loi

MARIANE FAVREAU

■ Le maire Jean Doré qualifie de « tempête dans un verre d'eau » les allégations voulant que le RCM ait dérogé à la loi en ce qui concerne ses emprunts pour se financer. De son côté, le RCM réfute point par point les prétendus accros à la loi. « Le RCM a réclamé pendant plusieurs années une loi sur le financement des partis politiques municipaux; il s'y est toujours conformé et entend bien poursuivre dans cette voie à l'avenir. »

Il réagissait ainsi à un article de The Gazette l'accusant de violer la loi dans la gestion d'emprunts de plus de 340 000 \$ échelonnés depuis 1978: des prêts auraient disparu des comptes, n'auraient pas porté d'intérêt, ou auraient été transformés en dons au parti sans être inscrits.

Ce que nie formellement le RCM, prouvé à l'appui. Fin 1989, dernière année pour lequel les rapports financiers des partis sont disponibles, le RCM n'avait plus que 14 400 \$ de prêts à rembourser et 11 600 \$ d'intérêts à verser. « Ce qui est loin des 340 000 \$ dont parle The Gazette », dit le RCM.

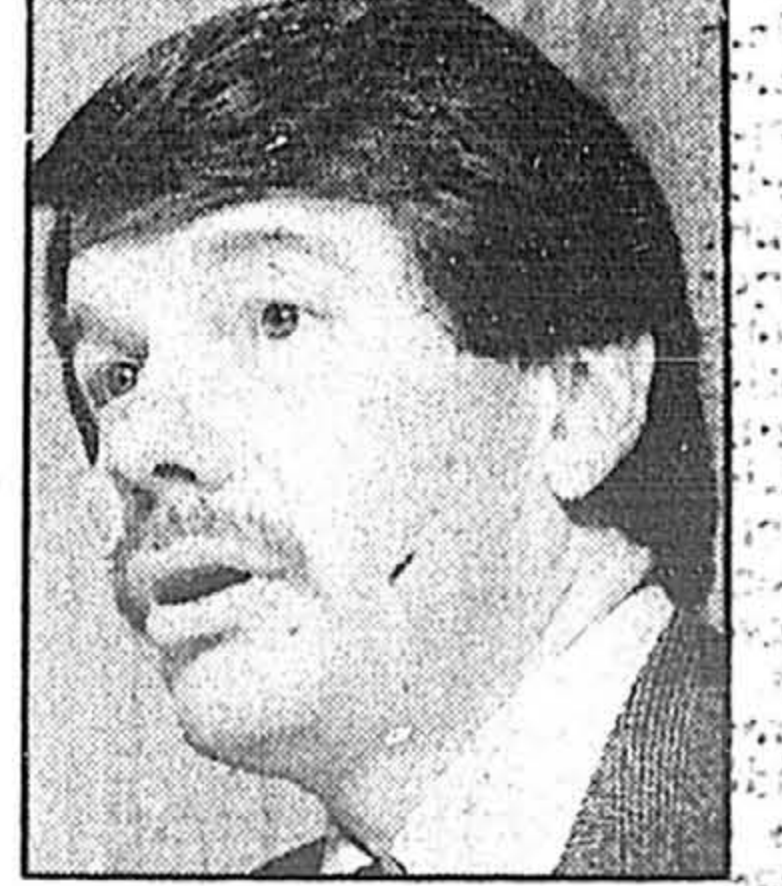
Selon le coordonnateur du parti, Jacques Aubry, « la loi permet aux partis politiques municipaux d'emprunter. C'est une pratique courante d'emprunter 50 p. cent du montant des dépenses électorales qui sont remboursées par la ville à condition d'avoir obtenu 20 p. cent du vote », rappelle-t-il.

« De plus, avant 1988, la loi n'obligeait pas à verser un intérêt annuel sur ces prêts. Depuis 1988, ces intérêts sont comptabilisés au rapport financier du parti comme passif à court terme, à l'item crédettes et charges », indique-t-il. Neuf prêts prétendument effacés se retrouvent au rapport annuel 1989. Celui de Jean Doré, 12000 \$ en 1986 (en plus d'un ancien prêt de 8000 \$), ne figure pas dans la liste de 1987. Il s'agit d'une omission involontaire du vérificateur, admet le RCM. Le maire parle plutôt d'un endossement que d'un prêt. Mais le RCM assure avoir remboursé 21 359 \$ à M. Doré en 1987, couvrant capital et intérêts. Il en est ainsi, prouvé à l'appui, de prêteurs disant n'avoir pas touché d'intérêts. Il reste un cas à éclaircir.

Les années d'élections, les

partis empruntent pour leur campagne. En 1986, candidats et sympathisants RCM ont ainsi prêté chacun quelques milliers de dollars. Un ancien prêt de Phyllis Lambert, au montant de 10 500 \$, figure toujours sur la liste depuis 1982.

Au rapport de 1987, la plupart de ces prêts ont été remboursés et l'intérêt versé. Ainsi, des 189 078 \$ que le RCM devait fin 1986, le RCM avait, fin 1987, remis 160 564 \$ à ses



prêteurs et payé 20 092 \$ d'intérêts. Il ne lui reste alors que 16 514 \$ à rembourser. Il manque cependant 12 000 \$ au solde débiteur, l'emprunt remboursé mais non inscrit, à Jean Doré.

Fin 1989, il ne reste que trois prêteurs, dont Mme Lambert à qui le RCM doit 18 060 \$, intérêts compris, et avec qui le parti veut prendre des arrangements. Les intérêts comptabilisés au passif du parti ne lui ont pas été versés.

Selon M. Aubry, le RCM a voulu liquider toutes ses dettes et cherché à joindre les prêteurs. « On leur offrait soit de transformer l'intérêt en don au parti, soit de le toucher avec le capital. » Les dons sont inscrits comme tels et vérifiables. Le bureau du président des élections au Québec doit examiner la situation.

Bien que mal fondée selon le RCM, cette histoire d'emprunts arrivant après le scandale des travailleurs d'élection payés par la ville, apporte de l'eau au moulin de l'opposition. Alain André, du Parti municipal, assure que « cette administration trompe la population et que le maire sortant a perdu la carte ». Nicole Gagnon-Larocque, du Parti civique, dit que « le RCM abuse de la confiance des Montréalais ». Elle entend intenter des procédures de disqualification contre Jean Doré au lendemain des élections.

Montréal-Nord, championne des taxes les plus basses, clame le maire Ryan

FLORIAN BERNARD

■ Au pouvoir depuis plus d'un quart de siècle, le maire Yves Ryan, de Montréal-Nord, sollicite un renouvellement de mandat. Contre ses adversaires, il utilise un argument massue: « Mon administration est la championne des taxes les plus basses de toutes les villes du territoire et d'une bonne partie du Québec. »

Chiffres à l'appui, M. Ryan soutient que les taxes foncières de Montréal-Nord sont 15 p. cent plus basses qu'à Laval, 18 p. cent moins élevées qu'à Saint-Léonard et de 35 p. cent inférieures à celles de Montréal.

Il ajoute que la dette globale de Montréal-Nord est la moins élevée parmi toutes les villes de la CUM et qu'elle n'atteint même pas 25 p. cent de celle de toutes les villes de plus de 50 000 âmes du Québec. Du même souffle, M. Ryan soutient que, de toutes les villes de 36 000 âmes et plus du Québec, Montréal-Nord est celle où il en coûte le moins, par capita, pour l'administration de l'ensemble des services municipaux.

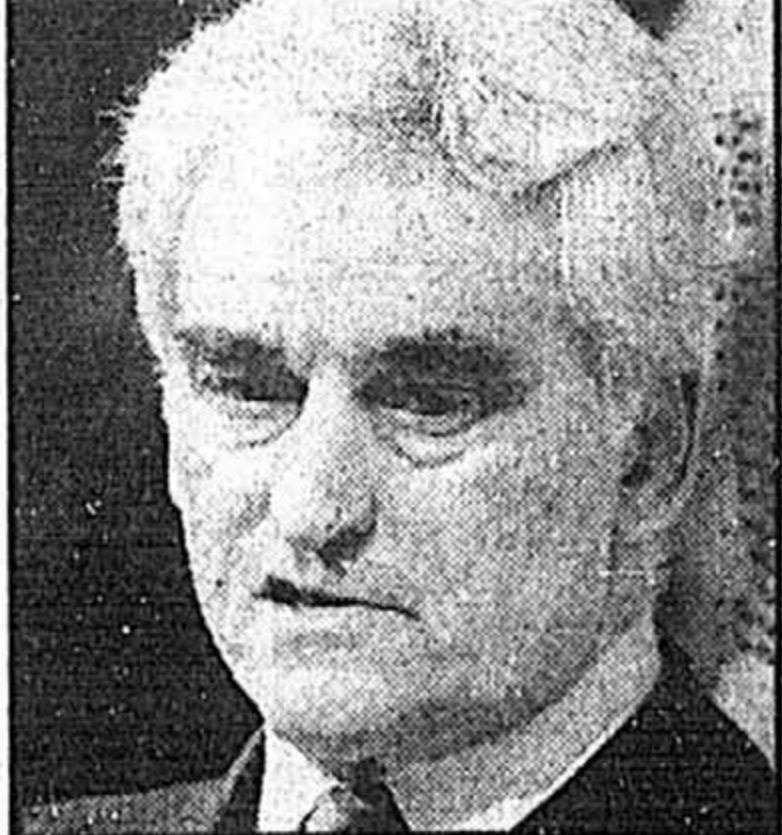
Arrivé au pouvoir en 1963, M. Ryan souligne qu'il exerce sa fonction de maire à temps plein, 24 heures sur 24, 365 jours par année. C'est ce qui explique, dit-il, les succès administratifs de Montréal-Nord. Sans fausse modestie, il déclare dans sa propagande électorale: « Nous avons atteint le plateau des villes à l'aise, financièrement. Notre ville est développée à 100 p. cent. C'est la réalisation dont rêvent toutes les villes. C'est la marque sublime, presque parfaite. »

« Peut-être ai-je été un maire hors norme, un sans style, un anti-conformiste. En tout cas, j'ai toujours administré dans la crainte de l'opinion publique. Cette crainte fut probablement mon seul maître sur cette terre. L'un des plus beaux fleurons de mon

administration est d'avoir conservé une crédibilité et une réputation inattaquables. Alors que le tumulte et les chicanes d'intérêt envahissent plusieurs villes de la région, Montréal-Nord consolide sa réputation d'intégrité. »

Une opposition vigoureuse L'équipe Ryan, malgré son assurance, doit tout de même affronter, cette année, une opposition vigoureuse et bien structurée, celle de la Collectivité de Montréal-Nord.

Son chef et candidat à la mairie, M. Jean-Pierre Ménard, accuse l'administration Ryan de dépenser moins que ce qu'elle retire



M. Yves Ryan

des poches des contribuables. Selon lui, les contribuables n'ont pas les services auxquels ils devraient s'attendre. Il dénonce la politique du maire Ryan, qui consiste à accumuler des surplus.

Selon les candidats de la Collectivité, la ville souffre d'une carence d'équipements culturels et sportifs à la mesure de sa taille et de son importance. Le parti affirme que la piètre qualité des services éloigne les jeunes familles de Montréal-Nord et favorise l'exode des jeunes.

« Après 27 années de pouvoir, l'administration Ryan est usée, dépassée, et n'est pas prête à entreprendre l'étape des années 2000. Il faut remplacer cette administration sclérosée par une équipe jeune et dynamique, avec des idées nouvelles », souligne la propagande du parti.

La Collectivité présente des candidats dans chacun des douze districts de la ville.

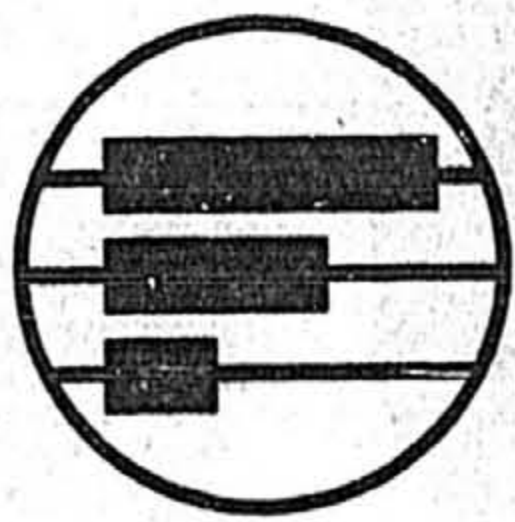
2 JOURS SEULEMENT
26, 27 OCTOBRE

SOLDE

anniversaire
sur toute la marchandise

25%

1890
1990
un siècle
de
distinction



FOURNIER
PORTE-DOCUMENTS, BAGAGERIES, BOURSES,
PORTE-MONNAIE, ARTICLES CADEAUX.

PLACE QUÉBEC — PLACE STÉ-FOY — GALERIE DE LA CAPITALE —
632, CATHCART — PLACE MONTRÉAL TRUST — CENTRE FAIRVIEW
— GALERIES D'ANJOU — PROMENADES ST-BRUNO — CARREFOUR
LAVAL — MAIL CHAMPLAIN — CENTRE ROCKLAND — PLACE DU
ROYAUME (CHICOUTIMI) — CARREFOUR DE L'ESTRIE (SHERBROOKE).

Congé parental « rétroactif » pour des milliers de travailleurs

PIERRE GINGRAS

■ Même si la réforme de la loi sur l'assurance-chômage n'entrera en vigueur que le 18 novembre, des dizaines de milliers de parents dont l'enfant est né après le 10 février 1990 pourront prétendre aux dix semaines de congé payé parental que prescrit la nouvelle législation.

Compte tenu du délai de carence de 15 jours applicable à tout bénéficiaire de l'assurance-chômage, les parents d'un enfant venu au monde après le 2 décembre 1989 pourront aussi obtenir une partie de ce congé parental. Les demandes ne pourront cependant être faites avant l'entrée en vigueur de la loi.

Toutefois, une femme ayant

déjà profité d'un congé de maternité de 15 semaines devra avoir travaillé au moins 20 semaines pour prendre ce nouveau congé. Cette condition est essentielle à l'obtention de nouvelles prestations d'assurance-chômage. Les mères en congé de maternité au 18 novembre prochain seront dispensées de cette formalité.

Si la mère n'a pas droit au con-

gé parental, son conjoint peut s'en prévaloir. Même si elle reste au foyer et n'a jamais travaillé à l'extérieur. Comme avec les autres prestations, le maximum accordé est de 384\$ par semaine, imposable.

Particulièrement généreuse à l'endroit des couples désirant des enfants, la réforme permet dorénavant à la femme de jumeler un

congé de maladie durant sa grossesse avec ses congés de maternité et parental jusqu'à concurrence de 30 semaines. Le nouveau congé payé peut aussi être partagé entre les deux conjoints, à leur gré. Le conjoint pourra également se prévaloir des 10 semaines de congé parental pendant le congé de maternité auquel a droit sa femme, mais il devra assumer lui

aussi les deux semaines de délai de carence.

Tous les parents qui ont adopté ou qui adopteront un enfant ont droit aux mêmes dispositions.

À certaines conditions, l'assurance-chômage accordera par ailleurs cinq semaines supplémentaires de congé parental aux parents dont l'enfant éprouve des problèmes de santé particuliers.

Au bureau fédéral de l'assurance-chômage, à Hull, on ignore combien de parents pourront ou voudront profiter des avantages rétroactifs de la loi. On s'accorde cependant à dire qu'après le congé de maternité de 15 semaines, les femmes sont relativement peu nombreuses à vouloir reprendre immédiatement le travail. Si bien que peu de jeunes mères auront travaillé les 20 semaines requises pour prétendre aux nouvelles prestations, dit-on. Tous leurs conjoints pourraient cependant profiter des dispositions de la nouvelle législation. Selon les dernières statistiques disponibles, 116 690 Canadiennes — dont 30 162 Québécoises — ont obtenu des prestations pour un congé de maternité au cours des huit premiers mois de l'année.

« Médiaphone » au secours des enfants

■ Le mouvement « Parents-Secours » de Laval compte depuis peu sur une nouvelle technologie pour aider les enfants qui frappent à leurs portes pour réclamer de l'aide.

Tout comme les programmes « Prévot » et « Bonjour on a son portrait », ces bénévoles peuvent maintenant bénéficier du médiaphone, un appareil électronique de communication permettant de joindre par téléphone, à l'heure désirée, jusqu'à 2000 familles par jour.

« Parents-Secours » a été lancé il y a quelques années. Ceux qui y participent affichent à leur fenêtre un écriteau invitant les jeunes à sonner à leur porte s'ils éprouvent des problèmes à la sortie de l'école.

Ces personnes sont très appréciées des enfants, qui se sentent en sécurité. Laissons parler les parler! : « Non loin de chez moi, un garçon avait oublié la clé de son domicile; ses parents étaient absents. Il décida donc de se réfugier chez un voisin membre de Parents-Secours. Pour moi, ce sont des bénévoles qui se présentent à l'école pour nous renseigner. Et voilà pourquoi il est important d'avoir des groupes de Parents-Secours », a expliqué hier la jeune Mylène Duval, de l'école Père-Vimont.

« Pour moi, Parents-Secours est un groupe de personnes qui s'intéressent aux jeunes et qui sont prêtes à ouvrir leurs portes pour aider ceux qui ont peur ou ceux qui sont en difficulté », a dit pour sa part une autre élève de la même école, Julie Raymond.

Bonimart

LE LEADER DES PRIX LES PLUS BAS. C'EST GARANTI!

27 OCT.

LES AUBAINES

DU SAMEDI

ÉCONOMISEZ 50% SUR HAUTS SELECTIONNÉS À COL CHEMINÉE OU COLS ROULÉS EN TRICOT POUR HOMME.



888 ch.

LE FILM TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES.

Notre prix de solde.....26,95\$
Remise par la poste du fabricant.....3\$
Après la remise par la poste.....23,95\$

APRÈS LA REMISE PAR LA POSTE



2395 ch.

COLS ROULÉS POUR ENFANT, 4-6X, 7-14.

Notre prix cour. 7,99\$
SOLDE 4,88\$ ch.




388 ch.

PQT DE 3 PAIRES DE CHAUSSETTES SPORT POUR DAME. Notre prix cour. 3,99\$




3\$ pqt

ÉCONOMISEZ 47% SUR ESCABEAU EN ALUMINIUM 2 MARCHES. Notre prix cour. 16,99\$



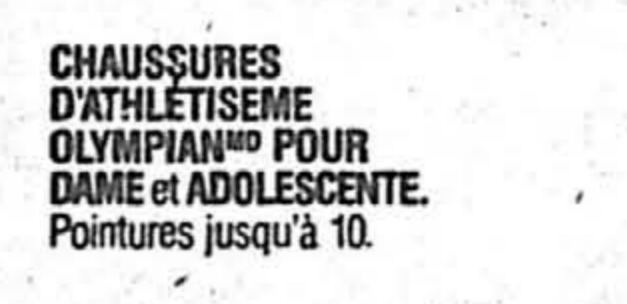
897 ch.

SAVONS DOUX JERGENS. Paquet de 3 pains.




2 / 150 pqt/150

CHAUSSURES D'ATHLÉTISME OLYMPIAN® POUR DAME et ADOLESCENTE. Pointures jusqu'à 10.



777 pai.

HAUTS MOLLETONNÉS POUR DAME. Modèles assortis. P-M-G. Nos prix cour. 23,99\$-29,99\$



15\$ ch.

CINTRES EN PLASTIQUE.



10/150

Ne manquez pas de visiter notre NOUVEAU RAYON DES AUBAINES qui offre chaque jour des prix ultra-avantageux.

Ne manquez pas les meilleures aubaines de Bonimart le samedi seulement.

Tous les prix sont en vigueur à compter du samedi 27 octobre 1990. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de mise de côté. Pas de garantie de vente.

10 LOCATIONS AU QUÉBEC

CHATEAUGUAY 15, boul. St-Jean-Baptiste

LAVAL Centre 2000 3195, boul. St-Martin

PLACE DES ORMEAUX 2877, route de Chambly

PLACE ST-JEAN 400, boul. du Séminaire sud

STE-FOY 2700, boul. Laurier

GREENFIELD PARK 840, boul. Taschereau

MÉTROPOLITAIN 7600, Vial St-Léonard

PLACE DUVERNAY 3100, de la Coëcorde

SOREL 450, boulevard Poliquin

SAINT-ROCH 550, boul. Charest est

AVIS

ASSEMBLÉE D'INFORMATION PUBLIQUE

HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

Amphithéâtre Forbes-Cushing 2300, rue Tupper Salle D-182 Montréal

20 h - 7 novembre 1990

19,000,000\$

(Approximatif)

LOTTO

TIRAGE

649

SAMEDI

Ca change pas le monde. Sauf que...



Pierre Dutton accusé d'avoir étranglé son « amie de coeur » après une querelle d'amoureux

MARCEL LAROCHE

Plus de huit mois après l'assassinat de la femme qu'il voulait épouser, un homme a été appréhendé cette semaine par les policiers de la CUM, et formellement accusé de l'avoir étranglée de ses propres mains au terme d'une violente dispute amoureuse.

Pierre Dutton, un divorcé de 30 ans, était l'ami de coeur de Sylvie Mireault, une célibataire de 26 ans retrouvée sans vie, en fin de journée du mercredi 7 février dernier, à l'intérieur de sa résidence du 5157 rue Brazier, à Saint-Léonard.

La macabre découverte avait été signalée à la police par Céline Roy, co-locataire de l'appartement enregistré au nom de Sylvie Mireault, la nièce d'un policier de la CUM.

Les policiers chargés d'élucider ce neuvième meurtre perpétré en 1990 sur le territoire de la CUM devaient attendre plus tard que Sylvie Mireault, une secrétaire légale en année sabbatique, avait été étranglée à mort. Son corps avait été retrouvé dans le hall d'entrée du logis qu'elle partageait avec copine. Aucune trace d'agression sexuelle ou de vol n'avait été décelée dans l'appartement.

Les policiers avaient également rencontré, à l'époque, un certain Pierre Dutton, un individu fré-

quentant assidûment Sylvie Mireault depuis une dizaine de mois. Il était même question de mariage entre eux. Les deux jeunes gens ne vivaient cependant pas sous le même toit, Hutton étant installé à la semaine dans une chambre de motel de Saint-Léonard.

L'enquête, demeurée sans résultat au cours des derniers mois a cependant connu d'importants développements, en matinée de mercredi dernier, lorsque les sergents-détectives Rodrigue Dionne et Jacques d'Astous, des homicide de la CUM, ont à nouveau interrogé Pierre Hutton sur les circonstances entourant l'assassinat de son amie de coeur Sylvie Mireault.

Confronté à des faits compromettants, ce technicien en électronique pour la firme Alouette Amusements, de Montréal, a admis que son mariage ne tenait plus en février dernier, Sylvie Mireault lui ayant laissé savoir son intention de mettre fin à leurs fréquentations.

Sous prétexte d'une dernière chance de réconciliation, Hutton se serait rendu à l'appartement de son amie, vers 14 h le mercredi 7 février dernier, pour discuter de leur avenir. Les choses ont cependant mal tourné avec le résultat que l'on connaît aujourd'hui.

Hutton, qui ne possède aucun antécédent judiciaire, a brièvement comparu hier au Palais de justice de Montréal sous une inculpation de meurtre prémédité.

Un ancien des HEC réclame 2 millions \$

Un ancien étudiant de l'école des Hautes études commerciales poursuit l'Université de Montréal et son école affiliée pour rien de moins que deux millions de dollars parce que, prétend-il, l'institution ne reconnaît pas son diplôme...

Gilles Guilbeault a étudié à l'école des Hautes études commerciales à la fin des années 70.

Selon la requête déposée hier en Cour supérieure par l'ancien étudiant, Guilbeault a complété en mars 1978 deux certificats aux HEC: un en gestion du marketing et un autre en gestion d'entreprise. En octobre 1978, il termine, dit-il, un programme de certificat en publicité à la faculté de l'éducation permanente de l'U. de M.

Ces trois certificats lui donnent droit à un diplôme de baccalauréat ès science, qui lui est décerné en juin 1979, alléguant-il dans sa requête.

Guilbeault a travaillé comme représentant en valeurs mobilières. Ce n'est qu'en octobre 1988, prétend-il, qu'il a appris que son alma mater fait comme s'il ne détenait aucun diplôme...

En effet, à ce moment, M. Guilbeault aurait pris connaissance d'une lettre d'un relationniste de l'Association des diplômés des HEC dans laquelle on niait qu'il était détenteur d'un diplôme.

M. Guilbeault reproche à l'université de ne pas l'avoir avisé de cet état de fait tout en lui ayant délivré « un parchemin » qui faisait foi de l'obtention d'un baccalauréat ès science.

SOYEZ PRÉVOYANT!

ACHETEZ VOS NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada constituent un placement intéressant, car elles sont:

Profitables

La nouvelle émission rapporte 10 3/4 % la première année. Pour chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance, en 2002, le taux d'intérêt annuel de cette émission sera déterminé et annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

Les Obligations d'épargne du Canada vous offrent un taux d'intérêt concurrentiel. De plus, ce taux est garanti tout au long de l'année.

Pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1990, le taux de 10 3/4 % s'appliquera également aux émissions en cours, soit les émissions S 39 de 1984 à S 44 de 1989 inclusivement.

Sûres

Les Obligations d'épargne du Canada sont garanties par le gouvernement du Canada.

Encaissables en tout temps

Vous pouvez encaisser vos nouvelles obligations n'importe quand. Si vous les encaissez à compter du 1^{er} février 1991, vous en toucherez la valeur nominale plus les intérêts courus depuis le 1^{er} novembre 1990.



Vous qui savez prévoir...

rappelez-vous que cette année, les Obligations d'épargne du Canada sont en vente du 18 octobre au 1^{er} novembre inclusivement. Pour tout achat d'obligations effectué au cours de cette période, le paiement pourra être daté du 1^{er} novembre.

Ne tardez pas!

Vous n'avez que jusqu'au 1^{er} novembre inclusivement pour acheter vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada.

L'émission S 38 de 1983 arrive à échéance le 1^{er} nov. de cette année.

Si vous détenez des obligations de l'émission S 38 de 1983, il est temps de les encaisser, car elles ne rapporteront plus d'intérêt après le 1^{er} novembre prochain. Profitez-en pour en acheter de nouvelles.

10 3/4 %

LA PREMIÈRE ANNÉE



Les Obligations d'épargne du Canada

Canada

SAVOIR PRÉVOIR

EN VENTE
JUSQU'AU
1^{er} NOV.

PANNEAU DE MÉLAMINE 4' x 8'

- fini ultra luisant des 2 côtés
- granite blanc, granite noir ou marbré vert

régl.: 59.99

49.99

367017X

ROULEAU DOUBLE DE PAPIER PEINT «DECORLUX»

- imitation tulle
- choix de couleurs et de modèles

prix suggéré: 37.98

19.99

359981

CÉRAMIQUE MURALE 6" x 6" «RAMCA»

- uni ou à motif
- fond blanc marbré gris, amande ou rose

régl.: 1.69

1.29

343444X

CÉRAMIQUE À PLANCHER 8" x 8" «RAMCA»

- fini marbré
- rose ou gris

régl.: 1.99

1.49

344613X

BRICO

CENTRE

LE SUPERMARCHÉ DE LA DÉCORÉNOVATION

LE MOIS DE LA DÉCO

RÉNOVATION

SERRURE À LEVIER «WEISER»

- modèles LA101K, LA331K ou LA531DLTK
- laiton luisant et blanc

Passage régl.: 34.99

26.99

695005X

Privée régl.: 40.99

Entrée régl.: 58.99

29.99 **44.99**

SERRURE À PÈNE DORMANT «WEISER»

- modèle D 9371-1
- double cylindre
- fini chrome satin

régl.: 51.49

38.99

694627

SERRURE À PÈNE DORMANT «WEISER»

- modèle D 9471-1
- 1 cylindre et taquet
- fini chrome satin

régl.: 37.19

27.99

694697

PEINTURE «SICO»

- apprêt-scelléur/couche de fond au latex blanc (165-125)
- d'intérieur

4 L

23.99

765044

PEINTURE «CROWN DIAMOND»

- émail fini perlé à l'alkyde blanc (01-609)
- d'intérieur

4 L

27.88

785544

CROWN DIAMOND		FIBERGLAS		DECORLUX		RANGER		RAMCA		WEISER		VICPLY	
Jeudi 25 novembre 10h à 12h	WAVELY LASALLE ET KIRLAND	TOUTES LES SUCCURSALES SICO	TOUTES LES SUCCURSALES SICO	PROSSARD	KIRLAND ET LAYAL	MIT-HORO ET LONGUEUIL	LONGUEUIL ET LASALLE	MIT-HORO ET LONGUEUIL	LONGUEUIL ET LASALLE	MIT-HORO ET LONGUEUIL	LONGUEUIL ET LASALLE	MIT-HORO ET LONGUEUIL	LONGUEUIL ET LASALLE
Vendredi 26 novembre 10h à 12h	WAVELY LASALLE ET KIRLAND	TOUTES LES SUCCURSALES SICO	TOUTES LES SUCCURSALES SICO	KIRLAND ET LAYAL	KIRLAND ET LAYAL	LASALLE ET PROSSARD	WAVELY	WAVELY LASALLE ET KIRLAND	WAVELY LASALLE ET KIRLAND	WAVELY LASALLE ET KIRLAND	WAVELY LASALLE ET KIRLAND	WAVELY LASALLE ET KIRLAND	
Samedi 27 novembre 10h à 12h	WAVELY LASALLE ET KIRLAND	TOUTES LES SUCCURSALES SICO	TOUTES LES SUCCURSALES SICO	LONGUEUIL	LASALLE ET ARJOU	ARJOU ET KIRLAND	MIT-HORO	MIT-HORO ET LONGUEUIL	MIT-HORO ET LONGUEUIL	MIT-HORO ET LONGUEUIL	MIT-HORO ET LONGUEUIL	MIT-HORO ET LONGUEUIL	

CHANDAIL * DE HOCKEY DE LA «LNH» GRATUIT À L'ACHAT DE 15 PAQUETS ET PLUS D'ISOLANT ROSE «FIBERGLAS»

* d'une valeur de 49.95 (voir détails au verso)

FIBERGLAS CANADA INC.

LES CUISINES «RANGER»

Jusqu'à 10 ans de garantie

Estimation gratuite

Service de «dessinateur-cuisiniste»

Installation disponible par nos spécialistes

PORTE FRANÇAISE D'INTÉRIEUR EN PIN CLAIR

- 30" ou 32"
- modèle à 15 vitres claires
- 1 3/8" d'épaisseur
- x 80" de hauteur
- cœur de noyau
- prête à teindre ou peindre

AU CHOIX:
30" régl.: 169.99
32" régl.: 174.99

\$98

(120 par succursale seulement)
230030X

C'EST TELLEMENT PLUS FACILE DE MAGASINER CHEZ BRICO

Prix en vigueur jusqu'au 3 novembre 1990. Venez tôt pour un meilleur choix! Prix * payez-empportez* seulement.

MONTREAL-NORD 11401 boul. Pie IX (près Henri-Bourassa) 325-5970	KIRKLAND 3150, boul. St-Charles (face à Woolco) 694-1173	ANJOU 7200, boul. des Roseaux (adj. aux Galeries d'Anjou) 353-8861	LONGUEUIL 2665, ch. Chambly (coin Jean-Talbot) 468-4434	LAVAL 1655, boul. Le Corbusier (face au centre Laval) 688-8320	MONTREAL 7240, rue Waverly (coin Jean-Talbot) 270-2110	BROSSARD 7400, boul. Taschereau (Place Portobello) 672-0722	LASALLE 2199, rue Lapierre (coin Newman) 366-3992
---	--	--	---	--	--	---	---

VISA, MasterCard, TeleCheck

CENTRE-SUD DISTRICTS 38, 39



39/Sainte-Marie	
Population	21 190
Origine ethnique %	
français	87,4
britannique	3,4
autres	9,4
Langue maternelle %	
français	87,5
anglais	2,7
autres	5,1
Scolarité (-9 années) ¹	36,5%
Revenu familial ²	22 038\$
Chômage %	
hommes ³	20,9
femmes ⁴	22,3
1. M.U.: 26,5% 2. M.U.: 31 787\$	
3. M.U.: 13,8% 4. M.U.: 14,1%	
Source: Statistique Canada 1986	
Candidats	Parti
Lajeunesse, Serge*	RCM
Bergeron, Jean	PMM
Gougeon, René	PCM
Raymond, Yves	PEB
Schryer, Claude	ME
Légende	
RCM	RASSEMBLEMENT DES CITOYENS DE MONTREAL
PCM	PARTI CIVIQUE DE MONTREAL
PMM	PARTI MUNICIPAL DE MONTREAL
CDM	COALITION DEMOCRATIQUE DE MONTREAL
PEB	PARTI ELEPHANT BLANC DE MONTREAL
ME	MONTREAL ECOLOGIQUE

38/St-Jacques	
Population	21 852
Origine ethnique %	
français	79,1
britannique	4,2
autres	16,5
Langue maternelle %	
français	77,0
anglais	6,9
autres	9,9
Scolarité (-9 années) ¹	30,9%
Revenu familial ²	28 089\$
Chômage %	
hommes ³	21,2
femmes ⁴	17,8
1. M.U.: 26,5% 2. M.U.: 31 787\$	
3. M.U.: 13,8% 4. M.U.: 14,1%	
Source: Statistique Canada 1986	
Candidats	Parti
Blain, Raymond*	RCM
Tremblay, Alain	CDM
Perreault, Daniel	PMM
Potvin, Normand	PEB
Auclair, Francine	PCM
Torrès, Vincent	

*Sortant

Une marmaille appelée à vivre dans un quartier difficile.

PHOTOS MICHEL GRAVEL, La Presse



Seringues et condoms jonchent les parcs

FRANÇOIS BERGER

« Nous devons balayer le stationnement chaque matin », dit Mme Denise Ouellette, en parlant des seringues et condoms qui jonchent le terrain situé derrière l'ancienne école de la rue Robin, où loge le Comité social Centre-Sud et une multitude d'organismes communautaires de ce quartier central de Montréal.

La consommation de drogue et la prostitution, phénomènes bien visibles dans le Centre-Sud, constituent les principaux problèmes de sécurité publique dans ce quartier limitrophe du centre-ville.

La présence de seringues usagées dans les parcs, au petit matin, indispose grandement les résidents. Une responsable de garderie a trouvé une seringue dans le carré de sable d'un mini-parc au moment où elle y promenait les enfants. Il n'en fallait pas plus pour que les organismes communautaires lancent, le mois dernier, une pétition réclamant une surveillance policière accrue.

Les résidents de la rue Champlain ont mené l'an dernier une campagne tous azimuts pour chasser la prostitution des jeunes femmes et hommes de leur secteur. La rue Champlain a été « nettoyée », mais les prostituées ont tout simplement déménagé leurs pénates dans un autre secteur.

Le Centre-Sud est le quartier de Montréal le plus criminalisé, selon les statistiques de la police. L'an dernier, dix p. cent de tous les crimes enregistrés sur l'île de Montréal ont eu lieu dans le secteur du poste no 33 de la police (centre-ville et Centre-Sud). Le quartier est en tête de liste pour les infractions liées à la drogue, à la prostitution, aux vols simples et à main armée, aux voies de fait et aux meurtres!

C'est aussi l'un des quartiers les plus pauvres de Montréal, où plus de la moitié des familles avec enfants sont monoparentales.

« Soixante p. cent des enfants placés en foyer d'accueil dans la région métropolitaine proviennent du Centre-sud », affirme Mme Denise Ouellette, responsable du Comité social Centre-sud, un organisme qui, notamment, distribue gratuitement de la nourriture à 250 familles par semaine.

Le phénomène du décrochage de l'école (36 p. cent des résidents n'ont pas complété la neuvième année) conduit à la délinquance. Le climat de violence familiale qui règne dans le quartier inspire aussi la violence de rue, ajoute Mme Ouellette.

S'ajoute à ce portrait une misère plus visible encore: des milliers d'itinérants arpentent les rues commerçantes, quémandant des « trente sous » aux passants. Le quartier comporte d'ailleurs la plus grande concentration de maisons de chambres à Montréal.

La pauvreté prend ses racines dans le manque d'emplois pour la population de ce qu'on appelle jadis le « faubourg à mélasse », à l'époque glorieuse de l'industrialisation et des usines de tabac, de sucre et de farine. Aujourd'hui, le chômage règne (22 p. cent selon les chiffres officiels) et la moitié de la population en âge de travailler (comptant un grand nombre d'assistés sociaux) est considérée comme « inactive ».

Les nouveaux emplois du secteur tertiaire et des services, notamment dans le domaine des communications (présence de Radio-Canada, Télé-Métropole, Radio-Québec), sont comblés la plupart du temps par des gens venant d'ailleurs. La population locale n'a pas la formation nécessaire.

Pour tromper les effets de la misère, le quartier dispose bien de plusieurs théâtres, de la Maison de la culture Frontenac ou encore de l'Aréna Camilien-Houde. Mais la population résidente n'utilise pas ces équipements de loisirs ou culturels, soit à cause de coûts ou plus simplement parce que « ce n'est pas dans les moeurs » des résidents.

Quant aux espaces verts, la municipalité est la première à reconnaître que les nombreux mini-parcs éparpillés dans le quartier ne répondent pas aux besoins de la population, mais servent plus souvent qu'autrement comme « dépôts » de seringues et de condoms. Les consultations menées par la Ville ont fait ressortir la nécessité d'implanter dans le Centre-sud des parcs de taille moyenne. De « vrais » parcs, disent des résidents en pointant le parc Viger, une construction en béton au-dessus de l'emprise de l'autoroute Ville-Marie.

Existe-t-il un «pouvoir gay»?

FRANÇOIS BERGER

Il y a 4500. Tous gays, le vocable contemporain qui désigne les homosexuels. Ce sont les plus récents habitants du quartier Centre-Sud, où ils ont d'ailleurs fondé le fameux « Village gay ».

Les gays sont arrivés massivement dans le Centre-Sud au début des années 1980 et ont élu domicile dans le quadrilatère délimité par les rues Saint-Hubert et Papineau dans l'axe ouest-est et par la rue Sherbrooke et le boulevard René-Lévesque dans le sens nord-sud. C'est là le « Village gay » dont la rue Sainte-Catherine constitue le cœur avec ses bars, restaurants et magasins spécialisés pour la clientèle gay.

« Nous ne représentons que 15 p. cent de la population du quartier », tient à préciser M. Nicolas Pommerleau, président du Centre communautaire des gays et lesbiennes de Montréal. Il ne s'agit pas de la « marée » à laquelle certains veulent faire croire.

Souvent pris à partie à leur sortie des bars ou carrément brutalisés (un jeune gay a été assassiné dans un autobus l'an dernier), les gays s'accrochent quand même à leur « village ». Ils y sont coiffeurs, restaurateurs ou professionnels, et connaissent peu le chômage contrairement au reste de la population du Centre-Sud. Ils y sont aussi mieux logés et font partie de cette nouvelle classe de « gentrificateurs » qui ont modifié le quartier en y rénovant les résidences.

« Mais il ne faut pas croire qu'il n'y a que des gens à l'aise parmi les gays: il y a aussi des pauvres », dit M. Pommerleau en indiquant que les assistés sociaux, notamment, sont aussi des gays dans une proportion grandissante (le sida oblige nombre d'entre eux à recourir à l'assistance publique). Et il y a aussi les prostitués.

S'ils ne représentent qu'un citoyen sur six ou sept dans le quartier Centre-Sud, les gays y ont cependant une influence politique importante. Ils forment en effet le quart de tous les électeurs (18 ans et plus d'âge) et ils exercent leur droit de vote, tandis que dans le reste de la population l'abstention est souvent la règle (dans certains scrutins, jusqu'à 45 p. cent de la population du Centre-Sud s'abstient de voter).

« On ne peut pas dire qu'il existe ici un pouvoir gay, comme à San Francisco, par exemple, mais les politiciens doivent désormais tenir compte des gays à Montréal », note Pommerleau.

Déjà, le district électoral de Saint-Jacques, dans le Centre-Sud, a été le premier à élire à l'hôtel de ville un homosexuel avoué.

Pouvoir politique ou pas, les gays du « village » ont tout de même au moins une plainte à formuler aux autorités municipales, à part les éternelles récriminations à l'endroit de la police: les stations de métro Beaudry et Papineau, dans le « village », sont les « enfants pauvres » du réseau de transport en commun, dit M. Pommerleau. Aspect extérieur peu invitant, entretien défectueux, odeurs nauséabondes qui n'améliorent évidemment pas l'image du « village » et, en même temps, de tout le quartier Centre-Sud, se plaint le porte-parole gay.



FRANÇOIS BERGER

qui charmarde depuis une décennie le Centre-Sud, un des quartiers les plus pauvres de Montréal.

Les velléités d'expansion du centre-ville voisin ont un effet bulldozer sur le quartier où M. Watters est né il y a 60 ans. Une série de démolitions et de rénovations ont modifié le visage du Centre-Sud depuis le milieu des années 1970, attirant de nouveaux résidents et poussant à l'exode la population d'origine qui n'a pas les moyens de se payer les logements retapés ou les condos.

Une dizaine de milliers de logements ont été démolis depuis les années 1960 pour faire place à de gros complexes comme la maison de Radio-Canada, Radio-Québec, Télé-Métropole (la « Cité des ondes »), ou encore à l'autoroute Est-Ouest et à l'Université du Québec.

Le quartier, délimité grosso-modo par le boulevard Saint-Laurent à l'ouest, la voie ferrée du Canadien Pacifique, à l'est, la rue Sherbrooke au nord et le fleuve au sud, a perdu 45 p. cent de sa population au cours des 20 dernières années. Il compte maintenant quelque 30 000 personnes. Le déclin démographique a pris fin puisque de nouveaux arrivants, à l'aise financièrement, sont venus graduellement prendre la place des anciens résidents qui, eux, continuent à quitter le quartier devenu trop cher.

La grande question dans le Centre-Sud, c'est celle de la gentrification (du mot anglais *gentry*, signifiant « petite noblesse »).



Une population qui reconnaît de moins en moins «son» quartier

Mais les résidents n'entendent pas laisser leur quartier entre les mains de la « petite bourgeoisie décapante », comme M. Watters décrit les nouveaux arrivés qui ont retapé une partie des immeubles.

Lui et d'autres résidents ont mis sur pied, en 1978, la première coopérative d'habitation du quartier, rue Beaudry. Aujourd'hui, une soixantaine de coopératives d'habitation logent un millier de personnes dans le Centre-Sud.

Le développement des coopératives et des habitations à loyer modique (HLM) a donné un coup de frein à la gentrification, mais aujourd'hui, les gouvernements remettent en question leurs interventions dans le domaine de l'habitation. Les programmes de subvention aux coopératives ont été modifiés, aussi bien dire « stoppés », déplore M. Watters.

Les résidents du quartier craignent maintenant que le Centre-Sud ne devienne un second Plateau Mont-Royal, quartier limitrophe (au nord de la rue Sherbrooke) où quelque 18 000 logements ont été transformés en copropriétés depuis dix ans.

Les pauvres au centre

« La gentrification est bien amorcée dans le quartier », dit Mme Denise Ouellette, responsable du Comité social Centre-Sud, un organisme communautaire qui vient en aide à 7000 personnes par année. La population dite d'origine, pauvre et peu scolarisée, est comme « cernée » par les gentrificateurs, explique-t-elle. Des condos au nord, à l'ouest (le Vieux-Montréal), un peu du côté est: les pauvres se retrouvent au « centre » du quartier.

Tout se passe comme si la « classe moyenne » n'existait plus: il y a les pauvres et les riches, c'est tout. La bataille de la gentrification risque de s'intensifier, dans la partie sud du quartier cette fois, là où la municipalité est en train de concevoir un vaste plan d'aménagement sur les terrains vacants de l'ancienne gare de triage du Canadien Pacifique, dans un quadrilatère allant de la rue Saint-Antoine au fleuve et de la rue Berri à la rue Montcalm.

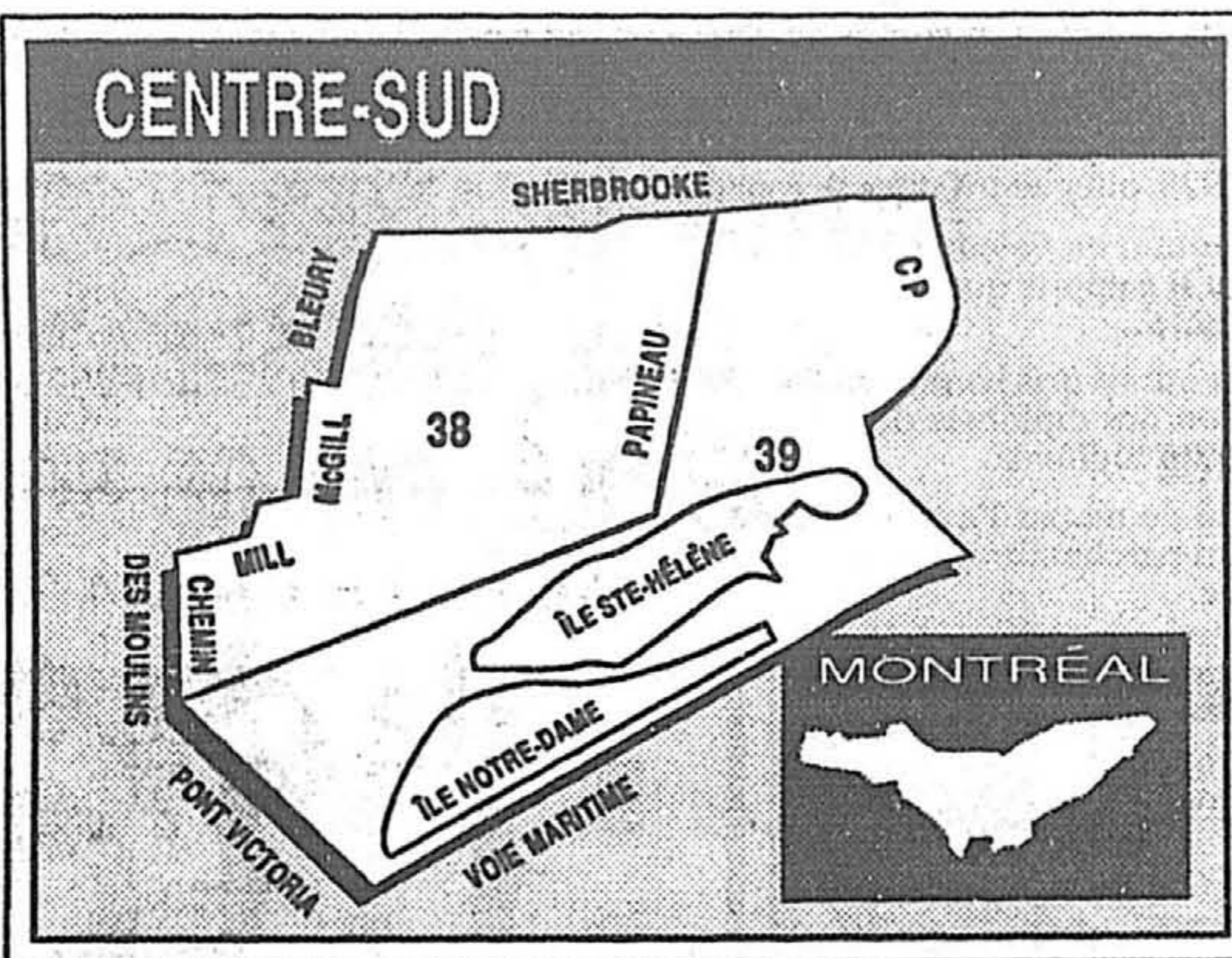
Le projet, appelé Faubourg Québec, doit comporter 2000 logements, des commerces, des écoles et d'autres services, à proximité du centre-ville et des installations de la brasserie Molson (qui meuble le paysage du quartier depuis toujours).

La municipalité a évalué le coût du projet à 400 millions de dollars.

Le Comité logement-aménagement d'Alerte Centre-sud (CLACS), un groupe communautaire, réclame que le site de Faubourg Québec compte un minimum de 40 p. cent de logements sociaux (coopératives, HLM). La municipalité n'a pas encore répondu à cette demande quoique les travaux doivent débuter dès l'an prochain.

Selon le CLACS, le projet constitue un « enjeu majeur » pour la population locale. Il peut servir à régler une partie des problèmes liés au manque de logements décentes à prix abordable dans le secteur, ou, au contraire, accentuer la gentrification du quartier.

Déjà, les rénovations majeures effectuées dans le quartier — per-



sonne, ni même la municipalité, n'a évalué l'ampleur du phénomène — ont rendu la vie plus difficile aux résidents, qui sont locataires à 90 p. cent. Ainsi, les loyers augmentent de 74 p. cent, en moyenne, après les rénovations, selon une analyse effectuée par le Comité logement Centre-Sud.

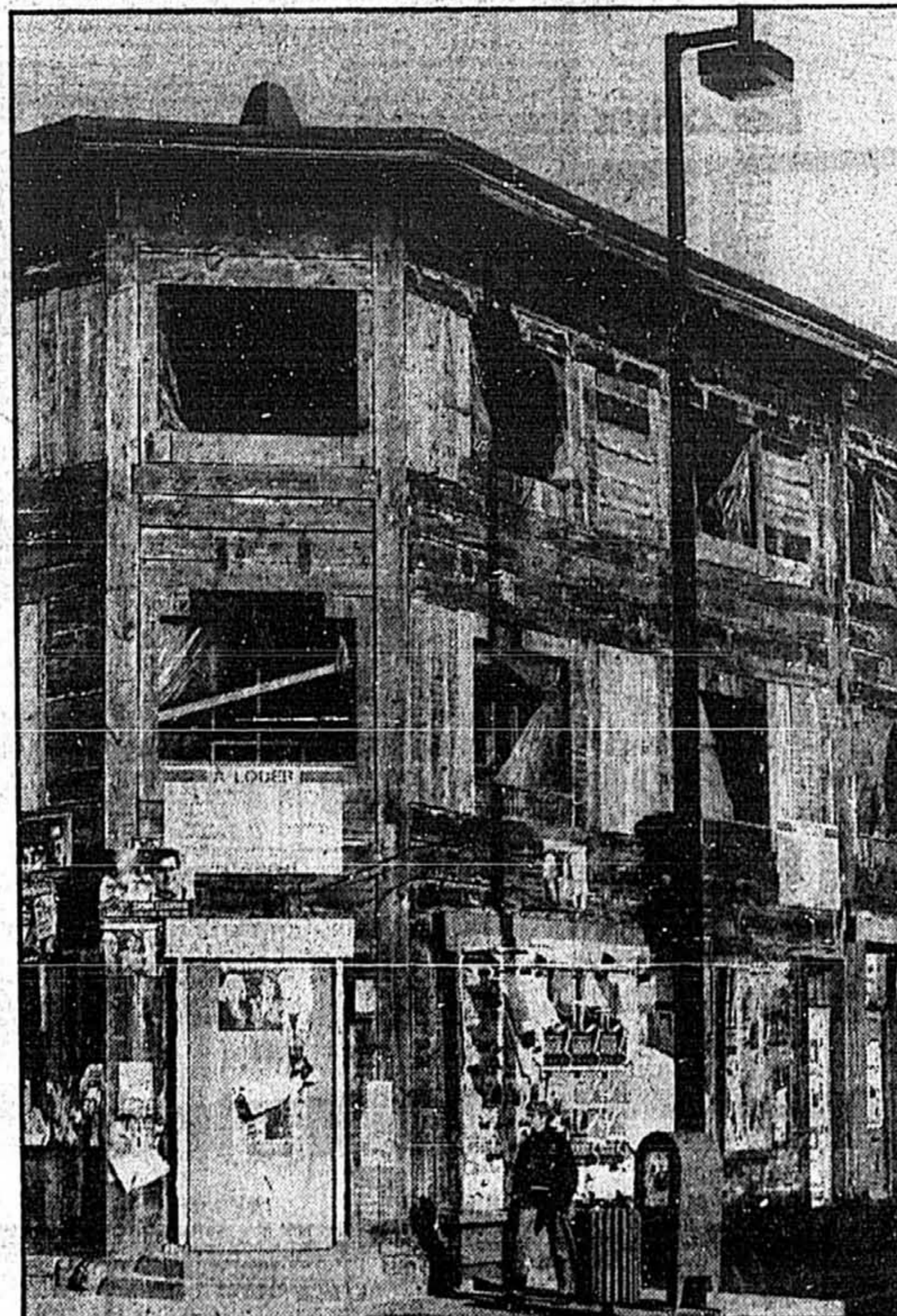
Près de la moitié des immeubles rénovés sont transformés en copropriétés. Ces immeubles sont occupés par de nouveaux résidents dont les revenus sont nettement supérieurs à ceux de la population déjà en place. Quant aux immeubles rénovés destinés à la location, ils sont aussi de plus en plus occupés par une nouvelle population, puisque les résidents traditionnels n'ont pas de revenus suffisants (la moitié des mé-

nages du Centre-Sud ont un revenu annuel inférieur à 15 000 dollars).

Entre 1981 et 1987, la valeur moyenne des immeubles résidentiels du quartier (selon le rôle d'évaluation) a fait un bond de 216 p. cent. « C'est un bon reflet de la poussée spéculative qu'a connue le quartier », indique le Comité logement Centre-Sud.

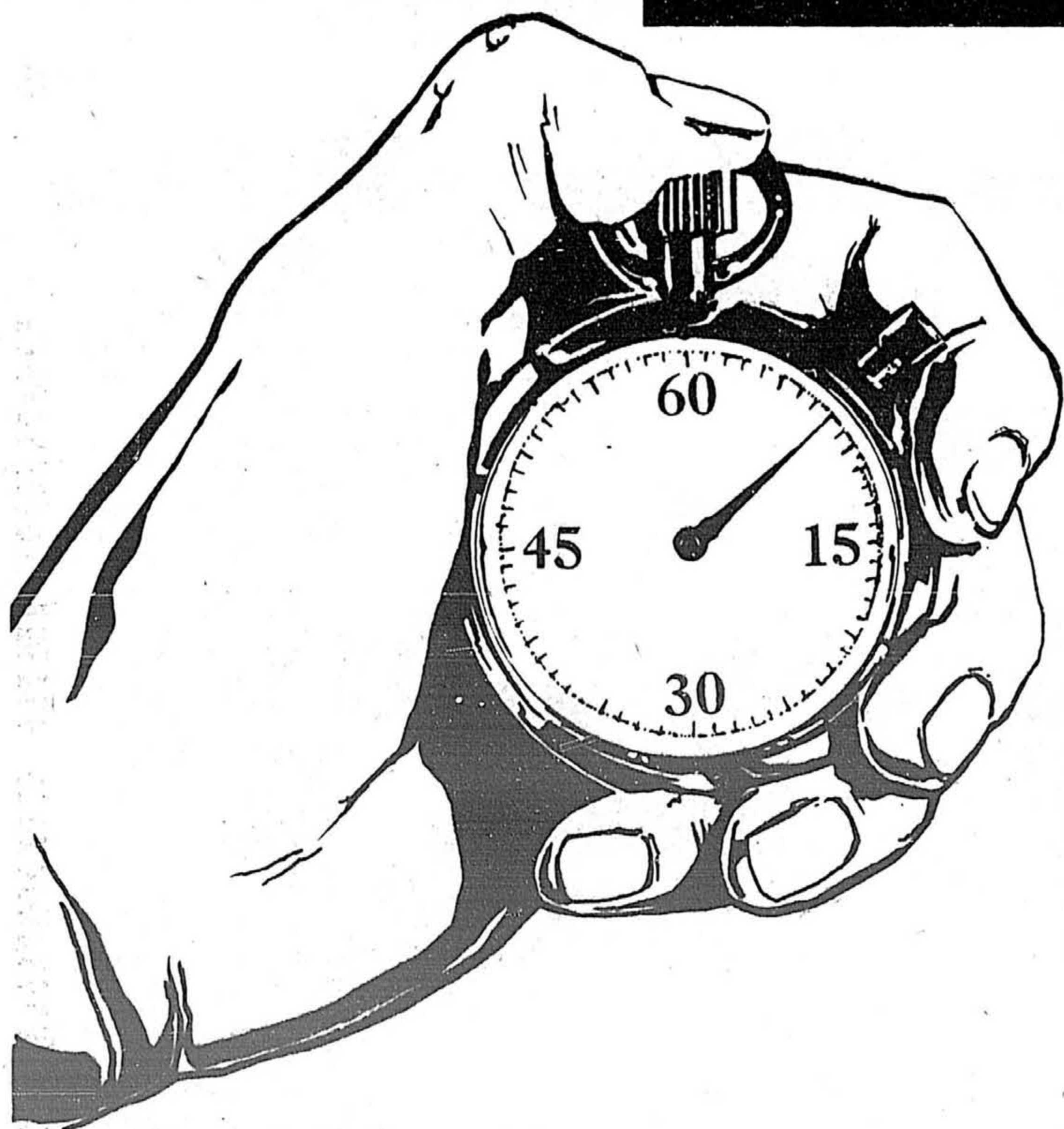
C'est parce qu'il offre tous les avantages du centre-ville, en raison de sa proximité et du réseau de transport très développé, que le quartier Centre-Sud attire les investissements « gentrificateurs ».

La population traditionnelle, pour sa part, déménage à... Pointe-aux-Trembles, dit Mme Magali Plante, du CLACS.



Un Immeuble fin prêt pour la «gentrification»

★ LA BAIE ★



ENFIN DE RETOUR! NOTRE GRAND SOLDE DE 8 HEURES

LE SAMEDI 27 OCTOBRE!

60% DE RABAIS

**GRANDES SERVIETTES
CANNON EN COTON-ÉPONGE**

Serviettes de bain.
Ord. 26 \$. Solde 9,99 ch.
Essuie-mains.
Ord. 18 \$. Solde 6,99 ch.
Débarbouillettes.
Ord. 10 \$. Solde 2,99 ch.

Linge de maison, rayon 601.

999

SERVIETTE DE BAIN

**TOUTES AFFAIRES CESSANTES, PRÉCIPITEZ-VOUS
À LA BAIE, NOS AUBAINES S'ENVOLERONT VITE!
DÉSOLÉ, PAS DE BON D'ACHAT DIFFÉRÉ!
ACHATS EN MAGASIN SEULEMENT.**

la **Baie**

10% DE RABAIS*

**TOUS LES PETITS
APPAREILS
ÉLECTRIQUES DE
CUISINE**

Tous les petits appareils électriques de cuisine, à prix ordinaire, signés Braun, Proctor-Silex, Black & Decker et cie!

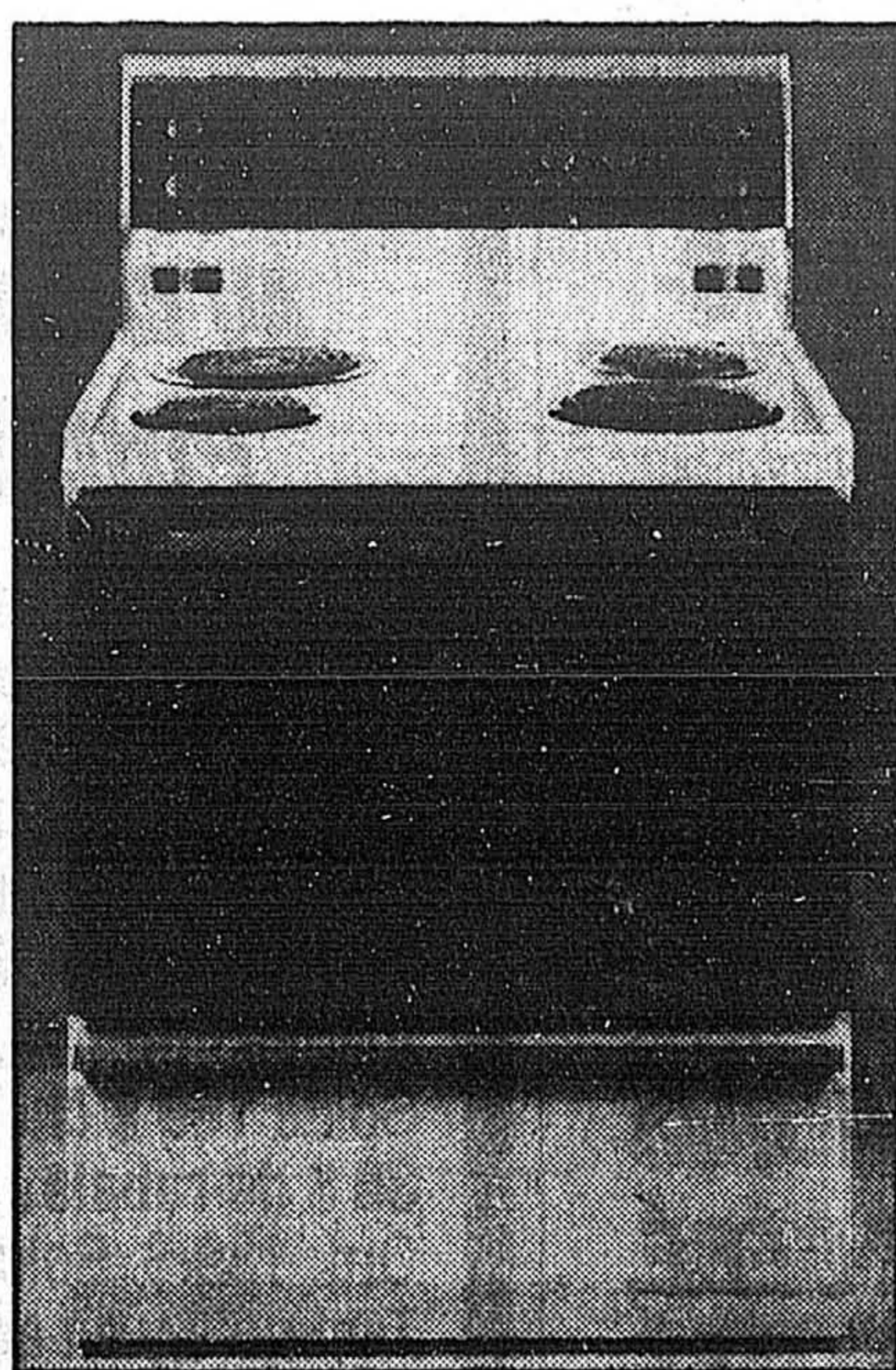
*Sur le prix ordinaire.
Appareils ménagers, rayon 636.

40% DE RABAIS*

**TOUTES LES
BATTERIES DE
CUISINE EN INOX**

Notre choix comprend La Table du Gouverneur, la Table du Gouverneur Select, Tramotina et Le Cook's Ware. Ord. 39,98 à 499 \$. Solde 23,98 à 299 \$ ch.

*Sur le prix ordinaire.
Articles de cuisine, rayon 637.



**Achetez un réfrigérateur
Beaumark à
prix ordinaire
et la cuisinière
sera à vous à**

**MOITIÉ
PRIX!**

1 06998

42999

51499

ACHÉTEZ CE RÉFRIGÉRATEUR DE 609 LITRES

Caractéristiques de qualité telles que demi-clayettes en porte-à-faux dans le réfrigérateur, balconnets en contre-porte, bacs à légumes transparents et tablette pleine largeur dans le congélateur. N° 37310. Ord. 1 069,98 ch.

ET OBTENEZ L'UNE DE CES DEUX CUISINIÈRES À MOITIÉ PRIX!

Choisissez la cuisinière Beaumark, 76 cm, d'entretien facile. (Notre photo). N° 13350. Ord. 859,98. Solde 429,99 ch.

Ou la cuisinière Beaumark à four autonettoyant. N° 13650. Ord. 1 029,98. Solde 514,99 ch.

Gros électroménagers, rayon 627.

30% DE RABAIS*

**TENUES EN JEAN POUR
FEMME ET ENFANT**

Pour femme: Levi's, Santana, Ikeda et Hollywood. (Jean Guess et ceux avec tissu couverture exceptés). Ord. 38 \$ à 120 \$.

Solde 26,60 à 83,99 ch.

Pour enfant: assortiment de marques reconnues. Tailles 2 à 18.

*Sur le prix ordinaire.

Tenues en jean pour femme et enfant, rayons 400 et 466.

50 \$ DE RABAIS

**TÉLÉS COULEURS RCA
35 CM ET 53 CM**

Modèle 35 cm, n° X13131. Ord. 299,99. Solde 249,99 ch.

Modèle 53 cm, n° X20131. Ord. 399,99. Solde 349,99 ch.

Appareils électroniques, rayon 681.

**24999 ET
34999**

40% DE RABAIS*

**TOUS LES BIJOUX
EN OR 10 ET 14 CARATS**

Chaînes, bracelets, boucles d'oreilles et breloques. Boucles d'oreilles à prix vedette la Baie exceptées.

*Sur le prix ordinaire.

Bijoux en or, rayon 234.

LE SAMEDI 27 OCTOBRE,

30% DE RABAIS TOUTE LA MODE JEUNESSE POUR FEMME

Que vous songiez travail ou détente, c'est l'occasion ou jamais de vous procurer des tenues haute mode à prix de solde! Étiquettes Esprit, Paradox, Tribal, Mexx et Gitano dans le lot. Les tenues mode carrière sont offertes dans certains magasins seulement. Ord. 14,99 à 180 \$.

Solde 10,49 à 126 \$ ch.

Vêtements mode jeunesse pour femme, rayons 470, 475, 463 et 813.

1049 À
126 \$

40% DE RABAIS
TENUES EN JEAN
HOLLYWOOD GARNIES
DE TISSU COUVERTURE
Vestes, gilets, pantalons, jupes et
tee-shirts. Ord. 19 \$ à 160 \$.
Solde 11,40 à 95,99 ch.
Jean pour femme, rayon 408

25% DE RABAIS TOUTE LA MODE CARRIÈRE ET SPORT POUR PETITE

Même les tenues déjà soldées sont comprises! Tailles 4 à 16. Tenues de la Boutique Collections exceptées. Ord. 14,99 à 130 \$.

Solde 11,24 à 97,50 ch.

Petites, rayon 115.

30% DE RABAIS* CHIC TENUES AUTOMNALES DE LA BOUTIQUE COLLECTIONS

Le choix varie selon le magasin. Tenues Liz Claiborne exceptées.

*Sur le prix ordinaire.

Magasins exceptés: Centre Boulevard, Galeries d'Anjou, Place Versailles, Jardins Dorval, la Place Vertu, Promenades St-Bruno et Mail Champlain à Brossard.

30% DE RABAIS COORDONNÉS JONES WEAR

Venez découvrir des jupes, des pantalons et des hauts dernier cri, en tricot ou tissage mode.

Ord. 40 \$ à 120 \$.

Solde 28 \$ à 84 \$ ch.

Magasins exceptés: Centre Boulevard, Place Versailles, La Place Vertu et Jardins Dorval. Vêtements tout-aller, rayon 195.

25% DE RABAIS TOUTE LA MODE POUR FEMME, TAILLES 38 À 44

Il y a des coordonnés, des pantalons, des jupes, des blouses et plein d'autres tenues habillées ou tout-aller! Ord. 16,99 à 90 \$.

Solde 12,74 à 67,50 ch.

Magasin excepté: La Place Vertu. Vêtements pour femme, tailles 38 à 44, rayon 116.

25% DE RABAIS BLOUSES ET CHEMISIERS

Unis, imprimés, enjolivés de broderies, soulignés de dentelle ou en charméuse, ils sont tous très jolis! BayClub et Elite dans le lot. Tailles 8 à 18.

Ord. 36 \$ à 65 \$.

Solde 27 \$ à 48,75 ch.

Hauts carrière, rayon 133.

25% DE RABAIS TOUTE LA MODE CHARTER CLUB POUR ELLE

Blouses, tricotés, pantalons et vestes tout-aller, parfaits pour le week-end! Ord. 15 \$ à 75 \$.

Solde 11,25 à 56,25 ch.

Magasin excepté: Centre Boulevard. Tenues tout-aller pour femme, rayon 195.

25% DE RABAIS* BEAU CHOIX DE SACS À MAIN

Des modèles et des couleurs à profusion! Sacs Bree, Liz Claiborne, Lancel et à prix vedette la Baie exceptés. *Sur le prix ordinaire.

Sacs à main, rayon 210.

25% DE RABAIS PANTALONS ET JUPES BAYCLUB

Choisissez-les en laine, en mélange lainé ou en gabardine. Les jupes sont coquettement imprimées. Tailles 8 à 18.

Ord. 34 \$ à 70 \$.

Solde 25,50 à 52,50 ch.

Coordonnées carrière, rayon 136.

25% DE RABAIS POUR ELLE, COORDONNÉS CARRIÈRE POUR L'AUTOMNE

On les trouvera dans toute garde-robe qui se respecte!

Le choix varie selon le magasin. Tailles 8 à 16. Ord. 69 \$ à 185 \$.

Solde 51,75 à 138,75 ch.

Magasins exceptés: Centre Boulevard et Jardins Dorval. Tenues carrière, rayon 145.

25% DE RABAIS POUR ELLE, TOUS LES TRICOTS À PLUS DE 39⁹⁹

Signés BayClub, Tamra et compagnie!

Le choix varie selon le magasin. Ord. 39,99 à 140 \$.

Solde 29,99 à 105 \$ ch.

Tricotés pour femme, rayon 147.

50% DE RABAIS* ACCESSOIRES EN TRICOT À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR FEMME

Gants, écharpes, bonnets et bérets dans le lot. Le choix varie selon le magasin.

*Sur le prix étiqueté.

Accessoires pour femme, rayons 256 et 829.

30% DE RABAIS* TOUS LES BIJOUX PERLÉS

Tout notre assortiment de perles de culture et d'eau douce est compris!

*Sur le prix étiqueté.

Les perles de culture sont offertes au magasin du centre-ville de Montréal seulement.

Bijoux fins, rayon 233.

25% DE RABAIS* MONTRES ET HORLOGES DE MARQUES RENOMMÉES

Montres Timex, Cardinal, Casio, Dumai, Bulova et Seiko; horloges Westclox, Bulova et Seiko.

*Sur le prix étiqueté.

Montres et horloges, rayon 231.

30% DE RABAIS TEE-SHIRTS ET SALOPETTES POUR BÉBÉ

Pour garçon et fille, en tailles 12 à 24 mois.

Salopettes. Ord. 14,99. Solde 10,49 ch.

Tee-shirts. Ord. 4,99. Solde 3,49 ch.

Vêtements pour enfant, rayon 877.

30% DE RABAIS PYJAMAS- COUVERTURES

Pour nourrisson, bambin ou tout-petit, en tailles P.M.G. et 4 à 6.

Ord. 7,99 à 12,99.

Solde 5,59 à 9,09 ch.

Vêtements de nuit pour enfant, rayon 870.

AU CHOIX! 109 \$ POUSSETTES LITTLE DARLING

Choisissez entre 3 modèles, tous avec guidon réversible et dais réglable. 90 \$ de rabais.

Modèle Ambassador, en tons pastel.

Ord. 199 \$. Solde 109 \$ ch.

40 \$ de rabais. Modèle Eurosplash, avec tissu marine imprimé. Ord. 149 \$.

Solde 109 \$ ch.

30 \$ de rabais. Modèle à rayures bonbon.

Ord. 139 \$. Solde 109 \$ ch.

Tant qu'il y en aura!

Meubles de nursery, rayon 408.

30% DE RABAIS* ASSORTIMENT DE CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

*Sur le prix étiqueté.

la Baie

Chaussures, rayon 012.

50 \$ DE RABAIS LIT DE BÉBÉ, DE PETITES DIMENSIONS

Parfait pour un appartement! Support du matelas réglable à 2 positions.

66 cm X 122 cm X 127 cm.

Ord. 229 \$. Solde 179 \$ ch.

Matelas assorti. 39,99 ch.

Meubles de nursery, rayon 408.

179 \$

30% DE RABAIS* TRICOTS POUR ENFANT

Un superbe assortiment de tricotés colorés, sûrs de leur plaisir! Tailles 2 à 18. *Sur le prix étiqueté.

Vêtements pour enfant, rayon 400.

LA BAIE SOLDE COMME JAMAIS!

33% DE RABAIS COMPLETS JONES NEW YORK

Jones New York, des complets de grande qualité et indémodables! Taillés de main de maître, dans les tissus importés les plus fins. Veston droit ou croisé, en tons automnaux. Tailles 38 à 46. Ord. 425 \$. Solde **284,75 ch.**

Complets pour homme, rayon 301.
Magasins exceptés: Centre Boulevard et Jardins Dorval.

284,75

30% DE RABAIS TENUES SPORT NORTHERN SPIRIT

Une collection de coordonnés comprenant des chemises sport, des pulls, des pantalons et des hauts en tricot. P.M.G.TG. Ord. 24,99 à 55 \$. Solde **17,49 à 38,50 ch.**

Tenues sport, rayon 366.

35% DE RABAIS

CHEMISES GRENADIER

Une occasion rêvée pour faire provision! Coupe courante, encolures 14 1/2 à 17 1/2, manches 32/33 ou 34/35. Notre bas prix de tous les jours 15,99. Solde **9,99 ch.**

Chemises pour homme, rayon 853.

30% DE RABAIS

CHANDAILS CHARTER CLUB

Un grand choix de modèles et de couleurs. P.M.G.TG. Ord. 30 \$ à 75 \$. Solde **21 \$ à 52,50 ch.**

Chandails pour homme, rayon 344.
Magasins exceptés: Centre Boulevard et Jardins Dorval.

33% DE RABAIS COMPLETS ET VESTONS SPORT

Complets Grenadier, BayClub, Charter Club, Merit et Shipley. Le choix varie selon le magasin.

Ord. 240 \$ à 450 \$. Solde **159,99 à 299,99 ch.**
Vestons sport Harris Tweed, BayClub et Charter Club. Ord. 150 \$ à 250 \$. Solde **99,99 à 167,50 ch.**

Complets et vestons sport, rayons 301 et 302.

40% DE RABAIS VÊTEMENTS DE LA COLLECTION FOX

Un assortiment de pulls, de cols roulés, de pantalons et de chemises. P.M.G.TG. Ord. 17,99 à 120 \$.

Solde **10,79 à 72 \$ ch.**

Vêtements sport, rayon 350.

40% DE RABAIS PANTALONS GRENADIER

Pantalons avec ceinture, habillés ou tout-aller, en polyester, polyester/viscose, sergé de coton, polyester/coton, et autres tissus. Tailles 30 à 42. Ord. 19,99 à 35 \$.

Solde **11,99 à 20,99 ch.**

Pantalons pour homme, rayon 314.

25% À 40% DE RABAIS ACCESSOIRES POUR HOMME

25% de rabais. Toutes les cravates.

Ord. 17,50 à 60 \$. Solde **13,12 à 45 \$ ch.**

30% de rabais. Maroquinerie pour homme.

Ord. 18,50 à 55 \$. Solde **12,95 à 38,50 ch.**

25% de rabais. Paquets de chaussettes Grenadier.

Ord. 5,99 à 8,99. Solde **4,49 à 6,74 ch.**

Cravates et accessoires pour homme, rayons 334, 336 et 360.

30% DE RABAIS PARDESSUS POUR HOMME

Tout notre assortiment est soldé! Le choix varie selon le magasin. Ord. 149,99 à 395 \$. Solde **104,99 à 276,50 ch.**

Vêtements d'extérieur, rayon 306.

40% DE RABAIS MOLLETONS P.O.P. NORDIC

Nos 3 modèles comportent une demi-glissière et 2 poches prises dans une découpe.

P.M.G.TG. Ord. 45 \$.

Solde **27 \$ ch.**

Vêtements sport, rayon 350.

33% ET 40% DE RABAIS CHEMISES SPORT BAYCLUB ET GRENADIER

À manches longues. Tailles P.M.G.TG. Chemises BayClub en coton, motif tartan, à rayures, à carreaux ou en tons unis. Ord. 30 \$. Solde **18 \$ ch.**
Chemises Grenadier en finette de polyester et coton. Ord. 14,99.

Solde **9,99 ch.** Chemises sport, rayon 350.

30% DE RABAIS SOUS-VÊTEMENTS D'HIVER STANFIELD'S

Tout notre assortiment, incluant les caleçons longs, les combinaisons et les maillots à manches courtes ou longues. P.M.G.TG. Ord. 14,50 à 55 \$. Solde **10,15 à 38,50 ch.** Sous-vêtements pour homme, rayon 360.

40% DE RABAIS TENUES D'EXTÉRIEUR POUR JEUNE HOMME

Choisissez parmi notre vaste assortiment de modèles et de couleurs. Ord. 39,99 à 169,99. Solde **23,99 à 101,99 ch.**

Vêtements d'extérieur, rayons 317 et 860.

30% À 40% DE RABAIS TENUES DE SKI ET VESTES RUGGED TERRAIN

30% de rabais. Anoraks molletonnés, offerts en 3 modèles. P.M.G.TG. Ord. 34,99 à 49,99. Solde **24,49 à 34,99 ch.** 33% de rabais. Tenues de ski. Ord. 90 \$ à 250 \$. Solde **60 \$ à 165 \$ ch.** 40% de rabais. Vestes à glissière unisexes ou vestes doublées de molleton. Ord. 75 \$. Solde **44,99 ch.** 40% de rabais. Anoraks unisexes. Ord. 60 \$. Solde **35,99 ch.** Vêtements de sport, rayon 740. Magasin excepté: Carrefour Laval.

25% DE RABAIS TENUES D'EXERCICE REEBOK

Pour homme et femme. Hauts, pantalons et corsaires molletonnés et hauts à col cheminée et à manches longues, en coton. P.M.G.TG. Ord. 28 \$ à 38 \$. Solde **19,99 à 27,99 ch.**

Vêtements sport, rayon 740.
Magasin excepté: Carrefour Laval.

20% DE RABAIS ARTICLES DE SPORT

Tous les exercices, les bicyclettes, les jeux de fléchettes, coffrets et accessoires, ainsi que les patins pour homme, femme et enfant. Ord. 2,98 à 2 200 \$. Solde **2,38 à 1 760 \$ ch.**

Articles de sport, rayon 742.
Magasins exceptés: Carrefour Laval.

238 À 1760 \$

25% DE RABAIS* TOUS LES JOUETS SESAME STREET

Pour les enfants d'âge préscolaire.

*Sur le prix étiqueté.

Jouets, rayon 762.

2 POUR 1 VÉHICULES MICRO

Un choix incroyable de véhicules de la collection des Micro Machines. Achetez-en un, obtenez un deuxième sans frais! Ord. 7,99 ch.

Solde **2/7,99.** Jouets, rayon 762.

2/799

30% DE RABAIS TOUT LE RUBBERMAID ET LES ARTICLES SUIVIS CORNING ET PYREX

Les collections French White et Visions de Corning ainsi que les articles de rangement et pour la lessive, de Rubbermaid.

*Sur le prix ordinaire.

Articles ménagers, rayon 637.

25% DE RABAIS TABLE ET CHAISES POUR LE JEU

L'ensemble comprend une table pliante à dessus en vinyle coussiné et 4 chaises. Dans certains magasins seulement.

Ord. 199,99. Solde **149,99 l'ens.**

Papeterie, rayon 706.

20% DE RABAIS* TOUS LES GRILS

Les marques populaires telles que Shepherd et Fiesta. Faites vite! Aussi offerts à 33% de rabais, housses et accessoires pour le grill. Dans certains magasins seulement. *Sur le prix ordinaire. Articles ménagers, rayon 637.

5 \$ DE RABAIS* CASSETTES DE JEU NINTENDO

Plus vite vous viendrez, plus de choix aurez!

*Sur le prix ordinaire.

Jouets, rayon 762.

SUPERAUBAINES-DÉCOR!

50% DE RABAIS

SERVICES DE COUVERTS, 20 PIÈCES, EN ARGENT PLAQUÉ OU EN INOX DE ONEIDA

Modèles au choix: Community en inox, 1881 en argent plaqué, Heirloom en inox, Community en argent plaqué, Ltd. Heirloom en inox et Gold Accent Heirloom en inox.

Ord. 182 \$ à 400 \$. Solde 91 \$ à 200 \$ l'ens.

Couverts et plats de service, rayon 619.

91\$ À 200\$ L'ENS.

50% DE RABAIS TOUS LES PANIERS

En osier, en bambou et autres. Modèles et couleurs variés. Le choix varie selon le magasin.

Ord. 4,98 à 39,98. Solde 2,49 à 19,99 ch.

Magasins exceptés: Jardins Dorval, Carrefour Laval, Centre Boulevard et Place Versailles.

Accessoires décoratifs, rayon 534.

40% DE RABAIS GRAVURES

Gravures choisies. Sujets et formats de toutes sortes.

Le choix varie selon le magasin. Ord. 19,98 à 250 \$.

Solde 11,99 à 149,99 ch.

Magasins exceptés: Jardins Dorval et Carrefour Laval.

La Galerie, rayon 526.

25% DE RABAIS

ENSEMBLES DE DRAPS, ÉDREDONS ET ACCESSOIRES JENNIFER MOORE

Une exclusivité de la Baie! Percale de 180 fils. Une place, deux places ou grand lit.

Articles en magasin seulement.

Le choix varie selon le magasin.

Ord. 59,99 à 119,99.

Solde 44,99 à 89,99 ch.

Literie, rayon 601.

30% DE RABAIS

COUVRE-LITS, COUVRE-OREILLERS ET RIDEAUX BONNE FEMME MARCIA

Couvre-lits de formats une place ou deux places. Rideaux bonne femme mesurant 361 cm sur 160 cm. Pêche, rose, écume de mer. Dans certains magasins seulement.

Ord. 24,98 à 89,98.

Solde 17,49 à 62,99 ch.

Magasin excepté: Carrefour Laval.

Rideaux, rayon 562.

40% DE RABAIS

DUO-SOMMEIL QUINTESSENCE BEAUTYREST DE SIMMONS AVEC BASE DE LIT EN PRIME!

Une place, deux places, grand lit ou très grand lit. Ord. 1 420 \$ à 2 330 \$. Solde 849 \$ à 1 398 \$ l'ens. PRIME: à l'achat d'un duo-sommeil Quintessence Beautyrest de Simmons, vous recevrez, sans frais, une base de lit (une valeur de 39,99).

Duos sommeil, rayon 515.

50% DE RABAIS COUVRE-MATELAS EN PURE LAINE «SOUND SLEEPER»

Vous dormirez plus confortablement et plus profondément! Fait d'un mélange de laines australienne et néozélandaise. Une place, deux places et grand lit. Garantie de 4 ans. Ord. 119,99 à 219,99.

Solde 59,99 à 109,99 ch.

Literie, rayon 601.

25% DE RABAIS

ENS. DE DRAPS, ÉDREDONS, COUVRE-OREILLERS ET VOLANTS CHARTER CLUB

Beaux motifs de Charter Club. Percale de 180 fils. Une place, deux places et grand lit. Articles en magasin seulement. Le choix varie selon le magasin.

Ord. 85 \$ à 190 \$. Solde 63,75 à 142,50 ch.

Literie, rayon 601.

30% DE RABAIS*

TOUTES LES LAMPES DE TABLE EN CÉRAMIQUE

*Sur le prix ordinaire. Magasin excepté: Carrefour Laval. Lampes et luminaires, rayon 545.

45% DE RABAIS TAPIS

Choix de deux modèles de la collection Empress. Formats variés. Délai de 3 à 4 semaines pour la livraison. Ord. 95 \$ à 1 050 \$. Solde 52,25 à 577,50 ch.

Magasins exceptés: Centre Boulevard, Carrefour Laval, Place Versailles, La Place Vertu, Galeries d'Anjou. Tapis, rayon 553.

MOQUETTES AVEC INSTALLATION

Populaire moquette Expressions de Crossley, à base saxony, ou moquette à poils torsadés Harding Joy. 39,45 le m² et 50,22 m².

Magasins exceptés: Centre Boulevard, Carrefour Laval, Place Versailles, La Place Vertu, Galeries d'Anjou, Mail Champlain et Promenades St-Bruno. Moquettes, rayon 553.

20% DE RABAIS

TAPIS CHINOIS FAITS MAIN

Tapis en pure laine, offerts en modèles et formats variés. Articles en magasin ou en commande. Ord. 129 \$ à 2 299 \$.

Solde 103,20 à 1 839,20 ch. Magasins exceptés: Centre Boulevard, Carrefour Laval, Place Versailles, La Place Vertu, Galeries d'Anjou, Mail Champlain et Promenades St-Bruno. Tapis, rayon 553.

30% DE RABAIS*

TOUT LE STOCK DU RAYON DES MEUBLES

Comprend tous les meubles de salle à manger et de chambre à coucher, les canapés, les causeuses, les fauteuils, les canapés-lits, les coins-repas, les tables d'appoint, les meubles d'appoint, les meubles audio-vidéo, les éléments muraux et plus! Articles déjà soldés et commandes spéciales non compris. *Sur le prix ordinaire. Tous les meubles sont offerts à votre magasin la Baie ou par son entremise.

Meubles, rayon 507.

15% DE RABAIS

PELLICULES ET PILES

Pellicule Gold, 200 ASA, de Kodak. 24 ou 36 poses. Ord. 5,99 et 7,49. Solde 5,09 et 6,36 ch. Piles Energizer de Eveready. Ord. 4,59. Solde 3,90 le paquet. Appareils photo, rayon 714.

5\$ DE RABAIS

LES ROCK 'N CANADIENS

Les cannettes Rock 'N Canadiens, fidèles répliques de cannettes de boissons connues, se trémoussent au son de la musique. Ord. 24,99. Solde 19,99 ch. Articles-cadeaux, rayon 708.

IDÉES DIVERTISSANTES!

50\$ DE RABAIS. MAGNÉSCOPE

De RCA. N° VR291. Ord. 429,99. Solde 379,99 ch. Appareils électroniques, rayon 681.

50\$ DE RABAIS. MODÈLE STÉRÉO

Magnéscope de RCA. N° VR295. Tant qu'il y en aura. Ord. 499,99. Solde 449,99 ch.

100\$ DE RABAIS. LECTEUR DE DISQUES COMPACTS SANYO

N° CP825. Ord. 279,99. Solde 179,99 ch.

100\$ DE RABAIS. CHAÎNE AUDIO SANYO

N° PKG838. Ord. 399,99. Solde 299,99 ch.

80\$ DE RABAIS. MEUBLE AUDIO-VIDÉO O'SULLIVAN

N° 79480. Ord. 259,99. Solde 179,99 ch. Meubles, rayon 507.

25% DE RABAIS. RANGEMENTS AUDIO-VIDÉO

Le choix varie selon le magasin. Ord. 7,99 à 39,99. Solde 5,99 à 29,99 ch. Musique et vidéo, rayon 792.

15% DE RABAIS. TOUS LES CLAVIERS CASIO

Nouveaux modèles de l'automne compris! Ord. 59,99 à 499,99. Solde 50,99 à 424,99 ch. Appareils pour la maison et le bureau, rayon 693.

20% DE RABAIS

TÉLÉPHONES G.É. ET NORTHERN TELECOM

Modèles à cordon, standard et de luxe. Téléphones sans cordon non compris. Ord. 39,99 à 99,99. Solde 31,99 à 79,99 ch. Appareils pour la maison et le bureau, rayon 693.

15% DE RABAIS

TOUTES LES MACHINES À ÉCRIRE

Toutes les machines à écrire et les appareils de traitement de textes de Smith Corona et Brother sont en solde! Modèles de fin de série déjà soldés compris. Le choix varie selon le magasin. Ord. 179,99 à 1 099,99. Solde 152,99 à 934,99 ch.

LES DÉLICES DU SOLDE DE 8 HEURES DANS NOS RESTOS LIBRE-SERVICE

Déjeuner servi jusqu'à 10 h 30:

2 oeufs, bacon ou saucisses, croissant et café ou thé. 1,99

Lunch: dégustez notre fameux pâté au saumon. 3,19

Pause-café, durant toute la journée:

gâteau aux carottes, recouvert d'un délicieux glaçage au fromage, et café. 1,59

Nos tartes entières sont délicieuses!

Essayez nos tartes au sucre, aux framboises ou aux raisins, pour seulement 2,99 ch.

disponibles à nos restos libre-service, (ainsi qu'à notre comptoir à pâtisserie, au niveau

métro-mode, centre-ville de Montréal).

En vigueur le samedi 27 octobre seulement.



Compagnie de la Baie d'Hudson



Le programme Alcofrein vient en aide aux conducteurs ivres

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les juges seront incessamment invités à ordonner, en plus des amendes prescrites par la loi, que les automobilistes coupables d'un premier délit de conduite en état d'ébriété suivent une session du programme provincial Alcofrein.

Le code pénal prévoit actuellement 300\$ d'amende et trois mois d'interdiction de conduire pour une première infraction, bien qu'au Québec les fautifs perdent automatiquement leur permis pour un an.

Mais une campagne, à laquelle participe les substituts du procureur général et des agents de probation, vise à convaincre les magistrats d'assortir leurs sentences d'un ordre de participer, au coût de 50\$, à une session de trois heures organisée par le ministère de la Sécurité publique. Ce programme propose aux tribunaux une mesure pénale réhabilitante en remplacement de tout supplément aux peines minimales; une mesure axée sur la résolution du problème plutôt que sur la punition.

Les autorités veulent profiter de l'arrivée de l'automne pour relancer le plus vigoureusement possible ce programme jugé très efficace.

Au cours des années 1988-89 et 1989-90, 8451 ordonnances Alcofrein ont été acheminées à la direction de la probation. Selon les statistiques de la dernière année, la quasi-totalité des ordonnances provient de la Cour du Québec (87,4 p. cent) alors qu'une minorité seulement émane des Cours municipales (12,1 p. cent) et du tribunal de la jeunesse (0,5 p. cent).

Envoyé dans tous les Palais de

justice, un dépliant est sans équivoque. «On remarque que, malgré le volume important des condamnations pour conduites avec facultés affaiblies prononcées par les Cours municipales de Montréal, Québec et Laval, celles-ci émettent très peu d'ordonnances Alcofrein.»

Des 12 régions administratives — ou districts judiciaires — du Québec, c'est la Montérégie qui, avec un total de 2000 au fil des deux dernières années, a émis le plus d'ordonnances Alcofrein. Suivent le Saguenay-Lac Saint-Jean, et l'Outaouais-Abitibi-Témiscamingue-Nouveau-Québec.

Changer leurs habitudes

Le programme Alcofrein expose notamment les conséquences de la consommation d'alcool, de drogue et de médicaments sur la conduite d'un véhicule motorisé. Au cours de 1989-90, 4700 contrevenants en ont payé les frais d'inscription et 83 p. cent d'entre eux y ont effectivement assisté, 16 p. cent brillant par leur absence. Les autres payeurs, soit 11 p. cent, sont arrivés en retard, partis trop tôt, ou ont été exclus de la session pour... mauvaise conduite. Au terme des divers exposés, 91 p. cent des participants concluaient au besoin de modifier leurs habitudes de conduite et 87 p. cent étaient convaincus d'avoir à modifier leurs habitudes de consommation d'alcool.

Ce programme vise l'amélioration de la sécurité routière et a pour principaux objectifs d'offrir aux tribunaux une mesure pénale spécifique aux délinquants primaires en matière d'alcooolisme au volant, de réduire le taux de récidive, d'informer et de développer le sens des responsabilités. Pour les amateurs de statistiques, mentionnons qu'en 1988, la Ré-

gion de l'assurance automobile du Québec comptabilisait 17 487 premières infractions réparties comme suit: Bas Saint-Laurent-Gaspésie 1034; Saguenay-Lac-Saint-Jean 903; Québec 2758;

Trois-Rivières 1539; Estrie 635; Montréal 3401; Laurentides-La-ndaudière 1993; Montérégie 2585; Outaouais 1101; Abitibi-Témiscamingue-Nouveau-Québec 784; Côte-Nord 532. Auxquels s'ajou-

tent 222 résidents du Québec condamnés à l'extérieur de la province.

Selon un sondage réalisé en 1988, plus d'un million de personnes de 16 à 69 ans ont conduit

au moins une fois leur véhicule après avoir consommé de l'alcool. Ce nombre représente une personne sur cinq, soit 21,2 p. cent de la population totale entre 16 et 69 ans.

Les négociations reprennent à la SAQ

Les négociations reprennent aujourd'hui entre la direction de la Société des alcools et son syndicat des employés d'entrepôt, en grève depuis le 9 octobre.

L'agenda prévoit au moins trois autres jours de discussions, la semaine prochaine.

Les parties ont commencé à aborder le cœur du litige.

Entre autres, le syndicat demande un rattrapage salarial en comparant ses membres à ceux du secteur privé chez les embouteilleurs, brasseurs et employés des centres de distribution des grandes chaînes d'alimentation.

Les hausses salariales demandées sont de 11 p. cent pour 1990, 8 p. cent en 1991 et 7 p. cent en 1992. Le salaire moyen est de 15\$1 l'heure.

Les 640 employés d'entrepôt et

des centres de distribution demandent également des améliorations à leur régime d'assurances collectives.

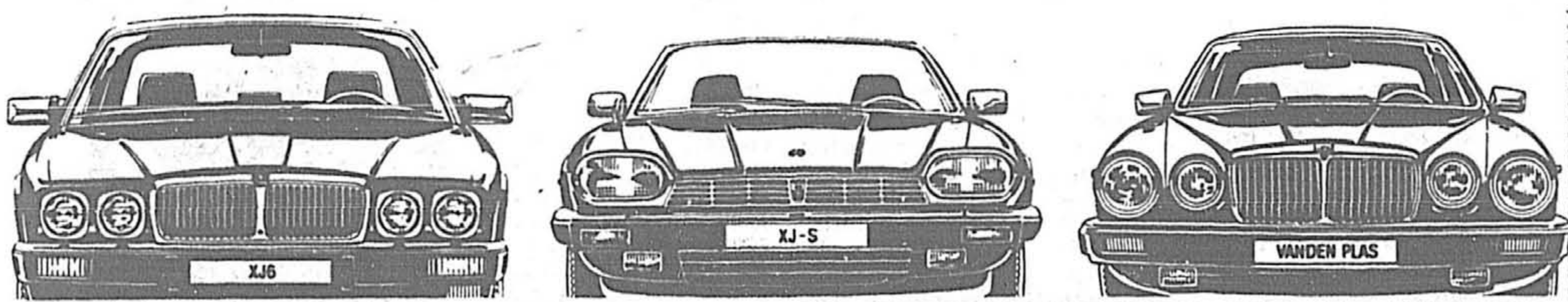
La direction de la Société des alcools n'a toujours pas déposé d'offre.

Injonction

Par ailleurs, le syndicat a déposé hier en Cour supérieure une demande d'injonction pour interdire à la SAQ d'utiliser une firme de sécurité afin d'effectuer certaines livraisons.

Selon le syndicat, en effet, la Société des alcools a confié à Sécurité Kolossal le mandat d'effectuer des livraisons d'alcool et de spiritueux. En temps de grève, la loi interdit à l'employeur de recourir à d'autres personnes que les cadres de la compagnie pour effectuer le travail des grévistes.

JAGUAR
COMME POUR TOUT PLACEMENT AVANTAGEUX, IL FAUT CHOISIR LE BON MOMENT.



C'EST MAINTENANT.

Le moment ne sera peut-être jamais plus propice pour investir dans la performance enlevante et l'incomparable élégance d'une nouvelle Jaguar 1990. La fin de l'année de fabrication présente pour vous une occasion aussi rare qu'avantageuse de réaliser des économies très réelles. C'est maintenant le moment d'acheter ou de louer. Contactez un concessionnaire Jaguar aujourd'hui même.



CHAMPIONNE AU MANS

L'ACCORD PARFAIT DE L'ART ET DE LA TECHNIQUE.

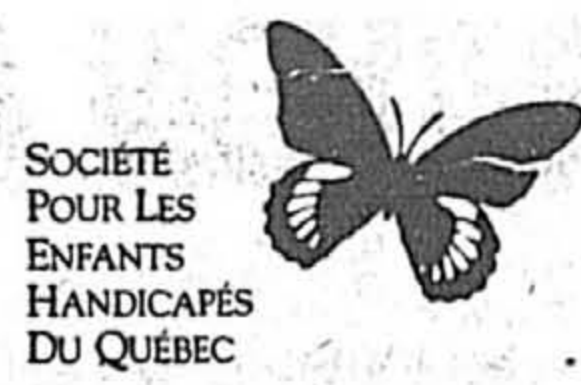
CHAMPIONNE A DAYTONA

Automobiles Élégante
 4350 est. boul. Métropolitain
 St-Léonard, Québec
 374-6550

Les Moteurs Décarie
 55, rue Gince
 Ville St-Laurent, Québec
 334-9910

Jaguar de Québec
 4475 boul. des Gradins
 Québec, Québec
 622-3193

Jaguar d'Ottawa
 1450 ch. Merivale
 Nepean, Ontario
 723-0300



SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

ACHÉTEZ AVANT LA T.P.S. • ACHÉTEZ AVANT LA T.P.S. • ACHÉTEZ AVANT LA T.P.S.

LIQUIDATION MOTORISÉS USAGÉS PLUS DE

1,000,000\$

La plus grande exposition de motorisés USAGÉS JAMAIS VUE!!!

SURVEILLEZ NOTRE VENTE D'OCTOBRE 90
 VENDREDI 26 de 9h à 21h
 SAMEDI 27 de 9h à 17h
 DIMANCHE 28 de 9h à 17h

Plus de 35 motorisés usagés à visiter à l'intérieur d'une vaste salle de montre.

À PARTIR DE: **8 900\$**
 JUSQU'À: **78 900\$**

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE!

Nous avons sélectionné pour vous tous ces modèles **REMIS À NEUF AVEC GARANTIE**
 EMPRESS, PACE ARROW, CITATION, TRAVELAIRE, WINNEBAGO, VANGUARD, MINIVAN, etc...
 aussi modèles avec moteur diesel
GRAND CHOIX DE MOTORISÉS DE MOINS DE 20 000\$.
 Financement spécial pour la vente.

Raymond LEBLANC INC.
 CENTRE DE ROULOTTES MOTORISÉES

1275, des Laurentides, Vimont, Laval 663-7941
 Au sud de l'autoroute 440 383-8585

ACHÉTEZ AVANT LA T.P.S. • ACHÉTEZ AVANT LA T.P.S. • ACHÉTEZ AVANT LA T.P.S.

SUPER VENTE EXPANSION
 Des centaines de spéciaux

La vente se termine lundi prochain 29 octobre.

Molles noir Seulement 0,49 ch.	Tetras Von Rlo Seulement 0,59 \$ ch.	"Fantails" Calico Seulement 0,59 \$ ch.	SUPER SPÉCIAL Aquarium Hagen 33 gal. p.s.m. 99,99 \$ Wow! Maintenant 39,99 \$ (limite 1 par famille)
Porte-épée Briques larges Seulement 0,69 \$ ch.	Arc-en-ciel Australien large Seulement 0,79 \$ ch.	Tetras "Red Eye" Seulement 0,79 \$ ch.	LIQUIDATION Chauffe-eau, Juste à temps pour l'hiver à partir de 5,99 \$ ch.
Crabes Fiddler Seulement 0,79 \$ ch.	Poisson-chat albino Seulement 0,99 \$ ch.	Platties "Gold Wag" Seulement 0,99 \$ ch.	LIQUIDATION Filtres pour aquarium jusqu'à 50% de réduction • P.S.M. • Penguin. • Fluval • Aquaclear
Barbes rosées Seulement 1,58 \$ par couple	Betta Fantaisie Jumbo Seulement 1,99 \$ ch.	Tortue bébé Seulement 1,99 \$ ch.	OISEAUX FAVORIS 15 à 30% de réduction sur toute notre sélection • Peruches • Serins • Calopsites et autres.

Nouvelles heures d'affaires
 LUN. ET MAR. 9h 30 à 19h
 MER. JEU. VEND. 9h 30 à 21h
 SAMEDI 9h à 17h

Surprise 2 pour 1
 sur poisson au prix régulier mercredi de 18h à 21h seulement.

AQUA-TROPICALE
 ENTREPÔTS D'AQUARIUMS, POISSONS ET FOURNITURES D'ANIMAUX
 p.s.m. référé au prix suggéré par le manufacturier

RIVE-SUD SUPER-ENTREPOT au 8215, boul. TASCHEREAU J. Brossard 443-8877
 LAVAIL 3264, boul. S.MARTIN (face au Centre 2 000) 682-8151
 MONTRÉAL 5335, rue FERRIER (angle Décarie) 341-1988

Surveillez l'ouverture bientôt de notre nouveau entrepôt.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Nous garantissons les plus bas prix.

Le coroner en chef ordonne une enquête sur la noyade des deux policiers à Oka

ANDRÉ CÉDILOT

Le coroner en chef du Québec, le docteur Jean Grenier, a ordonné, hier, la tenue d'une enquête publique concernant la mort des deux policiers de la CUM qui se sont noyés en pratiquant la plongée sous-marine dans une ancienne carrière d'Oka.

Les deux victimes, Jean-Noël Blanchette, 30 ans, et Marc Hamel, 28 ans, deux plongeurs d'expérience, se déplaçaient à une profondeur d'environ 70 m lorsqu'ils ont péri. Les deux policiers n'étaient pas en service.

Cette tragédie s'ajoute à la longue liste des accidents impliquant des adeptes de la plongée

sous-marine survenus cette année au Québec. En tout, neuf personnes ont perdu la vie de cette façon. Le coroner fera enquête dans chacun des cas.

Les enquêtes seront sous la responsabilité du coroner Denis Boudrias. Le docteur Claudette Viens, le coroner investigateur qui l'assiste, collige actuellement toutes les informations nécessaires à la tenue de ces enquêtes.

Selon le coroner en chef Grenier, les enquêtes auront lieu là où se sont produits les accidents (aux Escoumins, à Baie-Comeau, Gaspé, Valleyfield, Oka et aux Iles-de-la-Madeleine et à Montréal). De nombreux experts seront appelés à témoigner. On s'attend à ce que des amateurs de plongée et diverses personnes du

milieu apportent également leur contribution.

Les audiences devraient commencer au début de la prochaine année, dès que les enquêtes policières et les rapports d'expertises auront été classés. Le coroner Boudrias rendra compte des enquêtes dans un rapport global.

Actuellement, au Québec, aucune loi provinciale ne régit la pratique de la plongée. En gros, toutes les règles de fonctionnement (formation, entraînement, équipements, etc.) sont déterminées par les diverses associations (ou clubs de plongée), pour la plupart affiliées à la Fédération québécoise des sports subaquatiques. En général, on suit les standards américains.

C'est ainsi, par exemple, qu'on

ne peut louer un équipement de plongeur, participer à des excursions sur un bateau ou faire remplir une bouteille d'air comprimé sans posséder un certificat attestant qu'on a une formation de base. Le cours, généralement échelonné sur huit semaines, comprend 28 heures d'études théoriques et d'entraînement en piscine, et cinq expériences de plongée en compagnie de moniteurs qualifiés.

On estime à 40 000 le nombre des plongeurs au Québec. Moins du quart d'entre eux effectueraient plus de 15 plongées par an. D'après des spécialistes, un certain nombre d'accidents seraient dus à la témérité des plongeurs qui se placent dans des situations périlleuses.

La Rive-Sud exerce des pressions pour maintenir ouvert le chemin de l'estacade

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention, pour le moment du moins, de maintenir la libre circulation des automobiles, cet hiver, sur l'estacade qui relie Verdun (l'île des Soeurs) à la Rive-Sud.

C'est ce qu'un porte-parole du ministère fédéral des Transports, M. Gilles Durand, a indiqué hier, bien que cette décision ait été prise en dépit des pressions exercées par les autorités de la Rive-Sud.

M. Durand a rappelé que cette piste de roulement est une simple voie de service et n'a été ouverte à la circulation, cet été, que pour rendre service à la population pendant la crise autochtone. Il a précisé que cette entente prenait

fin le 15 novembre et que le gouvernement du Québec n'avait pas fait de demande pour en prolonger l'effet à longueur d'année.

La Municipalité régionale de comté Roussillon, qui englobe certaines villes de la Rive-Sud, a annoncé hier son intention de faire pression pour que l'estacade reste ouverte à la circulation automobile après le 15 novembre.

Le président de la Municipalité régionale, M. Georges Gagné, aussi maire de Delson, a en effet précisé que la MRC Roussillon fait actuellement une demande formelle à cet égard au ministre québécois des Transports, M. Sam Elkas.

Le maire de Verdun, M. Raymond Savard, (Verdun administre l'île des Soeurs où se trouvent les voies d'accès de l'estacade), ne

voit pas les choses du même oeil. Il a rappelé que sa ville avait accepté de bonne grâce de rendre service aux automobilistes pendant la crise. Mais il ne faudrait pas maintenant, a-t-il dit, «empoisonner l'existence» des résidents de l'île des Soeurs en leur faisant porter l'inconvénient d'un trafic trop lourd.

Le directeur-général de Verdun, M. Gaétan Laberge, a rappelé hier que le conseil municipal a adopté, le 9 octobre, une résolution réclamant la fermeture de cette voie le 14 novembre comme prévu. Cette résolution a été communiquée aux responsables de la Voie Maritime et à la société fédérale qui administre les ponts Jacques-Cartier et Champlain.

Le maire de Delson, M. Gagné, a, quant à lui, signalé à La Presse

que sa ville est en pleine expansion et qu'il faudra par conséquent augmenter la capacité du réseau de transport routier.

Il a signalé que 40 000 personnes habitent maintenant ce secteur de la MRC Roussillon et que 40 p. cent de ses travailleurs ont des emplois dans l'ouest de l'île de Montréal. L'ouverture de l'estacade, a-t-il signalé, permet aux automobilistes de se rendre à Montréal en 15 minutes.

M. Gagné croit que la Montérégie deviendra «une grande concurrente» de Montréal et qu'il faudra prendre en compte ses besoins sur le plan des communications. Dans le parc industriel de Delson, sa propre ville, 225 entreprises se sont implantées depuis cinq ans, dont certaines étaient auparavant situées à Montréal. Selon lui, les industriels y sont attirés parce que les terrains coûtent moins cher sur la Rive-Sud qu'à Montréal.

Se disant accusé de meurtre, un Québécois se cache en Thaïlande

Un Québécois originaire d'Alma, Lac Saint-Jean, en voyage depuis cinq mois à Bangkok, capitale de la Thaïlande, est recherché pour meurtre par les autorités thaïlandaises.

«J'ai de très gros problèmes», a confié Hervé Fortin, âgé de 29 ans, à un journaliste d'une station radiophonique montréalaise, qu'il a joint par téléphone, hier matin.

Hervé Fortin assure qu'il n'est impliqué dans aucun meurtre mais qu'il veut avertir le journaliste de ce qui lui arrive avant que les journaux ne s'emparent de cette affaire.

«Il y a trois jours, nous avons eu — tout le monde sait que Bangkok est la capitale de la prostitution en Thaïlande — un gros party chez

des amis et j'y étais le seul étranger», a-t-il confié au journaliste.

Il a ensuite indiqué qu'il était recherché depuis deux jours et qu'il se cachait dans un hôtel sous un nom d'emprunt.

Il a dit être aidé financièrement par un Suisse parce qu'il ne veut pas prendre la chance d'utiliser ses chèques de voyage.

«Il n'est pas possible de sortir du pays. Je suis recherché à Bangkok et aussi à Pataya et à Chian Mai» (deux autres villes thaïlandaises.)

Rejointe à son domicile d'Alma grâce aux informations données par Hervé Fortin, la mère de ce dernier a dit ne pas avoir eu de nouvelles de son fils depuis un mois.

Vol de cigarettes de 1,25 million\$

Faudra-t-il que les fabricants de cigarettes transportent dorénavant leur marchandise dans des camions blindés?

C'est sans doute la question que se posent les dirigeants de la société Rothmans qui, hier, pour la seconde fois en dix jours, a été victime d'un important vol à son entrepôt du parc Colbert, à Sainte-Foy. Mais cette fois, la valeur du vol est impressionnante: 1,25 million de dollars.

Selon les informations fournies par la police de Sainte-Foy, le vol aurait été commis

entre 10 h 45 et 11 h 15. Les vols seraient arrivés sur place avec leur propre camion auquel ils auraient attaché la remorque, propriété de Guibault Transport. Aucun employé n'aurait été témoin du vol.

Tous les corps policiers de la province ont été alertés et ont reçu la description du véhicule (plaque d'immatriculation R807574).

Le 15 octobre, cinq Montréalais avaient été appréhendés à la suite d'un vol de 100 000 \$ de cigarettes, au même endroit.

APPRENDRE À COMPRENDRE LA PEINTURE



Voici la possibilité de suivre un cours pour apprendre à mieux comprendre, analyser et apprécier les œuvres d'art et ce, dans un langage clair à l'aide d'exemples pertinents.

Il vise également à mieux vous faire comprendre les différents langages et tendances de la peinture et l'évolution de celles-ci du début du siècle à nos jours.

De plus, nous tracerons un parallèle entre la peinture québécoise et canadienne, et les courants internationaux.

352, RUE ROY EST, MONTRÉAL 849-5049
(entre Saint-Denis et Drolet) 281-0892

LES COURS APPRENDRE À COMPRENDRE LA PEINTURE

Nous étudierons aussi le marché de l'art, dont, entre autres, la fiscalité et les assurances.

La session débutera le 29 octobre pour une durée de huit semaines consécutives, soit les lundis, mardis ou mercredis de 19 h à 22 h ou les mardis après-midi de 13 h à 16 h. Avec la participation de M. Guy Robert et M. Robert Bernier.

INSCRIPTION / RÉSERVATION: Pour s'inscrire, il vous suffit de téléphoner:

ENTREPOSAGE

INTÉRIEUR ou EXTÉRIEUR

• BATEAUX • MOTEURS
• ROULOTTES • AUTOS • ETC.

PRIX IMBATTABLES

pigeon inc

6767 EST, HENRI-BOURASSA

TÉL.: 325-1010

NOUS VOULONS

acheter des œuvres des artistes canadiens suivants

- M. E. Carr
- F. Carmichael
- A. J. Casson
- L. S. Harris
- E. H. Holgate
- A. Lismer
- F. S. Coburn
- M. G. Cullen
- C. A. Gagnon
- A. Y. Jackson
- F. H. Johnston
- P. Kane
- C. Kriehoff
- W. J. Phillips
- R. W. Pilot
- A. H. Robinson
- W. Kurelok
- A. C. Leighton
- E. Lindner
- D. B. Milne
- J. W. Morrice
- T. Thomson
- F. H. Varley
- F. A. Verner
- F. M. Bell Smith
- N. DeGrandmison
- L. L. Fitzgerald
- J. E. H. MacDonald

Nous désirons également acheter des œuvres plus anciennes d'artistes américains, britanniques et européens.

Du jeudi 25 octobre au dimanche 28 octobre

David Loch sera à Montréal au Château Champlain 1, Place du Canada

Comptez 878-9000 pour prendre rendez-vous

ÉVALUATION GRATUITE (sans obligation)

Généreuses primes

Consultez-nous avant de vendre En première place pour l'achat de grandes peintures américaines, européennes et canadiennes

LOCH MAYBERRY FINE ART INC.
306 St. Mary's Road
Winnipeg R2H 1J8

À LA DEMANDE GÉNÉRALE, BILLETS SUPPLÉMENTAIRES À 25 \$



LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE PRÉSENTE EN PREMIÈRE MONDIALE



Le grand classique du cinéma muet (Hollywood, 1925) en version restaurée avec Lon Chaney ■ MUSIQUE ORIGINALE composée spécialement pour l'événement par Gabriel Thibaudeau ■ interprétée en direct par 1 MUSICI DE MONTRÉAL et CLAUDINE CÔTÉ, soprano, sous la direction de YULI TUROVSKY

LE VENDREDI 2 NOVEMBRE 1990, 20 H Théâtre Maisonneuve, Place des Arts
Billets à 25 \$ (Frais de service. Redevance de 1 \$) Guichets Place des Arts: 842-2112
Billets gala: 125 \$ (incluant réception et reçu d'impôt) Cinémathèque québécoise: 842-9763
Soirée bénéficiaire au profit de la Cinémathèque québécoise / Musée du cinéma

Bell Radio Québec CITE La Presse Théâtre Maisonneuve Place des Arts

SAVA 90

SALON AGRICULTURE VINS & ALIMENTATION

DÉLICIEUSEMENT CAPTIVANT!

Les Grands Chefs et le Grand Salon d'art culinaire (27 au 31 octobre).

Le Concours de cuisine chaude Métro (31 oct. au 4 nov.)

Le Kiosque Nutrition-Santé de Steinberg.

Le Coin du micro-ondes IGA avec la spécialiste Marie-Paule Marchand.

La Fourchette d'Or de Télévision Quatre Saisons, avec Soeur Angèle et Guy Boucher, le 28 et le 31 oct.

La cuisine russe avec le chef du Zhivago (27 oct.)

Le centre d'alimentation naturelle et une foule de démonstrations culinaires.

ET BIEN PLUS!
Ferme laitière - Plus de 400 animaux - Jardin Oriental - Spectacles - Casino...

27 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 1990
10h à 22h (dimanche 20h)

STADE OLYMPIQUE

ADMISSION	
Généraliste:	7,00\$
Étudiants et Âge d'Or:	5,00\$
Écoliers 6 à 12 ans:	2,50\$
Enfants moins de 6 ans:	gratuit
Casino (1 heure avant fermeture du SAVA)	5,00\$

Réalisation En collaboration avec

SADAQ IGA METRO CKA75AM

SOCIÉTÉ DU QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

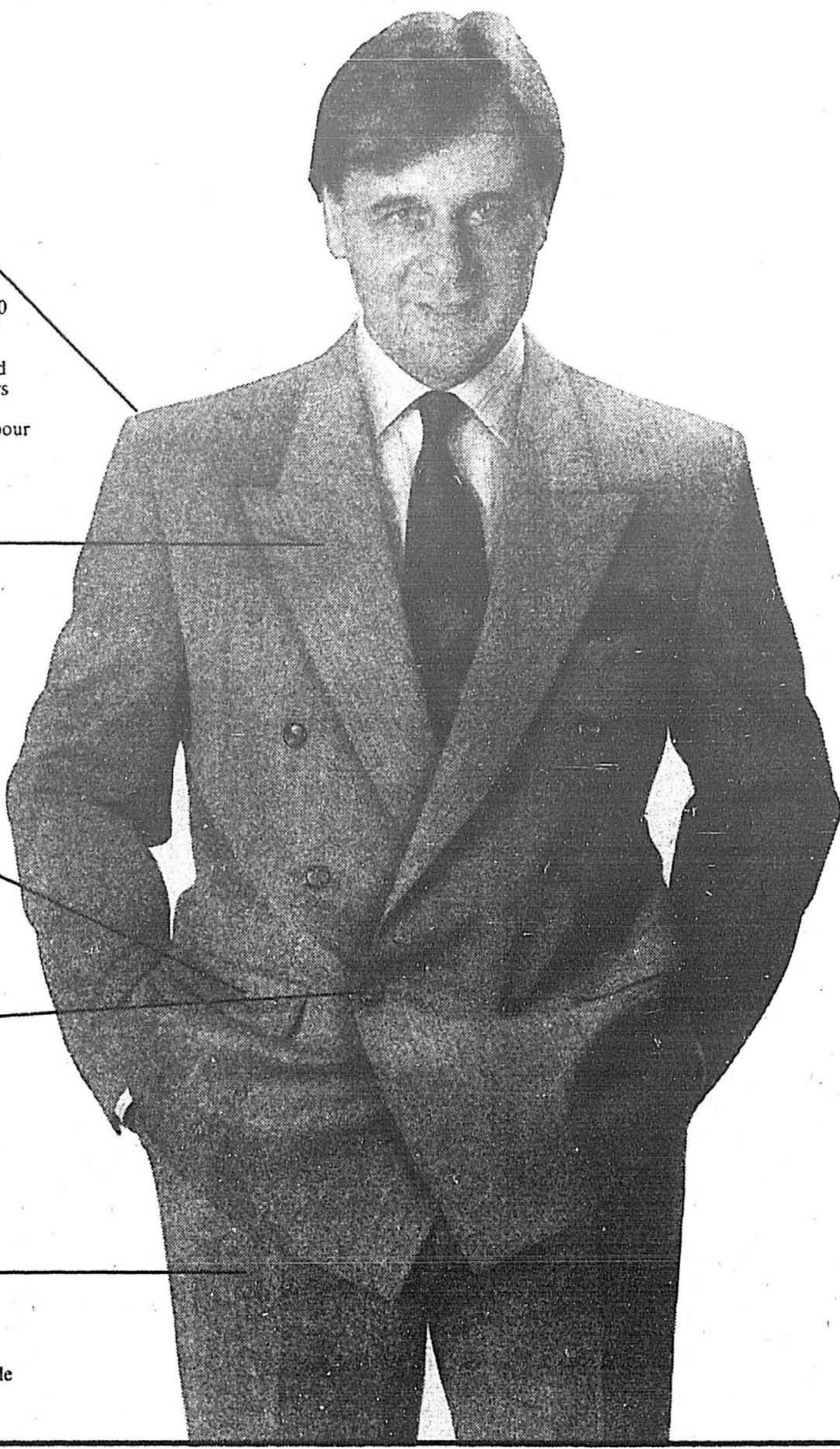


Distinguez-vous des autres. Et de plus économisez.
 Offrez-vous un vêtement hors série confectionné par notre
SERVICE SUR MESURE
 pour seulement 499\$ à 1600\$

comparativement à 700\$-1900\$

DANS CETTE PÉRIODE COMPÉTITIVE OÙ NOUS VIVONS,
 RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ AU HASARD

Vous pouvez avoir un complet raffiné avec une touche de Savile Row et l'éclat d'Hollywood.
 Vous pouvez avoir un élégant complet pour vos affaires qui est également à la page et au goût
 du jour. Mais le plus important, c'est que vous pouvez avoir un complet confectionné
 expressément pour vous, en fonction de vos mensurations.



LE COMPLET CLASSIQUE DES ANNÉES 90
 Emmanchures et épaules coupées avec le plus grand soin. Col et revers taillés à la main. Devants pincés pour assurer une meilleure tenue.

REVERS SOUPLES
 Leur largeur est fonction du style du complet. Ils doivent être bien coupés et renforcés sur les côtés afin d'éviter qu'ils ne s'affaissent.

CHOIX DES POCHE
 Elles peuvent être passepoilées ou à rabat.

CHOIX DES BOUTONS
 Complots double boutonnage contemporains à 4 boutons et plus classiques à 6 boutons. A 1, 2 ou 3 boutons pour le simple boutonnage.

PANTALON À PLI PROFOND
 Belle coupe proportionnée, qui prolonge le mouvement souple de la veste.

REVERS POINTUS OU CRANTÉS
 Pour les complets à simple et double boutonnage, la tendance est aux revers pointus ou crantés.



PANTALON DOUBLE À CEINTURE RENFORCÉE
 Ceinture montée pour un meilleur maintien. Pantalon double devant jusqu'aux genoux. Poche secrète pour l'argent.



BOUTONS RAPPROCHÉS
 Manche à fente et boutons de poignets qui se touchent à peine. La manche est taillée de telle sorte que votre manchette de chemise dépasse de 1/4".



LA BONNE CASSURE
 La largeur du pantalon correspond à peu près du trois cinquièmes aux deux-tiers de la longueur de la chaussure. Les revers (optionnels) font 1/4" et se cassent légèrement sur la chaussure.

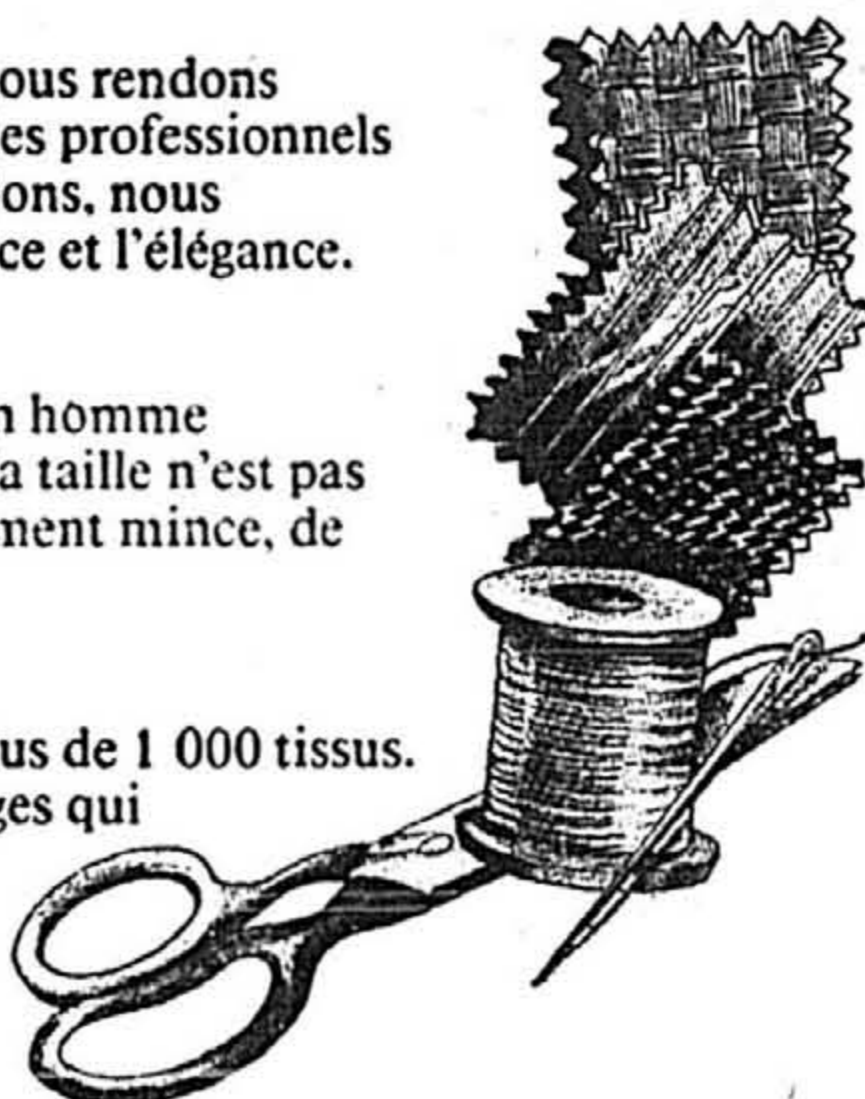


Si vous voulez une tenue plus recherchée, originale ou si vous avez de la difficulté à vous habiller en prêt-à-porter, notre confection sur mesure est la solution rêvée.

Dans la période très compétitive où nous vivons, nous nous rendons compte à quel point il est important pour les hommes d'affaires, les professionnels et les cadres d'avoir une tenue irréprochable. Et chez A. Gold & Sons, nous prenons les complets au sérieux en mettant l'accent sur la prestance et l'élégance.

Nous savons comment rendre plus fine la silhouette d'un homme rondlet, comment donner une allure parfaite à un homme dont la taille n'est pas standard, et même donner de la carrure à un homme particulièrement mince, de plus nous pouvons mettre en valeur votre apparence.

Chaque magasin A. Gold & Sons propose un choix de plus de 1 000 tissus. On y trouve les plus beaux tissus entièrement laine ou des mélanges qui proviennent des meilleures usines.



Nous possédons les tissus les plus raffinés d'Italie, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de France, d'Espagne, d'Allemagne, du Chili, du Canada, du Japon et du Portugal.

Quand vous vous faites faire un complet sur mesure, vous vous distinguez des autres. Vous choisissez également avec le plus grand soin le tissu, le style de coupe ainsi que les détails, les revers et les boutons que vous préférez. Vous voulez un complet qui soit le reflet de votre personnalité aussi personnel que votre signature.

Chez A. Gold & Sons, la coupe sur mesure est une tradition de plus de 90 ans. Si vous n'en avez pas encore fait l'expérience, nous vous invitons à venir nous rencontrer sans tarder. Ceux d'entre vous qui connaissent notre savoir-faire, vous savez que: Le sur mesure. Quelle différence. Quel plaisir.

Et... «Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection» ©

- MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
- FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LE CARREFOUR LAVAL • LES GALERIES D'ANJOU

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, carte A. Gold & Sons

Sept Noirs tués dans un bidonville d'Afrique du Sud

d'après AFP et Reuter
KHAYELITSHA (Afrique du Sud)

Sept Noirs ont été tués, dont un au moins par un policier, et 45 personnes ont été blessées hier dans de nouvelles violences survenues dans le bidonville de Khayelitsha, à l'est du Cap, a déclaré un parlementaire.

La police a ouvert le feu à plusieurs reprises au cours de la journée pour tenter de disperser quelque 10 000 Noirs qui réclamaient la démission de Mali Hoza, le maire noir de la cité de Khayelitsha. La manifestation avait été interdite.

Les partisans du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela accusent le conseil municipal noir, mis en place par le gouvernement blanc du président Frederik De Klerk, de corruption dans l'attribution des logements aux Noirs.

Le député Jan van Eck, du Parti démocratique, a déclaré qu'il avait eu confirmation, par des médecins, de la mort de sept Noirs.

Selon un autre témoin, un homme a été abattu par une rafale de mitraillette alors que la police faisait feu sur des manifestants qui avançaient dans sa direction. «Un vieil homme s'est effondré quand ils se sont mis à tirer et, lorsque les gaz se sont dissipés, il gisait sans vie sur la route», a-t-il dit.

La police a fait état de trois morts seulement.

Des affrontements sporadiques se produisent depuis un mois à Khayelitsha, un vaste ensemble de baraques de bois, de toile et de toiles de plastique, situé dans un décor de dunes de sable. Des dizaines d'habitations y ont été brûlées et des dizaines de personnes blessées.



API/Carl Fox

D'autre part, le président sud-africain Frederik de Klerk s'est rendu hier au Luxembourg après une visite aux Pays-Bas, qui a contribué à briser l'isolement dans lequel se trouvait l'Afrique du Sud.

Il s'agissait de la première visite officielle d'un chef de l'Etat sud-africain aux Pays-Bas. Le premier ministre néerlandais Ruud Lubbers l'a félicité pendant son séjour pour les réformes qu'il a engagées, sans pour

autant s'engager à lever les sanctions économiques qu'observent les Pays-Bas à l'encontre de Pretoria.

De Klerk doit passer une seule journée au Luxembourg.

Par ailleurs, un nouveau mandat d'arrêt a été lancé hier contre Mme Winnie Mandela, l'épouse de Nelson Mandela, après sa non-comparution devant le tribunal de Johannesburg pour un délit économique présumé la concernant.

C'est la seconde fois cette année que Mme Mandela, actuellement en Australie où elle accompagne son mari en visite officielle, fait l'objet d'un mandat d'arrêt, et pour la même affaire: elle est accusée, comme au mois de mars dernier, de non-paiement de cotisation d'assurance-chômage aux employés d'un restaurant de «fish and chips» dans lequel elle détient une participation.

Le premier mandat d'arrêt avait été annulé au bout de deux semaines après le paiement d'une amende de 100 rands (39 \$). Mme Mandela, rappelle-t-on, doit comparaître le 4 février devant la Cour suprême de Johannesburg sous l'inculpation d'enlèvement et coups et blessures, à la suite du meurtre il y a près de deux ans d'un adolescent noir, James Moecketsi «Stompie» Seipei, qui avait été séquestré à son domicile.

Israël maintient son refus d'une mission de l'ONU, malgré l'insistance de Washington

d'après Reuter et AFP
JERUSALEM

Israël ne reviendra pas sur son refus d'autoriser une mission de l'ONU à venir enquêter sur place sur la mort de 21 Arabes, malgré une nouvelle résolution adoptée par le Conseil de sécurité lui demandant de le faire, a déclaré hier Avi Pazner, proche conseiller du Premier ministre israélien Yitzhak Shamir. Ces 21 Arabes ont été tués par la police lors d'une fusillade sur le Mont du Temple, le 8 octobre à Jérusalem.

Avi Pazner a tenu ces propos après que dans une nouvelle résolution, adoptée à l'unanimité, les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU eurent déploré mercredi soir le refus de l'Etat hébreu d'accueillir une commission d'enquête des Nations unies. Ainsi pour la deuxième fois en 12 jours, les Etats-Unis ont voté une résolution critiquant Israël.

«La décision israélienne s'opposant à la venue de la mission de l'ONU se fonde sur le principe qui concerne la question de la souveraineté sur notre capitale Jérusalem», a ajouté le conseiller de Shamir. Permettre la venue d'une commission d'enquête de l'ONU à Jérusalem reviendrait à céder aux ingérences étrangères dans les affaires intérieures d'Israël, a-t-il expliqué. «Il est clair qu'aucun pays n'accepterait ce

type de résolution», a-t-il poursuivi.

Selon Avi Pazner, l'Etat hébreu regrette que les Etats-Unis, plus proche allié d'Israël, se soient associés à cette dernière résolution. «Nous regrettons que les Etats-Unis soutiennent une résolution anti-israélienne parce qu'ils font le jeu de Saddam Hussein et de l'OLP», a-t-il déclaré.

Le président George Bush avait adressé un appel personnel à Yitzhak Shamir avant le vote de la résolution, afin de lui demander de coopérer avec une mission de l'ONU. La semaine dernière, le chef du gouvernement israélien avait accusé les Etats-Unis d'humilier et de mettre en danger Israël pour maintenir un front uni contre l'Irak.

Par ailleurs, le secrétaire politique du Parti national religieux, membre de la coalition gouvernementale, M. Shaoul Yahalom, a appelé hier le ministre israélien de la Défense Moshé Arens à «revenir» sur sa décision d'interdire aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza d'entrer en Israël.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Yahalom a estimé qu'il est faux de recréer la ligne verte, dont la notion même devrait être effacée du lexique de l'Etat d'Israël souverain. La ligne verte est la limite entre Israël et les territoires occupés en 1967. «Il faut bannir ce terme, sur le terrain aussi bien que de la conscience des habitants de ces régions et de celle du monde», a-t-il ajouté.

Pour Geagea, il n'y a plus de guerre chrétiens-musulmans

d'après AFP et Reuter
GHEDRAS (Liban)

Samir Geagea, chef de la milice chrétienne des Forces libanaises, a déclaré hier que sa faction n'était plus en guerre contre les milices musulmanes rivales.

«Il est incontestable que qui-

conque a souscrit au plan de Taëf (plan de paix arabe pour le Liban) n'est plus notre ennemi. L'état d'inimitié entre nous et les autres a cessé», a-t-il dit.

«Si nous respectons l'esprit de l'accord de Taëf, le cycle de la violence ne reprendra pas au Liban», a-t-il ajouté dans une interview.

Les quelque 10 000 hommes des Milices libanaises ont disputé le contrôle de l'enclave chrétienne au général Michel Aoun, qui s'était rebellé contre l'accord de Taëf mais a été contraint à la reddition après l'attaque du réduit chrétien de Beyrouth par les forces syriennes, le 13 octobre.

L'accord de Taëf, qui accorde un plus grand pouvoir de décision à la majorité musulmane, prévoit l'unification de l'armée, la formation d'un gouvernement d'unité nationale regroupant toutes les milices rivales, le démantèlement de ces milices et le redéploiement des quelque 40 000 soldats syriens présents dans le pays.

Selon Samir Geagea, il doit être intégralement appliqué.

De son côté, un responsable du Hezbollah pro-iranien, cheikh Naim Qassem, a déclaré hier soir que sa formation «n'aura plus de raison de maintenir une présence armée apparente lorsque disparaîtront les menaces contre son existence».

Louis E. Roy accuse l'armée haïtienne

d'après AFP
PORT-AU-PRINCE

L'armée haïtienne, en n'exécutant pas le mandat d'arrêt lancé contre Roger Lafontant, ancien ministre et haut responsable des «Tontons Macoutes» sous le régime de Jean-Claude Duvalier, «viole» la Constitution, a affirmé hier le président du Conseil d'Etat, le docteur Louis E. Roy.

Dans une lettre adressée au commandant en chef de l'armée, le général Hérard Abraham, et rendue publique hier à Port-au-Prince, le docteur Roy écrit également qu'en n'obéissant pas aux ordres de l'exécutif, l'armée commettait un acte qui ressemblait à de «l'insubordination».

Le ministre de la justice, Me Pierre Labissière, a récemment confirmé, dans une lettre au général Abraham, la validité de ce mandat, lancé en juillet dernier contre Roger Lafontant après son retour d'exil, rendant l'armée responsable de sa non-exécution. Les avocats de Lafontant, aujourd'hui candidat à l'élection présidentielle du 16 décembre prochain, contestent la validité de ce mandat d'arrêt.

Le général Abraham, face à «cet imbroglio juridique», s'en est remis à la Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire du pays, avant de prendre une décision finale dans cette affaire.

De son côté, le pasteur Sylvio Claude (Parti Démocrate Chrétien Haïtien, PDCH), a vivement contesté, hier, dans une lettre au Conseil Electoral Provisoire (CEP), la candidature à la présidence de Roger Lafontant. Le pasteur Claude affirme notamment que le notaire qui a dressé le procès-verbal de l'acte constitutif du parti du docteur Lafontant, l'Union pour la Réconciliation Nationale (URN), les 13 et 14 octobre dernier, était emprisonné à ces dates là au pénitencier national de Port-au-Prince, pour «escroquerie et abus de confiance».

Le pasteur Claude a qualifié, en outre, l'ex-responsable duvalériste de «tortionnaire» pour lui avoir fait subir personnellement des sévices. Le CEP doit faire connaître, le 6 novembre prochain, les noms des candidats qu'il aura retenus pour ces consultations. 26 personnalités ont fait acte de candidature à la présidence.



L'esprit d'équipe

Pour atteindre l'excellence, il faut un engagement personnel, beaucoup de travail et la volonté d'être parmi les meilleurs.

L'Equipe équestre canadienne incarne toutes ces qualités. Des athlètes individuels qui, ensemble, forment une équipe de renommée internationale.

La Banque de Montréal est fière d'encourager le développement des sports

équestres au Canada en commandant l'Equipe équestre canadienne.

L'appui de la Banque aide nos athlètes à participer à des événements comme la Coupe des nations, la plus importante des compétitions équestres internationales.

Vous pouvez voir à l'écran ces athlètes canadiens de calibre international dans le cadre des épreuves de la Coupe des nations 1990 de la Banque de Montréal.

- Spruce Meadows Masters, à Calgary le 8 septembre; en direct sur le réseau CTV.
- Washington International Horse Show, le 25 octobre; au Sportsweekend de Radio-Canada (réseau anglais) le 27 octobre.
- National Horse Show, à New York le 1er novembre; au Sportsweekend de Radio-Canada (réseau anglais) le 3 novembre.
- Royal Agricultural Winter Fair, à Toronto le 10 novembre; en direct sur le réseau anglais de Radio-Canada.

Banque de Montréal 
Le succès est un travail d'équipe.

Benazir Bhutto s'engage à poursuivre la lutte

d'après Reuter
ISLAMABAD

La cuisante défaite électorale de Benazir Bhutto, face à ses adversaires Nawaz Sharif et Ghulam Mustafa Jatoi, a créé au Pakistan une surprise générale. Mais au lendemain de cette sévère défaite dans des élections qu'elle juge truquées, Benazir Bhutto s'est engagée hier à poursuivre la lutte qu'elle mène depuis 13 ans contre l'establishment pakistanais.

Le Parti populaire pakistanais (PPP) de Benazir Bhutto n'a obtenu que 45 sièges sur les 217 sièges de l'Assemblée nationale contre 105 à son principal adversaire, l'Alliance démocratique islamique (ADI). Avec le soutien de huit candidats indépendants issus de régions tribales frontalières de l'Afghanistan, qui se rallient traditionnellement à la formation au pouvoir, quelle qu'elle soit, l'ADI devrait disposer de la majorité au Parlement. Le Premier ministre par intérim, Ghulam Mustafa Jatoi, a annoncé que les élus de l'ADI désigneraient le prochain chef de gouvernement.

L'ancien Premier ministre Benazir Bhutto, limogée en août, avait été portée au pouvoir en 1988 en obtenant 93 sièges contre 55 à l'ADI, à l'issue d'une lutte de onze ans contre le régime militaire du président Mohammad Zia-ul-Haq. Celui-ci avait, en 1977, renversé Zulfikar Ali Bhutto, le père de Benazir, condamné à mort et exécuté deux ans plus tard.

Limogée au bout de 20 mois

par le président Ghulam Ishaq Khan, Benazir Bhutto est poursuivie pour mauvaise gestion et, si elle est reconnue coupable, elle pourrait se voir interdire d'exercer toute fonction publique pendant sept ans. Au soir de s'être défait, qu'elle a concédée bien avant que les résultats officiels ne commencent à arriver, Benazir Bhutto a annoncé qu'elle poursuivrait «la lutte pour la démocratie» et elle a affirmé que des urnes électorales avaient été échangées contre d'autres.

Elle a ajouté qu'elle devait encore consulter ses collaborateurs avant d'arrêter sa stratégie. Un responsable du PPP, Achraf Abbassi, vice-président du Parlement sous Zulfikar Ali Bhutto ainsi que du temps de sa fille, a déclaré qu'il n'était pas envisagé de boycotter le parlement.

La campagne de l'ex-Premier ministre, limogée en août par le président Ghulam Ishaq Khan, avait attiré de grandes foules, dans un climat de ferveur plus prononcé qu'aux rassemblements organisés par Mustafa Jatoi, Premier ministre par intérim, ou par Nawaz Sharif. Mais les suffrages n'ont pas confirmé cette popularité. Les commentateurs estimaient que Benazir Bhutto en avait assez fait pour dissiper les motifs invoqués lors de son limogement - mauvaise gestion et incompétence. Mais l'Alliance démocratique du Pakistan, dominée par son Parti populaire pakistanais (PPP), ne s'est assuré que 45 sièges parlementaires, moins de la moitié de son score (93 sièges) aux législatives de 1988.

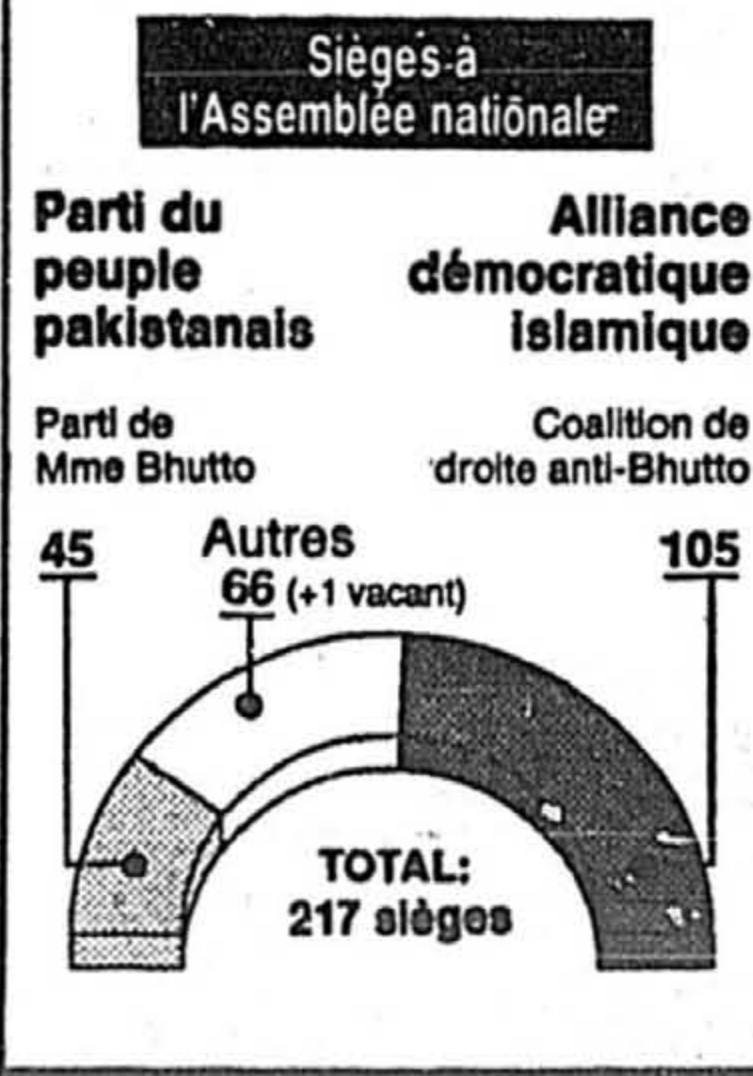
«Nous sommes surpris comme

tous les autres», reconnaît un diplomate européen qui avait prédit sans hésitation un score plus qu'honorable au PPP. «Le vote de sympathie pour le PPP ne semble pas s'être concrétisé. Même l'IDA a été agréablement surprise.» Benazir Bhutto aussitôt accusé le gouvernement intérimaire de lui avoir «volé sa victoire» par la fraude, en prédisant que le nouveau cabinet issu du scrutin ne resterait pas en place plus d'un an.

Les analystes reconnaissent que des irrégularités ont eu lieu mais sans se montrer convaincus qu'elles aient sérieusement affecté le résultat global, notamment parce que l'IDA a obtenu de nombreux sièges avec une énorme majorité. Quatre équipes d'observateurs internationaux ont suivi le déroulement des opérations électorales mercredi. La plus importante, mise sur pied par l'Institut démocratique national américain, doit faire connaître ses conclusions aujourd'hui.

Pakistan: résultat des élections

Les opposants de l'ex-premier ministre Benazir Bhutto ont remporté une victoire complète mercredi, selon les résultats officiels. L'élection fut perçue comme un référendum sur ses 20 mois au pouvoir.



Kaboul : plusieurs blessés dans une voiture piégée

d'après AFP
KABOUL

Une voiture piégée a explosé hier soir dans un quartier commerçant du centre de Kaboul, blessant des dizaines de personnes, dont au moins six grièvement, a-t-on appris de source officielle et auprès de témoins de l'attentat. Un porte-parole du gouvernement a indiqué qu'au moins six personnes avaient été grièvement atteintes.

L'engin explosif avait été placé dans une Volkswagen, près du palais où réside le président afghan Najibullah et non loin du centre de communications international, au cœur de la capitale. L'explosion a détruit deux autres voitures et brisé les vitres de deux immeubles aux alentours, selon des témoins.

L'armée a très rapidement bouclé le quartier et des transports de troupes, venus de casernes voisines, ont pris position devant plu-

sieurs édifices gouvernementaux. Des habitants du quartier ont déclaré qu'ils avaient vu des soldats se déployer dans les rues et certains d'entre eux, assistés par des miliciens, commencer à fouiller des voitures.

L'attentat s'est produit quelques heures après qu'un porte-parole gouvernemental, Humayun Mukammal, eut déclaré que l'offensive de grande envergure des Moudjahidine contre Kaboul et au moins cinq autres villes ces dernières semaines, avait échoué. Selon des diplomates à Kaboul, des actions des Moudjahidine au cœur de la capitale étaient prévisibles après l'échec de leur attaque du 9 octobre, durement repoussée grâce à l'artillerie lourde et des raids aériens.

Les Moudjahidine sont engagés depuis douze ans contre le régime pro-soviétique de Kaboul dans une guerre meurtrière qui a fait plus d'un million de morts.

Inde : le gouvernement va ordonner la tenue d'élections anticipées

d'après Reuter
NEW DELHI

Le gouvernement minoritaire indien convoquera des élections législatives anticipées quelque soit l'issue du vote de confiance fixé au 7 novembre, a déclaré hier le ministre indien de l'Information, Parvathaveni Upendra. «Nous rechercherons la tenue d'élections indépendamment du résultat du vote de confiance au Parlement», a-t-il déclaré.

Il s'est refusé à évoquer la date exacte de ces élections anticipées, se bornant à expliquer que de nombreux facteurs entraient en jeu. Mais des personnalités du Janata Dal, parti du Premier ministre Vishwanath Pratap Singh, qui a perdu sa majorité parlementaire mardi lorsqu'un allié clé lui a retiré son soutien, ont déclaré que le parti souhaitait une dissolution du Parlement dès que possible après le vote du 7 novembre.

Selon eux, le chef du gouvernement est partisan d'élections dans

les cinq semaines après une dissolution, soit d'ici la fin décembre. Il faut également compter avec le chef de l'Etat, Ramaswamy Venkataraman, qui dans les faits fixera la date du scrutin.

Des responsables indiens ont déclaré hier que le président souhaitait temporiser pour permettre aux esprits, échauffés par des querelles portant sur les castes et les religions, de se calmer. Il a déclaré à plusieurs visiteurs étrangers que le pays, divisé sur ces questions, avait besoin d'une période d'apaisement, ont rapporté ces responsables.

Ses arguments ont été étayés mercredi par de nouvelles violences, survenues lors d'une grève lancée par le Parti Bharatiya Janata (BJP), mouvement du renouveau de l'hindouisme, qui jusqu'à mardi soutenait le Premier ministre. Au moins 40 personnes ont été tuées pendant la grève, organisée pour protester contre l'arrestation de Lal Krishan Advani, président du BJP.

MAINTENANT OUVERT

LE SEUL ENDROIT POUR BIEN CHOISIR VOTRE PROCHAIN VOYAGE!

2^e

SALON INTERNATIONAL
TOURISME
VOYAGES

PLACE BONAVENTURE
Du 25 au 28 octobre 1990

L'Association des professionnels du voyage

- Soleil
- Europe
- Québec
- Amérique du Nord
- Aventure
- Exotisme
- Affaires
- Sports

▲ DES CENTAINES DE DESTINATIONS

▲ PLUS DE CINQUANTE PAYS

▲ VOYAGES DE RÊVE À GAGNER TOUS LES JOURS

▲ TOUS LES FORFAITS VOYAGES POUR L'HIVER ET L'ÉTÉ PROCHAIN

▲ SUPER RABAIS SALON VENDUS SUR PLACE PAR LES AGENCES

NE PARTEZ PAS À L'AVEUGLETTE!

Superquiz

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- Le concours est ouvert aux jeunes de 6 à 12 ans, de la 1^{re} année du primaire à la 1^{re} année du secondaire;
- Chaque semaine, les participants doivent répondre à trois questions portant sur le contenu de *La Presse des six-douze* de la semaine précédente. Certaines de ces questions exigeront une recherche;
- Chaque bonne réponse à une question mérite un point pour un total de trois points par questionnaire sans faute;
- L'inscription au Superquiz se fait en remplissant le bon de participation publié avec le premier questionnaire et en le renvoyant avant la date limite à l'adresse mentionnée ci-dessous;
- Il s'agit d'une participation de classe (30 élèves par classe maximum) et chaque classe envoie un seul coupon-réponse par semaine;
- À la fin du concours, les quatre classes qui auront accumulé le plus de points seront admissibles au Superquiz final qui se tiendra en juin 1990 à Radio-Canada;
- Il y aura une finale pour les jeunes participants de la 1^{re} à la 4^e année du primaire et une autre pour ceux de la 5^e année du primaire à la 1^{re} année du secondaire;
- La date limite pour s'inscrire au Superquiz est le lundi 5 novembre 1990; après cette date, les participants ne seront plus éligibles au tournoi final.

Chaque classe participante recevra par retour du courrier les règlements complets du concours ainsi qu'un numéro d'identification et une fiche de conseils pratiques; Il est important de conserver toutes les pages de *La Presse des six-douze* puisque le tournoi final portera sur l'actualité de toutes les semaines.

Superquiz no 3

- 1 - Pourquoi dit-on que la thermorégénération est une technique plus écologique?
- 2 - Pourquoi Denis Lacasse a-t-il décidé de plagier un autre auteur pour écrire son livre?
 - a) parce qu'il manquait de temps pour écrire son livre
 - b) parce qu'il voulait une grande admiration à cet auteur
 - c) parce qu'il voulait écrire un roman policier
 - d) parce qu'il était un auteur moins célèbre
- 3 - De quelle vitamine manque-t-on souvent en Extrême-Orient?

REMPLEISSEZ LE BON DE PARTICIPATION CI-DESSOUS ET RETOURNEZ-LE AVEC VOS RÉPONSES À L'ADRESSE INDIQUÉE (date limite: le 5 novembre 1990).

La Presse des six-douze
7, rue Saint-Jacques
MONTREAL (Québec)
H2Y 1K9

Nom du professeur: _____

Nom et adresse de l'école: _____

Numéro de téléphone: _____ Année scolaire: _____

En collaboration avec:

• Programmation du vendredi 26 octobre

Journée commanditée par Air Canada et animée par Nicole Simard

PLACE D'ANIMATION		PLACE DU CINÉMA	
10h30	Conférence: DESTINATIONS SOLEIL: TOURAM	10h30	L'ensemble folklorique: LES ECLUSIERS
11h30	Conférence: AIR ALLIANCE	17h30	L'ensemble folklorique: LES ECLUSIERS
12h30	Conférence: EN ROUTE CARTE VOYAGE - Jacques Marquis	18h30	Conférence: UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UN PILOTE DE LIGNE: Commandant André Rodrigue
13h30	Conférence: UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UN PILOTE DE LIGNE: Commandant André Rodrigue	19h30	Artiste/personnalité: MICHEL LOUVAIN
14h30	L'ensemble folklorique: LES ECLUSIERS	20h30	L'ensemble folklorique: LES ECLUSIERS
15h30	Conférence: DESTINATIONS SOLEIL: TOURAM	21h00	TIRAGE: CONCOURS VOYAGES PARTIR AVEC KÉROUL

AirCanada

HEURES D'OUVERTURE:

- jeudi: 10h00 à 19h00
- vendredi et samedi: 10h00 à 22h00
- dimanche: 10h00 à 20h00

Admission générale: 7.00\$
Étudiants et âge d'or: 5.00\$
Enfants moins de 12 ans: 2.00\$

*Le guichet fermera 1 heure avant la fermeture du Salon

Un événement:

La Presse

des six-douze

SEMAINE DU 17 AU 23 OCTOBRE 1990

Pour commencer



Salut!
Vous avez envie de sortir? Envie d'aller voir quelque chose de différent? De nouveau? De frais? De drôle? De divertissant? Comme dirait quelqu'un, eh bien nous avons la solution à votre problème! La Maison-Théâtre présente depuis le 17 octobre et jusqu'au 4 novembre une pièce de Marcel Sabourin qui s'intitule *Pleurer pour rire*. Après un premier dix minutes un peu lent, la pièce prend soudain son envol et on comprend rapidement le problème que vit Mõa. Écrasée par le grand Tôa (il mesure au moins 3 m), Mõa ne peut exprimer aucun des sentiments que pourtant elle vit. Elle doit "zipper, boucher et barrer" en elle la colère, la peine, l'affection, et tout autre sentiment qui dérange le grand Tôa qui, ainsi, maintient son pouvoir sur elle. Mais voilà que Mõa rencontrera son double et son contraire, la vive et espiègle Sõa. Nous vous laissons le plaisir de découvrir les conséquences de cette rencontre et la suite de cette émouvante histoire en vous rendant à la Maison-Théâtre, 255 rue Ontario à Montréal. Il y a là un spectacle qui ravira autant les jeunes que leurs parents. Et puisque l'on parle de sortir, la semaine prochaine c'est l'Halloween (qu'est-ce que vous en apprenez des choses dans votre page des six-douze!). Or, la prudence est toujours de mise. Donc, en bon papa et en bonne maman que nous sommes, nous allons vous rappeler quelques conseils de sécurité: traverser les rues aux intersections, porter des costumes aux couleurs voyantes et du maquillage plutôt qu'un masque, ne pas entrer chez les personnes inconnues, passer l'Halloween en groupe, ne manger aucune friandise qui n'a pas été inspectée par maman ou papa et se munir d'une lampe de poche. Après tout ça, un dernier conseil: amusez-vous bien! Bonne fin de semaine et bonne soirée d'Halloween!

Christiane et Louis
La Presse des six-douze
7, rue Saint-Jacques
MONTREAL (Québec)
H2Y 1K9

CONCOURS JEUNES CRITIQUES DE LIVRE

Vous aimez lire? Des romans, des nouvelles, des histoires? Alors, en six à dix lignes, faites-nous la critique d'un livre québécois que vous avez beaucoup aimé. Une trentaine de ces critiques seront publiées dans la page du Club des jeunes journalistes du 16 novembre et exposées au Salon du livre de Montréal. De nombreux prix à gagner et peut-être la chance d'être celui ou celle qui remettra à un auteur québécois le trophée du livre le plus populaire auprès des jeunes. La remise du trophée de La Presse se fera au Salon du livre de Montréal.

Date limite pour envoyer vos critiques: le 9 novembre 1990

Également votez pour le livre québécois pour la jeunesse le plus populaire. D'autres prix à gagner.

Tous les détails à la page C-15

La Presse des six-douze est une initiative de La Presse/Éducation.

Pour renseignements:
Céline Landry (514) 285-6890

Gorbi le pacifique



On dit que si plusieurs pays communistes d'Europe de l'Est ont évolué vers une plus grande liberté, c'est un peu grâce à lui; on dit que si la menace de guerre nucléaire entre les États-Unis et l'Union soviétique s'est amenée ces dernières années, c'est un peu grâce à lui; on dit que si l'Allemagne a pu être enfin réunie et détruit, le mur de Berlin, c'est un peu grâce à lui. Lui, c'est Mikhaïl Gorbatchev, le président d'URSS. La réaction des chefs d'Etat ne s'est pas fait attendre. Mme Margaret Thatcher a parlé d'une récompense pleinement méritée. M. Mitterrand a attribué à Mikhaïl Gorbatchev le mérite d'avoir réduit les tensions en Europe. M. Bush a salué sa

force courageuse et M. Mulroney a déclaré qu'aucun candidat à ce titre n'en était plus digne que le numéro un soviétique. Cependant, les réactions dans son propre pays n'ont pas été aussi enthousiastes. On reproche à M. Gorbatchev de trop s'occuper d'affaires internationales et pas assez de celles de l'URSS aux prises avec de graves problèmes économiques qui rendent difficile l'achat d'un litre de lait ou d'un pain. On lui suggérait donc de mettre de l'ordre chez soi avant de tenter de résoudre les problèmes du monde. "Nul n'est prophète en son pays!" Encore un proverbe qui se vérifie.

Louis

Naturellement



Que de changements autour de nous quand l'automne se manifeste. D'ailleurs cette saison n'arrive jamais seule, elle transporte toujours le froid dans ses bagages. Pour s'assurer que sa présence ne passe pas inaperçue, chaque jour, elle met au lit, et ce très tôt, notre cher soleil: Donc du froid et peu de lumière. Ces deux éléments jouent à transformer notre paysage. Mais il ne faut pas croire que c'est le froid qui fait rougir les feuilles à l'automne, c'est plutôt la présence de substances chimiques qui réagissent à la baisse de lumière solaire. Prenons l'érable, principal feuillu de la région montréalaise. Il change de ton à la rentrée des classes pour deux raisons. D'abord, comme chez tous les feuillus, ses feuilles contiennent de la chlorophylle. Cette substance verte cache les pigments jaunes de carotène et de xanthophylle. La baisse de lumière, qui survient à l'automne, provoque une diminution de la

chlorophylle, ce qui permet aux grains jaunes de prendre le dessus. Ensuite, notre arbre accumule un surplus de sucre dans ses feuilles, ce qui favorise la synthèse de substances très rouges. Selon l'acidité du sol dans lequel vit l'érable, ses feuilles seront rouge vif (si la terre est acide) ou violettes (si le sol est alcalin). Et le temps passe, le gel survient, les feuilles tombent plus rapidement et l'automne laisse la place à une autre visiteuse, dame hiver.

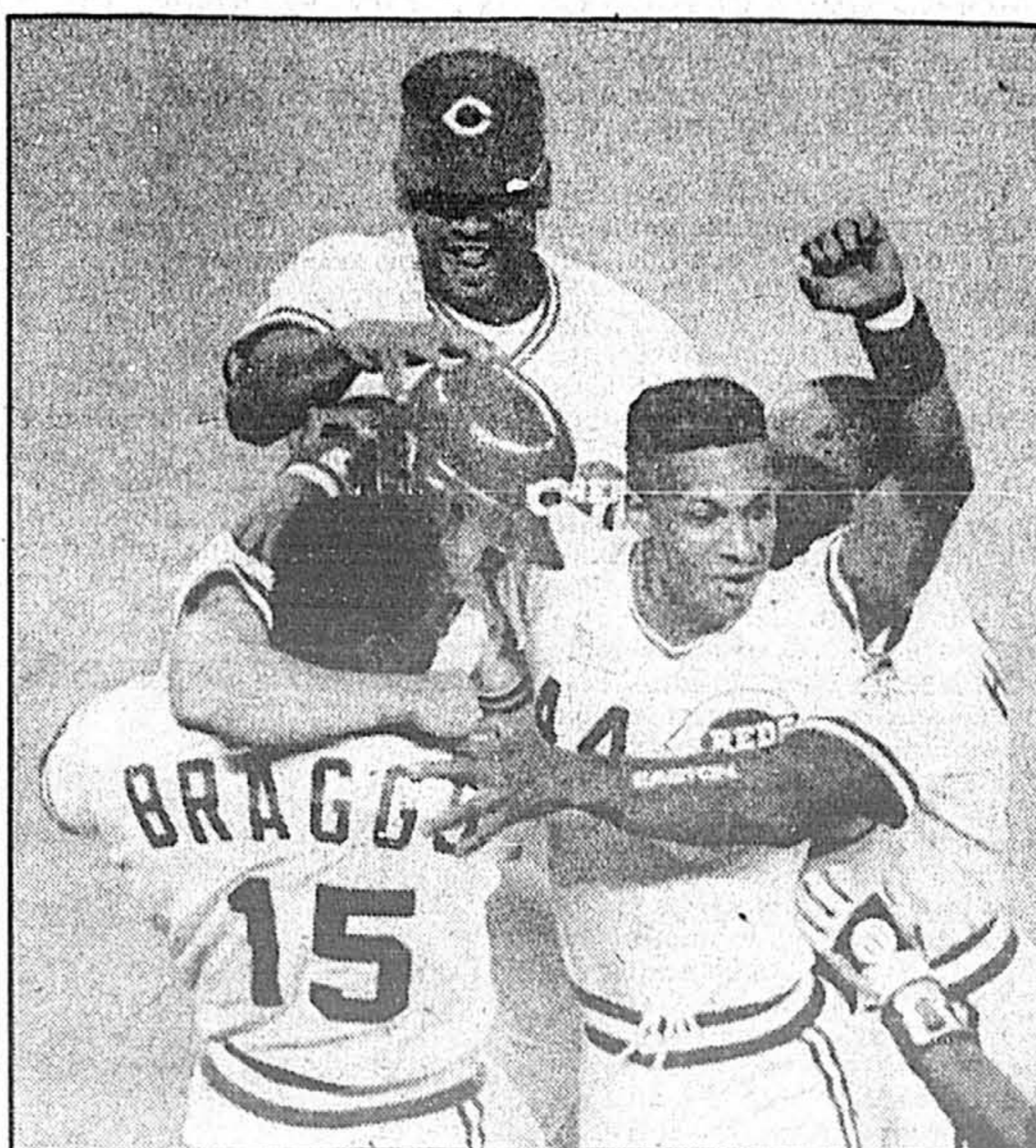
Christiane

En parlant d'hiver nous aimerions vous poser une question. Que font les insectes l'hiver?

En répondant à cette question, tu participeras d'une façon plus active à la nouvelle chronique "LES SIX-PATTES".

Cette chronique se fera en collaboration avec l'Insectarium de Montréal. Elle saura, nous l'espérons, répondre à tes attentes. Ta réponse doit être envoyée avant le 13 novembre.

Les Reds de Cincinnati: champions!



Une petite nouvelle pour les (nombreux?) amateurs de baseball post-Expos. Les Reds de Cincinnati, champions de la division ouest de la Ligue nationale, après avoir battu les champions de l'est, les Pirates de Pittsburgh, ont pris la mesure des champions de la Ligue américaine, les Athletics d'Oakland. Ces derniers ont baissé pavillon devant les puissants Reds qui les ont balayés en quatre matchs consécutifs. C'est la deuxième fois en trois ans que les A's partent favoris lors d'une série mondiale et qu'ils courbent l'échine devant l'équipe négligée. Il y a deux ans, les Dodgers de Los Angeles leur avaient joué le même tour. Ah! La pression, la pression quand on est au sommet...

Louis

Dix petits millions \$... et puis s'en vont!

Le chèque était gros. Trop gros peut-être. Quand on se nomme Thelma Bellows, américaine de classe moyenne et d'âge moyen et qu'on gagne dix millions de dollars lors d'un concours organisé par la chaîne de restaurants McDonald's, notre première réaction c'est de dire que ça ne se peut pas. Que jamais de notre vie on avait espéré tant de... Et puis les mots viennent à nous manquer au moment où, justement, l'argent lui, ne manquera plus. Croit-on. Car c'est alors que survient LA clause. Cette clause qui est de tous les concours, de toutes les loteries, de tous les bingos et autres rêves à numéros sur papier, cette clause qui stipule que toute personne ayant un lien de parenté avec des employés de la firme qui organise le concours ne peut être admissible au tirage. Oui, vous avez deviné. Après qu'on l'eût déclaré gagnante, on s'est aperçu que Mme Bellows avait une fille, caissière au McDonald's de son quartier. On a donc dû lui retirer le "Mc-chèque" de 10 "Mc-millions" du concours "McMillions on NBC". Finalement, elle avait raison. Gagner 10 millions \$, ça ne se pouvait pas. Elle rêvait. Et elle fut réveillée par le bruit que fit le gros chèque en lui tombant des mains...

Louis

Les jeunes journalistes dont la carte de membre porte l'un des numéros suivants gagnent un T-shirt La Presse.

0027 - Jonathan Barre
0544 - Elizabeth Loeb
1611 - Andréanne Leduc
3022 - Israël Desjardins
2704 - Zadra Ortega

Remue-Méninges

La semaine dernière, la STCUM, s'appuyant sur un jugement de la Cour supérieure du Québec qui stipulait que la mendicité était considérée comme une forme de "liberté d'expression" permise par la Charte canadienne des droits et libertés, a décidé de modifier son règlement afin de permettre aux mendiants de quémander dans les corridors du métro. Des interviews ont par

contre démontré que les usagers du métro de Montréal ne veulent pas, eux, voir de mendiants dans le métro. Une crainte semble s'installer chez les usagers. Qu'en pensez-vous? Doit-on considérer la sollicitation comme une façon de s'exprimer? Seriez-vous d'accord qu'un itinérant vous demande l'aumône? Allez, remuez vos méninges!

Christiane

Tu vas te déguiser en quoi?



Semblerait bien que le costume du Warrior Lasagne et celui des Tortues Ninja seront les plus populaires à l'Halloween cette année. Autrement dit, si vous êtes quelqu'un pour qui l'originalité et la créativité comptent plus que tout, voilà deux costumes que vous ne choisirez pas. En outre, plusieurs organismes, tels que Pacijou, déplorent cette

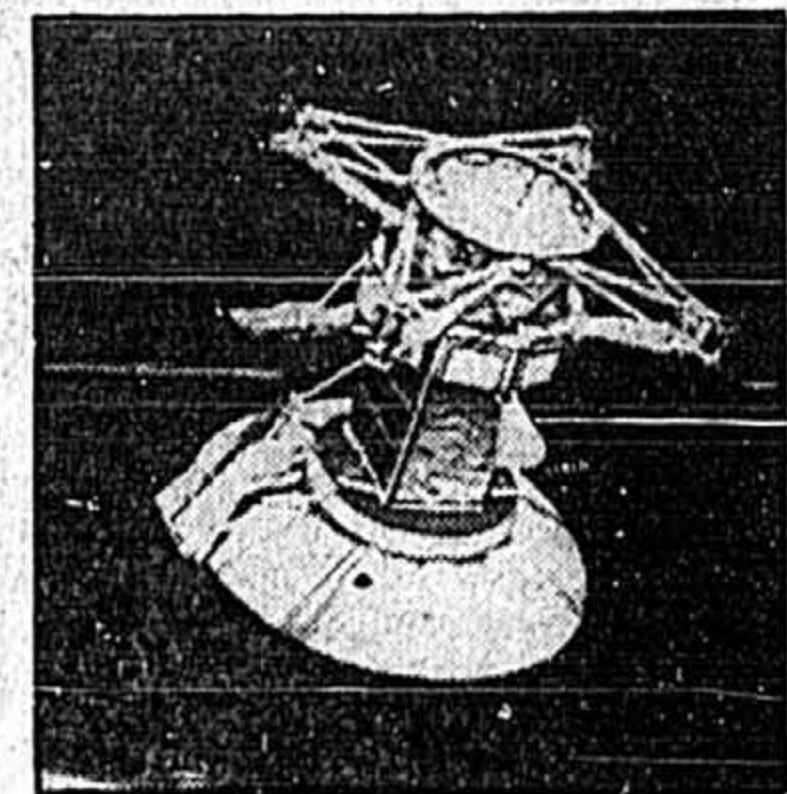
utilisation de costumes qui glorifient la violence. "Une incitation à la violence entraîne une augmentation des comportements violents" conclut M. Robert Cadotte, coordonnateur chez Pacijou, qui citait une étude de l'UNESCO. Alors? Tu vas te déguiser en quoi?

Louis

Superquiz en page A-17

En deux mots

Depuis le 24 septembre, des astronomes américains ont la chance d'assister à un spectacle "céleste". Un énorme orage, plus large que la Terre, s'est brusquement développé dans l'atmosphère de Saturne. S'il persiste, il sera scruté au moyen du télescope spatial Hubble. L'immense tache blanche de forme ovale mesure environ 20 000 km de large sur 4 990 km de long.



La sonde Magellan, vous vous souvenez? Elle a été

lancée en mai 1989 et a déjà accompli 500 fois le tour de Vénus. Elle a également cartographié 11 pour cent de la surface de Vénus. Les images de Magellan ont révélé la présence d'importantes failles, de volcans, de coulées de lave solidifiées, de cratères dus à la chute de météorites, de dunes de sable, de montagnes et de vallées profondes.

Le Club des jeunes journalistes

Bonjour,

Deuxième édition de la page mensuelle du Club des jeunes journalistes! Une page très diversifiée où sont regroupées vos opinions sur les remue-ménages que nous vous avons proposés et vos réactions à des articles publiés dans *La Presse des six-douze* et à des sujets d'actualité. Le moins qu'on puisse dire c'est que vous ne manquez ni d'idées ni d'imagination autant pour régler des problèmes environnementaux que pour commenter des grandes causes judiciaires

Alors bonne lecture!



ÉTIENNE LALONDE

Le cas Francisco Marino

Quelques opinions de nos lecteurs à propos du jugement rendu par la Cour suprême en faveur de Francisco Marino, le New-Yorkais qui est tombé du quai du métro alors qu'il était en état d'ébriété. Le métro de New York a été condamné à lui verser 9,3 millions de dollars en dommages et intérêts.

Pour faire suite à l'article sur l'accident survenu dans le métro, seul le monsieur est responsable de cet accident. En aucun temps, ce monsieur n'avait le droit de consommer de l'alcool dans un public. Je trouve que l'entente de 9,3 millions de dollars pour dédommager le bras de ce monsieur est vraiment exagérée. Ils ont été un peu trop généreux. Je crois bien que dans un avenir rapproché plusieurs personnes tenteront de mériter ce genre de loterie.

Dominick Jodoin
École Marie-Victorin

Le jugement rendu dans l'affaire Francisco Marino et le métro de New York est équitable. Le métro est responsable comme le jugement le déclare. Je suis d'accord sur la somme versée à Marino. C'est vrai aussi que l'homme a une grande part de responsabilités dans l'accident. C'est un vrai remue-ménages!

Benoit Parent
École Notre-Dame-De-Fatima
Sainte-Julienne

Je déclare que le métro de New York devrait déboursier la somme de quatre millions de dollars dont deux millions et demi iraient à monsieur Marino et un million et demi au renforcement de la sécurité dans le métro, car je considère que le manque de sécurité est la plus grande cause de l'accident.

Mélanie Aubut
Saint-Roch-de-l'Achigan

Moi je suis d'accord pour que la Cour suprême d'Etat paie quelque chose à Francisco Marino. Cependant, je trouve que le montant est trop cher parce que s'il n'avait pas été en état d'ébriété il ne serait pas tombé. Francisco est un peu responsable d'être tombé.

Josianne Proulx
École Mgr Papineau
Joliette

Je vais vous dire ce que je pense sur l'accident de Francisco Marino dans le métro de New York. Je trouve que le jugement n'est pas bon parce que c'était la faute de Francisco Marino. Il est coupable parce que s'il n'avait pas bu, son bras n'aurait pas été écrasé par le train du métro. Aussi, les agents qui l'ont vu auraient dû l'éloigner du quai. Mais moi je trouve que la compagnie lui a donné trop d'argent parce qu'il aurait dû y penser avant de boire et aurait dû être plus responsable. Voilà, c'était mon opinion.

Claudia Ochoa
École Saint-Benoit
Montréal

Je trouve que la cour a raison de dire que monsieur Marino n'est pas responsable, si deux agents l'avaient vu avant l'accident, ils auraient dû l'empêcher de pénétrer sur le quai. Le métro a sa part normale de responsabilités mais il n'est pas entièrement responsable. Donc la justice devrait baisser la somme à environ 200 000 \$. Francisco Marino a une grosse part de responsabilités, car il était en état d'ébriété et boire trop d'alcool c'est criminel. Il n'avait qu'à ne pas boire.

Évelyne Lussier
École Saint-André-Apôtre
Montréal

Je trouve que le jugement est équitable parce que les deux agents du métro auraient pu intervenir; d'une part le métro est responsable. La somme est adéquate parce que perdre un bras vaut très cher et en acheter un mécanique vaut aussi très cher. L'homme a sa part de responsabilités parce qu'il pourrait éviter l'alcool. L'alcool c'est comme la drogue, ça nous "décontrôle".

Nancy Nadal
École Saint-André-Apôtre
Montréal

Je ne trouve pas ça très juste, l'homme était ivre et il devait savoir que c'était dangereux. Ce n'est pas comme un enfant. L'enfant ne connaît pas les règlements mais les adultes les connaissent. Je me mets à la place d'un juge. Je rendrais l'homme responsable de cet accident et non la station de métro. Donc le montant qu'il a reçu n'était pas valable.

Sophie Émond
Saint-Roch-de-l'Achigan

Et dans le merveilleux monde des sports...

Les Expos n'ont pas eu de chance cette année. Ils ont perdu une série de défaite face aux faibles. Ils devront s'entraîner pour l'année prochaine. Surtout que les jeunes joueurs de l'équipe montréalaise ont vu partir leur fol espoir de finir dans le premier rang. Bravo aux pirates, peut-être les Expos vont faire mieux la prochaine fois.

Benoit Mineau
École Saint-Joseph
Sainte-Madeleine

Je vais vous parler du hockey et des deux équipes qui seront en élimination pour la coupe Stanley. Je crois qu'avec les recrues que les Canadiens de Montréal ont repêchées, ils seront en finale contre les Kings de Los Angeles pour la Coupe. Néanmoins les Kings gagneront la Coupe Stanley.

Patrick St-Pierre
École Saint-Basile
Saint-Basile-le-Grand

Courrier vert

Chers lecteurs et lectrices, vous sentez-vous concernés par l'environnement? Il faut avoir un regard sur la pollution en proposant aux membres de notre famille de faire de la récupération, de prendre des bouteilles en verre réutilisables qu'on peut utiliser 25 fois. Il existe bien d'autres moyens pour faire notre part pour la

dépollution de Gala notre planète. Elle se dégrade peu à peu à cause des substances chimiques ou des déchets industriels. Alors, pour l'avenir de cette planète, faisons notre part à sa dépollution!

Mélanie Aubut
Saint-Roch-de-l'Achigan

À l'école dans notre classe on a fait des boutures de violette. J'en ai apporté un morceau, c'était très amusant. Une bouture c'est quand on veut faire une autre plante à partir d'une feuille. J'ai fait un mini-jardin avec du bois, des clous, un marteau, une scie, de la terre et quelques graines. J'ai planté du cresson, des tomates, des oeillets d'Inde, du colius et du persil moussé frisé. Déjà après deux semaines j'ai obtenu des bons résultats. J'ai 27 pousses de cresson et huit pousses de tomates.

Karine Giasson
École Saint-Zotique
Montréal

Pourquoi dépenser tant d'argent dans les recherches de l'espace? Même si les recherches prouvent que nous pourrions vivre sur la lune avec un équipement spécial, pourquoi dépenser pour cela lorsqu'il y a plein de choses à faire sur notre planète? Nous salirions quand même cette autre planète si nous ne changeons pas nos habitudes. Nous voulons tout mais on ne fait rien. Cette terre sous nos pieds a besoin d'être nettoyée, car sa vie est entre nos mains. Alors, prenons-en soin!

Viviane Clermont
Saint-Roch-de-l'Achigan

Depuis quelque temps à l'école, nous parlons de l'environnement. J'ai des suggestions à vous faire. Dans les bureaux nous devrions recycler le papier. Combien de personnes jette le papier dans la poubelle? Dans les magasins, les dépanneurs, les parcs, les écoles, à la maison, nous devrions mettre dans les boîtes tout ce qui se récupère.

Marie-Ève Rochon
Saint-Roch-de-l'Achigan

Des cormorans qui dérangent

Vos idées sur le programme visant à réduire radicalement le nombre de cormorans qui infestent les rives du Saint-Laurent.

Non, nous n'avons pas raison d'agir ainsi. Pourquoi? Les cormorans font partie de la nature et ce sont des oiseaux tout comme les autres. Malgré qu'ils détruisent les autres oiseaux, ce n'est pas de leur faute si leur fiente est acide. Oui, il y a une autre solution: seulement les faire aller près d'un autre cours d'eau pour donner la chance aux fauveltes de se reproduire. Oui nous devons intervenir dans l'équilibre de la nature sans tuer les cormorans, car il ne faut pas que les cormorans disparaissent à tout jamais.

Évelyne Lussier et Nancy Nadal
École Saint-André-Apôtre
Montréal

Salut! Pour votre question qui disait: "Selon vous a-t-on raison d'agir ainsi?" Je réponds oui! Et pour l'autre question qui disait: "Y aurait-il eu une autre solution?" Je réponds que je ne crois pas parce que si on attend trop longtemps, ils risquent de causer des problèmes encore plus graves que ceux qu'ils causent en ce moment.

Stéphanie Pilon
École Le Tournesol
Lorraine

Je crois que tous les oiseaux, qu'ils polluent ou non, ont le droit de vivre. On ne doit pas les tuer. Peut-être on pourrait essayer de chasser les cormorans d'où ils sont pour les mettre à un endroit où ils pourraient faire ce qu'ils veulent sans déranger les autres oiseaux. Je suis sûre que les ornithologues n'aimeraient pas voir les cormorans en voie d'extinction.

Marie-Hélène Bélanger
École Le Tournesol
Lorraine

Les lettres et les chiffres

Il était une fois des lettres qui marchaient toutes seules. Elles écrivaient le mot arbre. Elles écrivaient le mot cœur mais les chiffres arrivèrent. Les chiffres faisaient le nombre. C'est ainsi que les lettres et les chiffres ont créé les mots et les nombres.

Annie Zielinski
École des Rapides de Lachine

Des fleurs, des fleurs, des fleurs...

J'aime beaucoup vos articles. On y retrouve toutes sortes de choses. J'ai aimé les articles qui parlaient d'astronomie, de médecine mais l'article qui m'a surtout frappée, c'est celui où l'on parle du zoologiste M. Wouter Van Hoven qui a découvert les propriétés nocives d'un arbre.

Karine Ducharme
École Notre-Dame-De-Fatima
Sainte-Julienne

Bonjour Louis et Christiane. Je vous admire beaucoup car tous les textes que vous faites ont de l'expression. À chaque soir je m'assois bien confortablement et je lis vos textes. Grâce à vous j'apprends tout sur le monde des nouvelles. Tout en m'amusant, je deviens un vrai génie.

Marc-André Lalonde
Blainville

Bonjour, j'ai 11 ans et j'adore lire *La Presse des six-douze*. Je trouve les articles très intéressants. Ils nous apprennent plein de choses. J'ai surtout aimé le "Naturellement" de cette semaine parce qu'il parle des animaux; j'aime ça puisque j'ai une chatte. J'aime aussi avoir des renseignements sur les animaux. J'aime lire *La Presse des six-douze* parce que c'est comme la vraie Presse, ça nous informe sur tout ce qui se passe dans le monde. Je vous félicite pour votre beau travail.

Geneviève Plouffe
Blainville



Salut Christiane et Louis! Je trouve que ce que vous faites est très intéressant. Il y a des mots qui ne sont pas toujours faciles à comprendre mais c'est intéressant de les chercher dans le dictionnaire. Ce que vous écrivez sur les autres pays nous aide à regarder plus loin que le bout de son nez.

Cédric Bourgeois
Blainville

Bientôt l'Halloween

Vous connaissez sûrement l'Halloween! Fêtée à tous les 31 octobre, cette tradition fait la joie des enfants. Inventée aux États-Unis par deux jeunes soucieux d'aider l'Unicef, la fameuse banque de carton permet aux enfants de collecter de l'argent pour les plus démunis. Je souhaite à tous de passer un très bel Halloween avec l'espoir que vous continuerez d'aider les enfants du monde.

Hélène Turgeon
École Saint-Basile
Saint-Basile-le-Grand

Les sorcières et les fantômes seront de retour pour l'Halloween 90. Le 31 octobre ils seront dehors pour aller quêter des friandises à vos portes. Alors préparez-vous en conséquence car ils seront nombreux!

Mathieu Laliberté
École Saint-Basile
Saint-Basile-le-Grand

Pour ta sécurité à l'Halloween tu ne dois jamais porter de masque, vaut mieux te maquiller. Si tu passes l'Halloween le soir, munis-toi d'une lampe de poche et habille-toi avec des couleurs voyantes. Et n'entre surtout pas chez des personnes que tu ne connais pas. Si quelqu'un veut te faire monter dans sa voiture, refuse!

Yannick Bastien
École Chante-Au-Vent
Mont-Rolland

Une pensée pour les plus démunis!

Des enfants qui meurent de faim! Pourquoi? Les enfants du tiers-monde n'ont pas le même mode de vie que nous. Moi, je pense que cela est très injuste. Nous, nous vivons dans un pays riche et nous ne pensons pas à eux qui vivent dans des pays pauvres. Je trouve que l'on devrait s'y arrêter un peu. Je sais que le gouvernement donne beaucoup, mais je ne pense pas que c'est assez. Il faudrait faire notre part!

Cathy Porlier
École Saint-Michel-de-Rougemont

Moi, ce sont les enfants du monde qui m'intéressent. Vous savez sûrement qu'il y a des enfants là-bas et même dans notre région du Québec qui meurent de faim, des sans-abri surtout. Alors il faut faire quelque chose. Il faut les aider ces enfants à vivre. S'il vous plaît, prions pour eux.

Laura Weir
École Saint-Michel-de-Rougemont

Le syndrome des cheveux ébouriffés: des explications et des solutions.

Les cheveux ébouriffés remontent à la préhistoire; les gens ne se brosaient pas les cheveux. Alors moi je crois que cette maladie vient de ce temps.

Audrey Caron
École Saint-René
Mercier

Je pense que ce syndrome vient des fils électriques. J'ai déjà vu un petit garçon qui jouait avec un cerf-volant près des fils électriques. On dirait qu'il ne savait pas ce que ça peut faire. Son cerf-volant toucha aux fils électriques et il a reçu un choc électrique. Ses cheveux sont devenus ébouriffés. Et c'est comme ça qu'on pense que le syndrome arrive aux petits enfants.

Charles Daoud
École Saint-Benoit

Voici mes solutions pour le problème de ce syndrome "indémontable". Il se peut que les cheveux se battent entre eux et restent mêlés. Ou bien que la personne s'est trop lavé les cheveux. Aussi peut-être que les cheveux ne sont pas faits pour cette tête.

Simon Petit
École Notre-Dame-De-Fatima
Sainte-Julienne



★★★ GRAND SOLDE ★★★ POUR DAMES

30% DE RABAIS

tous nos
cardigans

**SUR NOTRE ENTIÈRE*
SÉLECTION DE
TENUES MODE
À PRIX ORDINAIRES
POUR DAMES**

tous nos
ens. 2 pièces

toutes nos
robes mode

tous nos
manteaux

tous nos
coordonnés

et bien d'autres
vêtements...

toutes nos
tenues de
maternité

tous nos
chandails

tous nos
pantalons

toutes nos
jupes

Des aubaines
à ne pas manquer!

*Les tenues de nuit et de détente, la lingerie, les sous-vêtements, les bas, les bas-culottes et les accessoires pour dames ne sont pas inclus dans ce solde.

**VENDREDI ET SAMEDI
LES 26 ET 27 OCTOBRE SEULEMENT!**

**LES
GRANDS
MAGASINS**

